ÉTATS
DE COMPTANT
DE L'ANNÉE
ET DES RESTES DE L'ANNÉE 1783;

Avec la Table alphabétique des personnes qui y sont employées, et quelques Notes.

Suite de la Réponse du Comité des Pensions à M. Necker.

Coll
FRC
3764.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE. 1790.

MZW 6411

Voyez l'*Errata* qui est à la page 66.

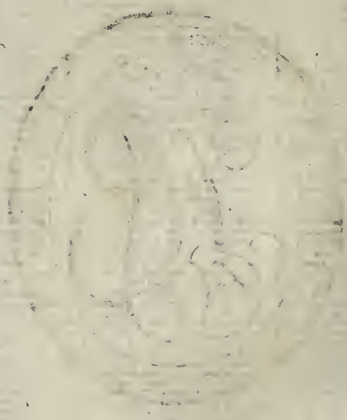

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

ÉTAT DE COMPTANT

DE L'ANNÉE 1783.

ÉTAT de plusieurs parties et sommes de deniers que le Roi a commandé à Me. Joseph Micault d'Harvelay, Conseiller du Roi en ses Conseils, Garde de son Trésor Royal, en exercice pendant l'année 1783, de payer et délivrer comptant, à diverses fois, pendant ladite année 1783, pour les causes, selon et ainsi qu'il sera ci-après déclaré, pour toutes lesquelles parties, montantes à la somme de

SA MAJESTÉ a fait expédier un acquit de comptant par certification, à la décharge du sieur Micault d'Harvelay, et à celle du sieur François-Louis-Joseph La Borde de Méreville, aussi Conseiller du Roi en ses Conseils, ci-devant Garde de son Trésor Royal, commis par Arrêt du Conseil, du 27 Décembre 1785, et Lettres-Patentes du 17 Avril 1786, registrées en la Chambre des Comptes le premier juin suivant, pour achever les exercices encommencés par ledit Sr d'Harvelay, n'ayant voulu que des personnes ni des causes pour lesquelles lesdites sommes ont été payées, il soit fait aucune mention et déclaration, ni que lesdits comptables susnommés en fassent aucune chose apparoir, lequel état est présenté par M. Joseph Duruey, Conseiller d'État, Conseiller du Roi en ses Conseils, Administrateur de son Trésor Royal au Département de la recette générale, comme Commis aux exercices desdits d'Harvelay et de La Borde de Méreville, par Arrêt du Conseil du 27 Juin 1789, suivi de Lettres-Patentes du même jour, enregistrées en la Chambre des Comptes, le de la même année.

SAVOIR;

ORDONNANCES AU PORTEUR.

Au porteur, *dix mille livres*, pour être employées aux affaires secrètes, concernant le service de Sa Majesté, en 1783; Ordonnance du 22 Décembre 1782. . . . . 10,000 livres.

	l.	s.	d.
Report.	10,000		
Au porteur, *cent mille livres*, pour *idem*; Ordonnance *idem*, du 19 Janvier 1783 . .	100,000		
Au porteur, *six mille livres*, *idem*	6,000		
Au porteur, *trois cent mille livres*, pour *idem*; Ordonnance du 9 Février, *idem*.	300,000		
Au porteur, *vingt-quatre mille livres*; Ordonnance du 16 dudit.	24,000		
Au porteur, *deux cent mille livres*; Ordonnance du 6 Mars, *idem*.	200,000		
Au porteur, deux millions huit cent quarante-cinq mille quatre cent soixante-dix-huit livres onze sous, pour *idem*; Ordonnance du 7 dudit.	2,845,478	11	
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 20 Avril, *idem*.	4,000		
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 11 Mai, *idem*.	9,000		
Au porteur, pour être employées aux affaires secrètes, concernant le service de Sa Majesté; Ordonnance du 11 Mai 1783. . . .	15,000		
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 11 Mai 1783.	10,000		
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance *idem*.	9,675		
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 22 dudit.	2,428,833	5	7
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 25 dudit.	438	6	8
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance du 29 Juin, *idem*.	5,868,899	15	4
Au porteur, pour *idem*; Ordonnance *idem*. .	27,000		
Au porteur, pour remplacement des frais de blanchissage et de l'entretien du linge des prisons de la Conciergerie, du Grand-Châtelet et de Saint-Eloi, pour l'année échue en Janvier 1783, Ordonnance du 6 Juillet, *idem*.	6,000		
Au porteur, pour *idem*, Ordonnance du 18 Août, *idem*.	3,017,233	12	6
Au porteur, pour le secours annuel, accordé			
De cette part.	14,881,558	11	1

	l.	s.	d.
Report.	14,881,558	11	1
pour l'entretien du nouvel Hospice établi à Paris pendant 1783 ; Ordonnance du 10 Août, *idem*	42,000		
Au Porteur, pour être employée en affaires secrètes, concernant le service de Sa Majesté ; Ordonnance du 14 Septembre, *idem*.	60,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*. .	48,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 21 dudit.	20,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*. .	15,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 2 Novembre, *idem*.	200,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*.	4,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 10 dudit.	2,467,413	4	6
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 30 dudit.	158,993		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 7 Décembre, *idem*.	800,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 14 dudit.	450,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 28 dudit	7,000,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*..	4,000,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*.	15,163	18	6
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance *idem*.	10,000		
Au porteur, pour *idem* ; Ordonnance du 31 dudit.	59,218	14	2
TOTAL des Ordonnances au Porteur. . .	30,231,347	8	3

GRATIFICATIONS.

Au sieur de Bonnaire de Forges, Maître des Requêtes, chargé des Départemens des Domaines et des eaux et forêts, pour gratification pendant 1783, aux Chefs et Commis de ses Bureaux, suivant l'Ordonnance du 9 Février *idem* . . . . . 8,000 liv.

Report.	8,000 livres.
Au sieur Devernede, ancien Trésorier général de la Guerre en Languedoc, à titre, *idem*, en considération des frais que lui ont occasionné le siége de Mahon : Ordonnance du 23 dudit	800
A la Dame Marquise de Montlezun, à titre *idem* extraordinaire ; Ordonnance du 9 Mars, *idem*.	1,200
Au sieur Dernemont, à titre de gratification extraordinaire, suivant l'Ordonnance du 9 dudit	400
Au sieur Voirin, ancien premier Commis du Bureau des Péages, à titre de gratification, en attendant qu'il fût replacé ; Ordonnance du 16 dudit	600
Au sieur Beauzée, Membre de l'Académie Françoise, pour la première année de la gratification extraordinaire à lui accordée pendant trois ans ; Ordonnance du 30 dudit.	1,800
A la Dame Dugès, Maîtresse Sage-Femme de l'Hôtel-Dieu de Paris, à titre, *idem*, causée en l'Ordonnance du 16 Avril, *id.*	600
Au sieur Gérard de Rayneval, Secrétaire du Conseil d'Etat du Roi, à titre, *idem*, en considération de son zèle, dans la négociation pour la paix près la Cour de Londres ; Ordonnance du 20 dudit . . .	150,000
Au sieur de Caumartin, Prévôt des Marchands, à titre, *idem* ; Ordonnance, *idem*.	12,000
Au sieur de Colombier, Inspecteur des Hôpitaux et Maisons de Force du Royaume, à titre, *idem*, en considération de son travail pour l'inspection desdites Maisons ; Ordonnance du 27 dudit	6,000
Au sieur Saleta, Procureur du Roi et Vigueries et Bailliages de Conflans et Cerdagne, à titre, *idem*, en considération de ses services dans ladite place ; Ordonnance, *idem*	1,200
Au sieur Bertrand, fondé de procuration du	
De cette part.	182,600 liv.

Report	182,600 livres.
sieur Marquis de Lons, Lieutenant des Provinces de Navarre et Béarn, à titre, *idem*, relativement à la dernière tenue des Etats de ladite Province ; Ordonnance du 4 Mai	2,000
A M. le Duc de Polignac, à titre, *idem* ; Ordonnance du 11 dudit	30,000
Au sieur Chardon, Maître des Requêtes, nommé pour l'examen des dépenses de l'exploitation des Forges de la Chaussade, à titre *idem*, pour ses peines et soins, suivant l'Ordonnance du 18 dudit . . .	6,000
Au sieur Vicomte de Gand, à titre *idem* ; Ordonnance *idem*	3,000
Aux Dlles. Dauberminy, à titre *idem*, pour une fois seulement ; Ordonnance *idem*,	1,000
Au sieur Joly de Fleury, Président du Parlement de Paris, pour une année de sa gratification annuelle, tant qu'il remplira les fonctions de ladite place ; Ordonnance du 25 dudit	15,000
Au sieur Comte de Monestrol, à titre de gratification extraordinaire ; Ordonnance du premier Juin	3,000
Au sieur Dufaur de Rochefort, Avocat-général de la Cour des Aides de Paris, à titre *idem*, pour une fois seulement ; Ordonnance du 8 dudit	4,000
Au sieur Dambrun, Maître des Requêtes, à titre *idem* ; Ordonnance *idem*	4,000
Au sieur Gin, Conseiller au Grand-Conseil, à titre *idem* ; Ordonnance, *idem*	3,000
Au sieur Ballays, Subdélégué de l'Intendance de Bretagne à Nantes, à titre *idem*, en considération de ses services dans ladite place ; Ordonnance *idem*	2,000
A la dame veuve du sieur Ménager, Avocat-général de Rouen, à titre *idem*, pour une fois seulement ; Ordonnance *idem*	1,500
Au sieur Moussier, Doyen des Substituts	
De cette part.	257,100 liv.

Report	257,100 livres.
du Grand-Conseil, pour *idem*; Ordonnance *idem*	1,200
Au sieur Turpin, Avocat ès Conseils et Adjoint au Contrôle des bons d'Etats du Conseil, à titre *idem* extraordinaire; Ordonnance *idem*	1,000
Au sieur Basly, Commis pour le Contrôle desdits bons, à titre *idem*; Ordonnance *idem*	1,000
Au sieur Veytard, Greffier en Chef de l'Hôtel-de-Ville de Paris, tant pour gratification aux Commis du Bureau dudit Hôtel-de-Ville, pour leur travail à l'enregistrement de contrats de rentes constituées en exécution de différens édits, que remboursement de différents frais y relatifs, suivant l'Ordonnance du 22 dudit.	5,000
Au sieur Derniau, Employé dans les Bureaux du sieur Fieux, chargé du Département des Villes, pour gratification en considération de son travail; Ordonnance *idem*	1,200
Au sieur de la Grée, Procureur-général du Parlement de Grenoble, pour *idem*, à cause de ses peines et soins dans la commission pour examiner les discussions relatives aux forêts du Domaine du Roi en Dauphiné; Ordonnance du 29 dudit . . .	8,000
Au sieur le Mat, Subdélégué de l'Intendance de Bretagne, et Maire de la Ville de Guingamp, à titre de gratification pour le zèle qu'il a montré dans les Etats de ladite Province; Ordonnance *idem* . . .	1,200
Au sieur de Bonnaire de Forges, Administrateur des Domaines, à titre extraordinaire; Ordonnance du 6 Juillet *idem* . .	15,000
Au sieur Genet, l'un des premiers Commis des Affaires Etrangères, à titre *idem*, en considération des travaux et dépenses que lui ont occasionnés la Correspondance de	
De cette part.	290,700 liv.

Report	290,700 livres.
Boulogne avec l'Angleterre ; Ordon. *idem*..	1,200
Au sieur Lorry, Médecin, à titre *idem*, pour subvenir aux frais de son voyage aux Eaux ; Ordonnance du 13 dudit . .	6,000
Au sieur Bourgeois, Trésorier de la Marine à l'Orient, à titre *idem*, pour indemnité de la diminution de ses appointemens pendant quatre années	5,000
Au sieur Rouillé de l'Etang, Trésorier général des dépenses diverses, à titre *idem*, en considération du travail extraordinaire dont il a été chargé pendant les six premiers mois 1783 ; Ordonnance *idem* . . .	2,500
Au sieur Fieux, premier Commis du Département des Villes, pour gratification aux Commis de ses Bureaux ; Ordonnance du 3 Août *idem*	3,500
Au sieur Arnoult, ci-devant chargé du contrôle et du visa des piéces de dépense de la Caisse du Trésorier général de la Maison du Roi, à titre *idem*, pour la dernière fois ; Ordonnance *idem*	1,200
Au sieur le Noir, Lieutenant-général de Police, à titre *idem*, en considération de ses services ; Ordonnance du 24 dudit . .	20,000
Au sieur Doucet de la Boullaye, chargé du Département des Mines, pour être par lui distribuées aux Commis dudit Bureau, à titre *idem* ; Ordonnance du 31 dudit . .	2,400
Au sieur Gouallard, Employé au Contrôle Général des Finances, à titre *idem*, pour subvenir aux frais d'une maladie qu'il a essuyée ; Ordonnance du 7 Septembre *idem*.	600
A la dame veuve du sieur Vicomte d'Harambure, à titre de gratification extraordinaire accordée à son mari, suivant la décision du feu Roi, du 13 Décembre 1767 ; Ordonnance du 5 Octobre 1783	12,000
Au sieur de Croismare, pour une année échue le premier Octobre 1783, de sa	
De cette part	343,100 liv.

Report	343,100 livres.
gratification annuelle en considération de son mariage avec la Dlle. le Bas de Courmont, suivant l'Ordonnance du 12 dudit	3,000
Au sieur Duplessis de Chenay, à titre de gratification extraordinaire ; Ordonnance du 26 Octobre *idem*	3,000
Au sieur Comte de Périgord, Commandant en Chef en Languedoc, pour une année échue le premier Novembre 1783, de la gratification annuelle à lui accordée pour la tenue des Etats en 1782 ; Ordonnance du premier Novembre 1783	26,000
Au sieur Caze, Maître des Requêtes, pour *idem*, échue le premier Octobre *idem*, en attendant qu'il ait obtenu pareille somme en Bureaux du Conseil ; Ordonnance du 2 Novembre *idem*	4,000
Au sieur Caze jeune, pour une année échue *idem*, jusqu'à ce qu'il ait obtenu une place de finance ; Ordonnance *idem* . . .	2,000
Au sieur Daine, ci-devant Intendant de la Généralité de Limoges, à titre de gratification à cause de son déplacement à l'Intendance de Tours, suivant l'Ordonnance du 7 Décembre *idem*	10,000
Au sieur Mesnard de Chouzy, Commissaire du Bureau général de la Maison du Roi pour l'année 1783, de sa gratification annuelle ; Ordonnance du 28 dudit	10,000
TOTAL des gratifications	401,100 liv.

DÉPENSES DIVERSES.

Au sieur Aublay, Agent des Etats de Provence, conformément à l'Arrêt du Conseil du 19 Décembre 1781, pour l'année 1783, du secours accordé pendant deux ans audit pays pour le soulagement des Communautés ravagées par l'orage du 26 Mai 1781 ; Ordonnance du 31 Mars 1782.	15,000 liv.

Report.	15,000 livres.
A lui, conformément à l'Arrêt du Conseil du 15 Novembre 1781, pour *idem*, pendant *idem*, pour mêmes causes; Ordonnance *id.*	10,000
Au sieur Hamelin, Trésorier de France de la Généralité d'Alençon, pour remise du centième denier de sondit office pendant 1783; Ordonnance du 22 Décembre 1782	310
Au sieur Bertrand, Trésorier de l'Hôpital de Saint-Joseph de la Grave de Toulouse, pour le quartier de Janvier 1783, des 60,000 liv. accordées annuellement suivant l'article 15 de l'Edit de Novembre 1765, audit Hôpital, pour aider à sa subsistance, jusqu'à ce qu'il y ait des fonds y affectés; Ordonnance du 5 Janvier 1783.	15,000
Au sieur Baron de Bornes, pour l'année 1783 de la rente sans retenue, moyennant laquelle il a vendu au feu Roi le château d'Alfort; Ordonnance du 5 Janvier 1783.	2,000
Aux sieurs Leleu et Montessuy, chargés de l'exploitation des Moulins de Corbeil, tant pour loyers des Moulins employés pour l'approvisionnement de Paris, que pour gratification relativement à la qualité de bleds par eux fournis pendant 1783; Ordonnance du 12 Janvier *idem*	84,700
Aux mêmes, pour remplacement des fournitures de riz par eux faites aux Offices et Communautés religieuses de Paris, suivant l'Ordonnance *idem*.	12,000
A la Demoiselle de Butler, à titre de secours extraordinaire; Ordonnance du 12 dudit.	400
Au sieur Cornuau, comme fondé de procuration de Monsieur le Duc de Penthièvre, à compte des indemnités à lui dues à raison de l'échange de la Principauté de Dombes, cédée au Roi par feu le Comte d'Eu, en 1762; Ordonnance du 19 dudit	240,000
De cette part.	379,410 liv.

	l.	s.	d.
Report	379,410		
Au sieur Maire du Poset, pour remise de partie du droit de survivance de l'Office d'Avocat-Général au Grand-Conseil; Ordonnance *idem*			
Au sieur Mollin, Régisseur de l'Ecole royale Vétérinaire d'Alfort, pour appointemens de quatre Elèves dans cet Art, pendant les six derniers mois 1783, et instrumens nécessaires à leur éducation; Ordonnance *idem*	1,718	15	
Au sieur Pigache, pour, avec 10,000 liv. dont il a été payé d'ailleurs, faire 45,000 l. à quoi a été fixée la finance de sa charge de Concierge et Capitaine des Paillasses des Suisses du Louvre et Maisons royales supprimées; Ordonnance du 23 dudit . .	1,145	10	
Au sieur de Saint-Germain de Villeplat, pour une année, échue le 15 Janvier 1783, de son traitement annuel en qualité d'Inspecteur-général des Postes, suivant l'Ordonnance du 26 dudit	35,000		
Au sieur Marchal de Sainscy, Receveur-général des Economats, pour être employées, d'après les états de dépenses arrêtés, à la subsistance des Jésuites pendant 1783; Ordonnance du 2 Février *idem* . .	8,000		
Au sieur de Mory, Caissier général de la Caisse d'Escompte, pour être par lui employées conformément à la décision du Roi, du 26 Janvier 1783; Ordonnance du 2 Février *idem*	144,000		
Au sieur Desvaux, Receveur général des finances de Bourgogne, Bresse, Bugey et Gex, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité, pendant 1783, dans lesdites Provinces; Ordonnance *idem*	60,000		
Au sieur Coster, premier Commis de l'Administration des finances au Bureau des Dé-	2,962	2	6
De cette part	632,236	7	6

	l.	s.	d.
Report.	632,236	7	6
pêches, pour être distribuées, à titre de récompense, aux Commis de son Bureau, dénommés en l'Ordonnance dudit	2,400		
Au sieur Carabeux, Régisseur général des Postes, pour dépense journalière pendant 1783, des Postes et Relais du Royaume concernant le service du Roi, Ordonnance du 9 dudit.	60,000		
Au sieur Micault d'Harvelay, pour appointemens de Commis et frais de bureaux relativement au travail extraordinaire du renouvellement des reconnoissances échangées, en exécution de l'Arrêt du Conseil du 18 Février 1770, pour ladite année 1783; Ordonnance *idem*	40,000		
Au sieur Creterot de Courcelles, pour remboursement des frais de provisions de son office de Juré-Priseur à Arbois; Ordonnance *idem*	151		
Au sieur Pannelier, Receveur particulier des domaines et bois de Senlis et Compiégne, pour indemnité relativement à la perte qu'il a éprouvée sur les marchés pour les plantations et remplacement d'arbres dans la forêt de Compiégne, dont il a été chargé depuis 1774 jusques et compris 1777; Ordonnance du 16 Février *idem*	50,000		
Au sieur Binet, ci-devant Receveur général des Domaines de la Généralité de Paris, en considération de ses peines et soins pour faire rentrer les débets des exercices antérieurs à ceux dont il a été chargé; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Micault d'Harvelay, pour escomptes payés sur des assignations négociées et autres versemens, depuis le mois de Juillet 1782, jusques et compris le 20 Novembre de ladite année, suivant l'Ordonnance du 23 dudit	216,508	18	6
Au sieur de Collombier, Inspecteur des Hôpitaux, pour ses frais de voyage et séjour			
De cette part.	1,007,296		6

	l.	s.	d.
Report	1,007,296	6	
pendant 1782 et 1783, dans les Provinces énoncées en l'Ordonnance du *idem* . . .	2,472		
Au sieur de Saint-Far, sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées, chargé de dresser les projets et de suivre les ouvrages à faire à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour l'année échue le 29 Mars 1783, du traitement annuel à lui accordé en cette qualité; Ordonnance *idem*	2,400		
Au sieur Clément de Barville, premier Avocat-Général de la Cour des Aides de Paris, pour remboursement de moitié des frais d'instruction et d'évaluation de l'échange fait entre lui et les Commissaires du Conseil, du côté de Montgommery et de la Vicomté de Pont-Audemer; Ordonnance du 2 Mars *idem*	37,211	2	9
Aux Administrateurs de l'Hôpital de Saint-Nicolas de Metz, à titre de secours pour subvenir à la dépense des enfans trouvés reçus dans ladite maison; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Plouvié, Régisseur général, pour remboursement des frais de son voyage à Rennes pour le service du Roi; Ordonnance *idem*	2,640		
Au sieur Cuignet, chargé du travail du tirage de la Loterie des remboursemens des reconnoissances sur les recettes générales, tant pour dépenses de l'établissement du travail du treizième tirage, que pour appointemens de Commis, frais de Bureaux, peines et soins, suivant l'Ordonnance *idem*.	2,400		
Au sieur Dulys de Maison-Rouge, pour honoraires, en considération de ses soins pour diriger les opérations dudit treizième tirage; Ordonnance *idem*	2,400		
Au sieur de la Riccirdaye, chargé de suivre la liquidation des débets du sieur Canetaux,			
De cette part.	1,062,819	8	9

	l.	s.	d.
Report.	1,062,819	8	9
ci-devant Trésorier principal de la Guerre en Roussillon, tant pour ses peines et soins, que remboursement de frais de voyage à Perpignan; Ordonnance *idem* . .	2,000		
Au sieur Abbé de Saint-Nom, pour dix exemplaires de plusieurs chapitres du troisième volume du texte du Voyage pittoresque de l'Italie, dont il est l'Auteur; Ordonnance *idem*	600		
Au sieur Goezmann, pour trois mois, échus le 1er Février 1783, des 2,000 liv. à lui accordées par décision du 21 Février 1779; Ordonnance *idem*	500		
Au sieur Randon de la Tour, Trésorier de la Maison du Roi, pour dépenses des haras pendant 1783; Ordonnance du 9 dudit . .	250,000		
Au sieur Tourteau, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances, pour le service du Trésor-Royal pendant le quartier de Janvier 1783	145,508	13	3
Au sieur Micault d'Harvelay, tant pour ses appointemens de Commis, que pour frais extraordinaires, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de l'Édit de Janvier 1782; Ordonnance du 16 dudit . .	325,000		
Au sieur Randon, tant pour appointemens de Commis et gratifications, que pour frais de bureaux pendant le quartier de Janvier 1783, sur le pied de 172,000 liv. par an; Ordonnance *idem*	43,000		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour remplacement des dépenses relatives à la destruction de la mendicité, secours aux pauvres laboureurs, réparation de route, impositions et autres, par lui acquitées pendant les années 1782 et 1783, dans ladite Province; Ordonnance *idem*	33,932	3	6
De cette part.	1,863,360	5	6

	l.	s.	d.
Report.	1,863,360	5	6
Au sieur Marquis d'Usson, Commandant dans le Comté de Foix, à titre de gratification et d'indemnité de frais que lui a occasionné le travail dont il a été chargé pour rétablir l'ordre dans l'administration des Finances du pays, dans la dernière Assemblée des États; Ordonnance *idem*.	20,000		
Au sieur Bergon, premier Commis du Bureau des Mines, pour remboursement des frais d'établissement dudit Bureau; Ordonnance *idem*	588	15	11
Au sieur Beaujon, pour intérêts et remises sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier de Janvier 1783; Ordonnance du 23 dudit.	471,671	2	
A M. le Prince de Conti, pour le quartier de Janvier 1783 des 50,000 livres à lui accordées annuellement par la décision du feu Roi, du 10 Novembre 1764; Ordonnance du 23 dudit	12,500		
Au sieur Thierriot, Chef des Bureaux pour les suppressions et translations des Bénéfices et biens ecclésiastiques, tant pour ses appointemens que pour ceux du Sous-Chef et des Commis desdits Bureaux et frais extraordinaires pendant le quartier de Janvier 1783; Ordonnance *idem* . . .	5,938	18	
Au sieur Advenier, ancien premier Commis du Département des Mines, tant pour ses appointemens pendant Octobre et Novembre 1782, qu'indemnité de frais de Bureaux pendant ladite année; Ordonnance *idem*			
A la Dlle Germain, épouse et cessionnaire du sieur Cochin, ci-devant Intendant des Finances, pour le quartier de Janvier 1783 des intérêts des 200,000 livres, à quoi par Arrêt du Conseil du 5 Décembre			
De cette part.	2,374,059	1	5

	l.	s.	d.
Report.	2,374,059	1	5
1774 a été liquidée la finance dudit Office supprimé par Édit de Janvier 1771 ; Ordonnance *idem*	2,500		
Au sieur Perrot de Chezelles, fondé de procuration du sieur Mustel, pour le prix de 50 exemplaires de son ouvrage, intitulé : Traité de la Végétation et culture des arbres.	900		
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour remplacement de la quittance qu'il a délivrée gratuitement au nommé Payen, pour remise que le Roi lui a faite des trois quarts de sa maîtrise de Menuisier à Troyes ; Ordonnance *idem*	187	10	
Au sieur Marquet de Greves, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le quartier de Janvier 1783 du service du Trésor-Royal ; Ordonnance du 30 dudit. .	142,916	13	4
Au sieur Bertrand, Trésorier de l'Hôpital de Saint-Joseph de la Grave de Toulouse, conformément à l'art. 15 de l'Édit de Novembre 1765, pour le quartier d'Avril 1783, des 60,000 livres accordées annuellement, suivant ledit Edit et qu'il est dit ci-devant ; Ordonnance *idem*	15,000		
Au sieur de Bagien, Directeur des impositions de Paris, tant pour ses appointemens, ceux de ses Commis, que frais de Bureaux pendant le quartier de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem*	6,850		
A la Dame Gaudin, pour six mois échus le 30 Mars 1783 des intérêts de ce qui reste dû, tant sur le prix de la vente qu'elle a faite au feu Roi, de Bâtimens à Versailles pour les Écuries de Madame, que de ce à quoi ont monté les ouvrages nécessaires pour la construction desdites Écu-			
De cette part.	2,542,413	4	9

	l.	s.	d.
Report. 2,542,413	4	9	
ries en sus du devis ; Ordonnance *idem* 6,119	17	4	
Au sieur Cœur de Roi, fondé de procuration du sieur Forneron, Trésorier de l'Hôpital des Enfans-Trouvés de Nancy, à titre de secours extraordinaire pour ladite Maison ; Ordonnance *idem* 6,000			
Aux Administrateurs de l'Hôpital de Saint-Nicolas de Metz, pour *idem* et subvenir à la dépense des Enfans-Trouvés reçus dans ladite Maison ; Ordonnance *idem* 6,000			
A la Dame d'Erlach, propriétaire pour moitié d'une maison rue neuve des petits champs, dans laquelle sont établis les Bureaux du premier Commis des Finances, pour sa portion, dans le quartier de Janvier 1783, des loyers de ladite maison, sur le pied de 14,000 livres par an ; Ordonnance *idem* 1,750			
A la dame de Saint-André, propriétaire pour l'autre moitié de ladite maison, pour *idem* ; Ordonnance *idem* 1,750			
Au sieur Vicomte de la Roche-Aymond, pour une année échue le 18 Mars 1783, de l'indemnité annuelle à lui accordée pour non-jouissance du domaine de Chaudes-Aigues, réuni à celui du Roi, ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance dudit jour 30 Mars. 1,500			
Au sieur Parent fils, ancien premier Commis du sieur Bertin, Ministre, pour le quartier de Janvier 1783, du traitement annuel de 6,000 liv. à lui accordé en attendant qu'il soit placé ; Ordonnance *idem* 1,500			
Au sieur Doye, Commis de la Caisse des arrérages, à titre de gratification ; Ordonnance *idem*. 500			
Au sieur Basly, Contrôleur des bons d'Etat du Conseil, pour remboursement des frais par lui faits, stipulant pour le Roi dans la			
De cette part. 2,567,533	2	1	

contestation

	l.	s.	d.
Report	2,567,533	2	1
contestation relative à la créance du sieur Bouret, jugée par Arrêt du Conseil du 19 Octobre 1781 ; Ordonnance *idem*	148	15	
Au sieur d'Harvelay, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en paiement des sommes par lui avancées pour le service du Trésor royal, des Affaires étrangères, des Ligues Suisses, et des Etats-Unis de l'Amérique, pendant le quartier Janvier 1783 ; Ordonnance du 6 Avril *idem*.	692,070	2	6
A lui, pour *idem*, pendant le quartier d'Avril *idem* ; Ordonnance *idem*	738,545	10	
Au sieur Savalette, pour semblables intérêts et commission sur *idem*, pour le service du Trésor royal pendant le quartier de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem*	480,000		
Au sieur Desvaux, Receveur-général des Finances de Bourgogne, Bresse, Bugey et Gex, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité dans ladite Province ; Ordonnance du 6 Avril, *idem*	6,800	4	4
Au sieur de Meulan, *idem* de Paris, pour remplacement d'achat de bois destinés à l'approvisionnement de Paris pendant le mois de Mars 1783 ; Ordonnance *idem*. .	6,000		
Au sieur Baron de Bézenval, Commandant des Provinces de l'intérieur du Royaume, pour six mois, échus le premier Avril 1783, des appointemens des deux Secrétaires attachés à son commandement ; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur Feinquenet, chargé du recouvrement de l'imposition pour le logement des Suisses, pour six mois, échus le 31 Mars 1783, de l'imposition dont est chargée la maison dans laquelle sont établis les bureaux du premier Commis des Finances,			
De cette part	4,494,097	13	11

	l.	s.	d.
Report.	4,494,097	13	11
rue Neuve-des-Petits-Champs ; Ordonnance *idem*	150		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour remplacement des arrérages pendant 1783, et de partie des capitaux de l'emprunt fait par lesdits Etats pour le compte du Roi, en exécution de l'Edit de Septembre 1778 ; Ordonnance du 13 Avril 1783.	800,000		
A lui, pour *idem* de l'emprunt fait en exécution de l'Edit de Mars 1778 ; Ordon. *idem*.	400,000		
A lui, pour *idem* de celui fait en exécution de l'Edit de Mai 1778 ; Ordonnance *idem*.	400,000		
A lui, pour *idem* de celui fait en exécution de l'Edit d'Avril 1779 ; Ordonnance *idem*.	400,000		
A lui, pour remplacement d'arrérages pendant *idem*, de l'emprunt fait par Edit de Décembre 1781 ; Ordonnance *idem*. . . .	250,000		
Au sieur Magon de la Balue, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en paiement de ses avances pour le service du Trésor royal pendant le quartier de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem*.	217,160	6	8
A différens Ouvriers dénommés en l'état ordonnancé du 13 Avril 1783, pour ce qui revient à chacun d'eux pour les ouvrages de leurs professions, faits dans les Maisons et Jardins de Mesdames, Tantes du Roi, à Montreuil ; Ordonnance *idem*.	72,085	5	1
Au sieur Randon de la Tour, Trésorier de la Maison du Roi, à quoi a été réglée l'indemnité due à M. le Prince de Lambesc, pour l'année 1783, à cause de la suppression des revenus casuels ci-devant attachés à sa charge de grand Ecuyer de France ; Ordonnance *idem*	70,000		
Au sieur La Freté, pour intérêts et commissions sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service			
De cette part.	7,103,493	5	8

	l.	s.	d.
Report.. 7,103,493	5	8	
du Trésor Royal pendant le quartier de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem* 60,625			
Au sieur Thevenon, ci-devant Entrepreneur des Pépinières, pour 43863 pieds d'arbres, fournis en 1780 pour les plantations des parcs de Madame, à Rocquencourt ; Ordonnance *idem* 35,387	10		
Aux sieurs Leleu et Montessui, chargés de l'exploitation des moulins de Corbeil, pour reste et parfait payement de la gratification à eux accordée par décision du 29 Décembre 1782, suivant l'Ordonnance *id.* 18,590	19	1	
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, à compte des arrérages, pendant 1783, de l'emprunt fait par lesdits Etats en exécution de l'Edit d'Octobre 1779 ; Ordonnance du 20 dudit. 97,720	16	9	
Au sieur de Biré, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service de la Guerre pendant le quartier de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem* 50,000			
Au sieur Noguier, Receveur-général des Finances de Provence, pour remplacement de ce qu'il a payé par ordre, tant pour secours à plusieurs habitans de Barcelonnette, qu'à différentes Communautés dudit pays, suivant l'Ordonnance *idem* 6,896	13		
Au sieur Bahy, pour remboursement des frais de provisions de deux Offices de Jurés-Priseurs du Bailliage d'Orléans, dans lesquels il n'a pu être reçu ; Ordonnance *idem* 228	10		
Au sieur Dupin de Francueil, Receveur-général des Finances de Metz et Alsace, pour remplacement de ce qu'il a payé par ordre et pour le service du Roi ; Ordonnance du 27 dudit 40,000			
Au sieur de Claris, premier Président de			
De cette part.. 7,412,942	14		

	l.	s.	d.
Report	7,412,942	14	6
la Cour des Comptes de Montpellier, pour une année échue le 26 Avril 1783, de son augmentation de traitement ; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Bagien, fondé de procuration des Administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Gien, pour nourriture et entretien des enfans reçus dans ladite maison depuis le 1er. Février 1782 au 1er. Février 1783 ; Ordonnance du 4 Mai *idem*	2,488	19	6
Au sieur Robinet, pour le prix de huit exemplaires de six des volumes de son Dictionnaire des Sciences Politiques ; suivant *idem*	663		
A M. le Prince de Nassau-Saarbruck, conformément à l'Arrêt du Conseil du 16 Janvier 1783, à quoi ont été réglés les arrérages des rentes à lui appartenantes pour les années 1771, 1772, 1773 et 1774, sur le village d'Emerviller, ensemble les droits en grains qu'il avoit à percevoir, ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance *idem*.	321	7	
Au sieur Tourteau, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal, pendant le quartier d'Avril 1783 ; Ordonnance du 11 dudit	151,827	11	2
Aux Maire, Echevins et Assesseurs de Marseille, pour intérêts jusqu'au dernier Janvier 1783, des fonds reçus jusqu'audit jour dans l'emprunt autorisé pour le payement de l'Arsenal à eux vendu par le Roi ; Ordonnance *idem*	143,464	7	9
Au sieur Rouillé de l'Estang, Trésorier des dépenses diverses, pour payement des prix destinés à distribuer sous les ordres du Marquis de Polignac, Inspecteur des Haras pour les courses des Jumens ; Ordonnance *idem*	2,4000		
De cette part	7,719,707	19	11

	l.	s.	d.
Report	7,719,707	19	11
Au sieur Morin, Procureur du Roi de la Prévôté de l'Hôtel, accordée auxdits Officiers par forme d'indemnité de la perte qu'ils ont éprouvée par la suppression des Marchands privilégiés, qui étoient sous la charge du Grand-Prévôt ; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur Mariotte, pour remise de la fixation de l'Office de Conseiller-Assesseur Criminel ès Siéges de Montagne, séant à Châtillon, vacant aux revenus casuels dont il a obtenu l'agrément ; Ordonnance *idem*	2,600		
Au sieur Treillard, pour lui tenir lieu d'appointemens pendant les six premiers mois 1783 ; Ordonnance *idem*	1,500		
Au sieur Mauduyt, à lui accordées pendant quatre ans pour subvenir aux frais d'expérience dont il est chargé pour la Société Royale de Médecine ; Ordonnance *idem*	1,200		
Au sieur Rouillé de l'Etang, pour dépenses, pendant 1783, des Haras sous les ordres du sieur de Polignac ; Ordonnance du 18 Mai	355,000		
A lui, pour être payée à différens Ouvriers, à compte des dépenses de la toîtière de la nouvelle Halle de Paris ; Ordonnance *idem*	46,700		
Au sieur d'Ormesson, ancien Contrôleur-général des Finances, pour les frais de son établissement ; Ordonnance *idem*	100,000		
Au sieur de Miromesnil, ancien Garde-des-Sceaux, à lui accordée par décision du 11 Mai 1783 ; Ordonnance du 18 dudit.	40,000		
Au sieur Joly de Fleury, ancien Ministre d'Etat et des Finances, pour ce qui lui revenoit pendant les trois premiers mois			
De cette part	8,270,707	19	11

	l.	s.	d.
Report	8,270,707	19	11
1783 de son traitement de 160,000 liv. en sadite qualité ; Ordonnance *idem* . . .	40,000		
Au sieur Le Noir, Conseiller d'Etat, ancien Lieutenant de police, pour frais extraordinaires de police ; Ordonnance *idem* . . .	9,600		
Au sieur Noguier, Receveur-général des Finances, pour remplacement de ce qu'il a payé pour secours à différens Habitans de Barcelonnette, pour les motifs énoncés en l'Ordonnance *idem*	5,020		
Au sieur Manoury, Greffier en Chef de la Chambre des Comptes, à compte du remboursement des dépenses faites par ladite Chambre, pour retirer ses titres et papiers réunis au dépôt de la Chambre des Comptes en 1771 ; Ordonnance *idem.*	3,000		
Au sieur de Saint-Aubin, Secrétaire de M. Joly de Fleury, ancien Ministre d'Etat des Finances, pour les trois premiers mois 1783 de ses appointemens ; Ordonnance *idem*	2,000		
A M. le Duc de Coigny, pour remise de moitié des droits de lods et ventes par lui dus pour raison de l'acquisition de la Baronnie de Prélot ; Ordonnance du 25 dudit	12,907		
Au sieur Desvaux, Receveur-général des Finances de Bourgogne, pour remplacement de ce qu'il a payé relativement à la destruction de la mendicité dans ledit Duché ; Ordonnance *idem*	2,099	15	
Au sieur Goezmann, pour trois mois échus le 1er. Mai 1783, des 2,000 liv. à lui accordées par décision du 21 Février 1779 ; Ordonnance *idem.*	500		
Au sieur d'Harvelay, pour être employées par lui au payement de partie des dettes de feu Madame Sophie, Tante du Roi ; Ordonnance du premier Juin *idem*	446,346	11	
De cette part	8,792,181	5	11

	l.	s.	d.
Report.	8,792,181	5	11
Aux cautions et fondés de procuration de Pierre-François-Marie Rapin, subrogé à Charles Mille, Fermier des droits sur les bestiaux venans dans les marchés de Sceaux et Poissy, pour un douzième des 2,000,000 liv. qu'il a versés au Trésor Royal, remboursables ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance *idem*	166,666	13	4
Aux mêmes, pour intérêts sur le pied de trois pour cent, pendant les six derniers mois 1782 et six premiers mois 1783, de ce qui au dernier Décembre 1782 restoit à rembourser desdits 2,000,000 liv. suivant l'Ordonnance *idem*	43,750		
Aux mêmes, tant pour le montant des réparations faites aux bâtimens desdits marchés de Sceaux et Poissy, que pour remplacement de la rente due sur celui de Sceaux, desquelles le Roi s'est chargé	26,407		3
Au sieur Bagien, Directeur des impositions de Paris, pour frais d'établissement et fournitures de ses Bureaux depuis le premier Avril 1782, à pareil jour 1783; Ordonnance *idem*	2,889	12	
Au sieur Jombert jeune, Libraire, pour 25 exemplaires de l'Art de vérifier les Dates, dont il est Editeur; Ordonnance *idem* . .	450		
Au sieur d'Harvelay, pour remplacement de ce qu'il a payé à différens Trésoriers et autres, sur quittances du sieur Deschamps, Trésorier-général des Monnoies, pour valeur des sols de billon par eux remis à l'Hôtel des Monnoies, en exécution de l'Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1781; Ordonnance du 8 dudit . . .	1,882,308	1	6
Au sieur Moreau de la Rochette, tant pour les fournitures extraordinaires, relatives à la charge d'Inspecteur des Pépinières, que			
De cette part.	10,914,652	13	

	l.	s.	d.
Report.	10,914,652	13	
pour solde de tout compte et indemnité ; Ordonnance *idem*	150,000		
Au sieur Marquet des Grèves, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier d'Avril 1783 ; Ordonnance *idem.*	145,938	10	
Au sieur le Pelletier de Saint-Fargeau, pour remise du droit de survivance de l'Office de Conseiller-Lai au Parlement de Paris, dont il a obtenu l'agrément ; Ordonnance *idem*	3,437	10	
Au sieur Mongenot, pour son voyage et celui des Députés près les Acadiens en Bretagne, pour les déterminer à accepter des établissemens en Corse ; Ordonnance *idem*	2,400		
Au sieur Desvaux, Receveur-général des Finances de Bretagne, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité pendant 1783, dans ledit Duché ; Ordonnance *idem*	1,818	15	
A la Dame veuve du sieur de Treveret, Sénéchal de Rennes, pour la première année du secours à elle accordé pendant quinze ans, pour la mettre en état d'achever l'éducation de ses enfans ; Ordonnance *id.*	1,000		
Au sieur Robinet, tant pour huit exemplaires des 28, 29 et 30e. volumes du Dictionnaire des Sciences Politiques dont il est l'Auteur, que pour reliure aux armes du Roi ; Ordonnance dudit	329	10	
Au sieur d'Harvelay, pour escompte d'assignations négociées directement au Trésor Royal, et autres viremens, depuis le 25 Novembre 1782, jusques et compris le 15 Mai 1783 ; Ordonnance du 15 Juin *idem*	858,472	17	10
A lui, pour intérêts et commission sur les			
De cette part.	12,078,049	15	10

	l.	s.	d.
Report	12,078,049	15	10
valeurs à différentes échéances à lui données en payement de ses avances pendant le quartier de Juillet 1783, tant pour le service du Trésor Royal, que pour celui des Affaires Etrangères, Ligues-Suisses et des Etats-Unis de l'Amérique; Ordonnance *idem*	769,869	8	7
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour remplacement des appointemens du feu sieur Clermont, premier Commis des revenus casuels pour les années 1773, 1774, 1775, et quatre derniers mois 1774, et année entière 1775, des 9,200 liv. accordées pour les appointemens de Commis du Bureau des évaluations, conformément à l'Arrêt du Conseil du 11 Septembre 1774; Ordonnance *id.*	18,266	13	4
Au sieur de Valcourt, Commis au Dépôt d'Histoire et de Droit public, à compte des 13,200 liv. accordées pour être par lui employées, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux, aux frais du travail nécessaire pour parvenir à la collection des Historiens de France, et en procurer l'édition; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur Gaudel, ci-devant Directeur des vingtièmes, à titre de secours pour cette fois seulement, et en renonçant par lui à toute répétition ultérieure; Ordonnance *idem*	2,400		
Au sieur Rouillé de l'Etang, Trésorier-Payeur des gages divers, pour dépenses; Ordonnances de la police de Paris pendant l'année 1783, sous les ordres du sieur Lieutenant-général de police; Ordonnance du 22 dudit	1,444,243		
A lui, pour dépenses extraordinaires de ladite police pendant *idem*; Ordonnance *idem*	64,000		
De cette part	14,379,828	17	9

	l.	s.	d.
Report	14,379,828	17	9
A lui, à compte du payement des réverbères et nétoiement des nouvelles rues de Paris, pendant *idem* ; Ordonnance *idem*.	25,000		
Au sieur Beaujon, pour intérêts sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier d'Avril *idem* ; Ordonnance *idem*	559,389	6	
Au sieur Savalette, pour *idem*, pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	432,000		
Au sieur d'Harvelay, pour escompte d'assignations négociées au Trésor Royal, et autres viremens d'effets, depuis le 19 Octobre 1782, jusqu'au premier Juin 1783 ; Ordonnance *idem*	360,718	13	8
Au sieur Giambonne, Banquier, tant pour remplacement d'intérêts pendant les six premiers mois 1783, qu'il a payés à Gênes pour la régie des Messageries, conformément à l'Arrêt du Conseil du 28 Septembre 1775, que pour commission à demi pour cent, à lui accordé, suivant l'Ordonnance *idem*	35,562	18	
A M. le Duc de Polignac, pour intérêts pendant les six premiers mois *idem* des 1,200,000 liv. par lui déposées au Trésor Royal pour prix de l'engagement du Domaine de Fenestrange en Lorraine ; Ordonnance *idem*	30,000		
Au sieur Bertrand, Trésorier de l'Hôpital de Toulouse, conformément à l'art. 15 de l'Edit de Novembre 1765, pour le quartier de Juillet 1783 des 60,000 liv. accordées annuellement, et jusqu'à ce qu'il ait été affecté des fonds à l'entretien dudit Hôpital ; Ordonnance *idem*	15,000		
A M. le Prince de Conty, pour le quartier d'Avril 1783 des 50,000 liv. à lui accor-			
De cette part.	15,837,499	15	5

	l.	s.	d.
Report.	15,837,499	15	5
dées annuellement par le feu Roi ; Ordonnance *idem*	12,500		
Au sieur Marquis du Chilleau, pour remise des droits de lods et ventes qu'il devoit au Roi pour raison de retrait de la terre de Monthorin en Bretagne, déduction faite des quatre pour cent, attribués aux Administrateurs des Domaines ; Ordonnance *idem*	9,361	4	
Aux Prévôt et Échevins de la ville de Paris, pour les honoraires de la signature des 24,600 contrats de rente en exécution des Edits de Février 1770, Février et Mars 1781, et Janvier 1782, et reconstitutions d'anciennes rentes depuis le 5 Mars 1782, au premier Juin 1783 ; Ordonnance *idem*	9,000		
Au sieur de Bagien, Directeur des impositions de Paris, tant pour ses appointemens que ceux de ses Commis pendant le quartier d'Avril 1783	6,850		
Au sieur Thierriot, Chef du Bureau, pour les suppressions des bénéfices, pour *idem*, pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	6,014	10	
Au sieur de Saint-Priest, Maître des Requêtes, pour six mois échus au premier Avril de son traitement pendant la durée du travail dont il est chargé relativement aux graces accordées par le Roi à différens prisonniers, lors de la naissance du Dauphin ; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Carnot, Commis pour achever les exercices du sieur Caron, ci-devant Trésorier du marc d'or, qui lui ont été accordées pour toute répétition, en considération du travail que lui a occasionné la reddition des comptes dudit sieur Caron, pour les années 1775, 1776, 1777 et 1778 ; Ordonnance *idem*.	4,000		
De cette part.	15,891,225	9	5

	l.	s.	d.
Report	15,891,225	9	5
Au sieur Trudaine, pour remise du droit de survivance de l'Office d'Avocat du Roi au Châtelet de Paris, dont il a obtenu l'agrément ; Ordonnance *idem* . . .	3,437	10	
A la Dame de Saint-André, propriétaire pour moitié de la Maison où sont établis les Bureaux du premier Commis des Finances, pour sa portion dans le quartier de loyer d'Avril 1783	1,750		
A la dame d'Erlach, propriétaire pour l'autre moitié, pour *idem*, dans le quartier *idem*.	1,750		
Au sieur Parent fils, ancien premier Commis du sieur Bertin, Ministre, pour le quartier d'Avril de son traitement annuel de 6,000 liv. en attendant qu'il soit placé ; Ordonnance *idem*	1,500		
Au sieur de Cheppe, Chanoine, Député du Chapitre de Saint-Maxe de Bar-le-Duc, pour subvenir à la dépense de la translation des tombeaux des Princes et Princesses des Maisons de France, de Lorraine et de Bar, de l'Eglise de Saint-Maxe dans celle de Saint-Pierre ; Ordonnance *idem*	1,200		
Aux sieurs Desprez et Sabatier, pour la deuxième expédition des munitions d'effets d'habillement et équipement de Troupes fournis aux Etats-Unis de l'Amérique ; Ordonnance du 29 dudit	2,194,219	7	4
Au sieur Necker, pour intérêts du 1er. Juillet 1782, à pareil jour 1783, du prêt de 2,400,000 liv. par lui remis au Trésor Royal ; Ordonnance *idem*	120,000		
Au sieur Micault d'Harvelay, tant pour appointemens que frais extraordinaires de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 24 millions ; Ordonnance par Arrêt du Conseil du 5 Août 1783	60,000		
De cette part	18,275,082	6	9

	l.	s.	d.
Report. 18,275,082	6	9	
Au sieur Luagier, Trésorier de l'Hôpital des Quinze-Vingts, pour intérêts, pendant les six premiers mois 1783, des deux millions remis au Trésor Royal par les acquéreurs de l'emplacement dudit Hôpital; Ordonnance *idem* 50,000			
Au sieur Loque, fondé de procuration de Madame la Princesse de Lambale, pour les six premiers mois 1783 de son supplément de traitement en qualité de Surintendante de la Maison de la Reine; Ordonnance *idem* 42,500			
Aux Acquéreurs des terreins des Quinze-Vingts, pour intérêts pendant les six premiers mois 1783 des 1,160,000 liv. restant dues des fonds par eux empruntés à Gênes, et versés au Trésor royal avant les termes fixés par leur contrat d'acquisition; Ordonnance *idem* 29,000			
Au sieur Marquet de Bourgade, pour les six premiers mois 1783 de son traitement annuel, en considération de son travail dans l'administration des finances; Ordonnance *idem* 20,000			
Au sieur Mollin, Régisseur de l'école vétérinaire d'Alfort, pour dépenses extraordinaires de ladite école; Ordonnance *idem*. 12,000			
Au sieur d'Hemery, chargé du recouvrement des pensions militaires, pour les six premiers mois 1783, de son traitement annuel et frais de bureau; Ordonnance *idem* . . 10,000			
Aux sieur Comte et dame Comtesse Duhautoy, pour les six premiers mois *idem*, des 12,000 liv. accordées pendant trente années par décision du 30 Janvier 1781, pour indemnité de la résiliation de leur bail des forges de Moyenvic en Lorraine; Ordonnance *idem* 6,000			
De cette part. 18,444,582	6	9	

	l.	s.	d.
Report.	18,444,582	6	9
dance de Languedoc, pour les six premiers mois *idem* de son traitement annuel de 12,000 liv. en attendant qu'il jouisse en entier des revenus attachés à ladite Intendance; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur de la Bove, Intendant en Bretagne, pour *idem*, pendant *idem*, en attendant que ses services lui aient mérité de plus grandes graces; Ordonnance *idem*	5,000		
A lui, pour les six premiers mois *idem* de son traitement annuel de 8000 liv.; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur Manscourt, Trésorier de M. le Prince de Conty, pour les six premiers mois *idem* des intérêts de ce qui reste dû à ladite succession, pour raison de l'échange d'Ivry et Garennes; Ordonnance *idem*. .	4,650		
Au sieur de Colonia, Maître des Requêtes, pour les six mois *idem* des 8000 liv. à lui accordées en considération du travail dont il est chargé pour l'administration des Finances; Ordonnance *idem*	4,000		
A la Dame Ducoudray, chargée d'enseigner l'art des accouchemens dans les Provinces, pour les six premiers mois 1783 de son traitement annuel, tant qu'elle continuera ses cours; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur Baschois, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, pour les six premiers mois *idem* des 6,600 liv. à lui accordées par le feu Roi, pour lui tenir lieu de differens droits attachés aux fonctions de sa charge; Ordonnance *idem*	3,300		
Au sieur Lambert, Conseiller d'Etat, chargé du travail du Bureau des Minages, pour les six premiers mois *idem* des appointemens de ses Commis et frais de Bureaux.	3,000		
Au sieur de la Balue, fondé de procuration			
De cette part.	18,478,532	6	9

	l.	s.	d.
Report.	18,478,532	6	9
du sieur Dupé de la Gaulet de Biaudos, pour les six premiers mois 1783 de la rente viagère accordée au feu sieur Baron de Biaudos, et après lui à son père, pour tenir lieu de ce qui restoit dû par le Roi sur le prix de deux maisons acquises par Sa Majesté, ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur Veytard, Greffier en Chef de l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour appointemens et frais de Bureaux pendant les six premiers mois *idem* des Commis employés à l'enregistrement des titres nouvels, suivant l'Ordonnance *idem*	2,700		
Au sieur de la Ferté, Trésorier de Monsieur, pour les six premiers mois 1783, de l'indemnité accordée pour raison du dixième d'amortissement retenu à Monsieur, sur les intérêts d'un million de livres remis au Trésor Royal en 1765 par le Prince de Conty, qui en a fait le transport à Monsieur; Ordonnance *idem*	2,500		
Au sieur Antoine, Procureur-général de la Chambre des Comptes de Nancy, pour les six premiers mois *idem* de son traitement, relativement à son travail pour l'administration des Domaines de Lorraine; Ordonnance *idem*	2,000		
Au sieur Amelot, Maître des Requêtes, Rapporteur au Comité contentieux des Finances, pour les six premiers mois *idem* de son traitement en cette dernière qualité; Ordonnance *idem*	1,500		
Au sieur Didot jeune, Imprimeur, pour le prix de 2000 exemplaires du Recueil de Pièces concernant les exhumations faites dans l'Eglise de Saint-Eloy de Dunkerque, dont le Roi a ordonné l'impression; Ordonnance *idem*	541	10	
De cette part.	18,490,773	16	9

	l.	s.	d.
Report.	18,490,773	16	9
Au sieur Chardon, Maître des Requêtes, pour indemnité de la retenue du dixième sur les six premiers mois 1783 de ses appointemens en qualité de Procureur-général du Conseil des prises ; Ordonnance *idem*	100		
Au sieur de Sainte-James, ancien Trésorier-général de la Marine, à compte des dépenses secrètes et particulières de la Marine pendant les six premiers mois 1783 ; Ordonnance du 30 Juin *idem*	200,000		
Au sieur Buffaut, Receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Paris : savoir, 277,643 liv. 00 s. 8 d. pour arrérages de l'emprunt fait par ladite ville pour le compte du Roi, en vertu de sa Déclaration du 3 Septembre 1781, à compter du 1er. Octobre 1781, jusques et compris le 6 Juin 1783 ; et 87,199 liv. 18 s. 4 d. tant pour honoraires aux Notaires qui ont passé les contrats, que remboursement du timbre ; Ordonnance du 6 Juillet 1783.	364,842	19	
Au sieur Campy, Banquier ; savoir, 150 mille livres, à quoi ont monté, argent de France, les intérêts pendant les six premiers mois 1783 des six millions empruntés à Gênes pour le compte du Roi, conformément à l'Arrêt du Conseil du 25 Mars 1777, et 750 liv. pour sa commission ; Ordonnance *idem*	150,750		
Au sieur Bourboulon, Trésorier de M. le Comte d'Artois, pour la septième des dix années pendant lesquelles le Roi lui a accordé pareille somme pour être employée aux réparations du Château neuf de Saint-Germain, dont Sa Majesté lui a abandonné l'usufruit ; Ordonnance *id.*	60,000		
Au sieur Sage, Professeur de Minéralogie, pour parfaire le remboursement des frais			
De cette part.	19,266,466	15	9

et

	l.	s.	d.
Report.	19,266,466	15	9
et dépenses par lui faits pour l'acquisition de différents échantillons de toutes les mines et carrières de France, afin de compléter le Cabinet Minéralogique qu'il a vendu au Roi ; Ordonnance *idem* . . .	27,400		
Au sieur Beckvelt, fondé de procuration du sieur de Vergennes, Intendant d'Auch, pour les six premiers mois 1783 de son traitement extraordinaire, tant qu'il sera en ladite Intendance ; Ordonnance *idem*.	5,000		
Au sieur Marquis de Beuvron, pour l'année échue le premier Juillet 1783 des intérêts des rescriptions suspendues, à lui données en payement de partie du prix de deux maisons près le Louvre, vendues au feu Roi, suivant l'Ordonnance *idem*	4,153	13	
Au sieur Meulan, Receveur-général des Finances de la Généralité de Paris, pour remplacement de l'achat de bois pour l'approvisionnement de ladite ville, pendant le mois de Mars 1783 ; Ordonnance *id.*	2,000		
A Madame la Duchesse de Polignac, Gouvernante des Enfans de France, pour les six premiers mois 1783 de l'indemnité du dixième à elle retenue sur les 12,000 liv. qui lui ont été payées pour ses livrées pendant *idem*, Ordonnance *idem* . . .	1,200		
Au sieur de Boulongne de Nogent, Maître des Requêtes, pour gages attribués à son Office, à compter du 18 Juillet 1781 au premier Juillet 1783, déduction sur iceux du dixième et de sa capitation, suivant l'Ordonnance *idem*	703		
Au sieur Rouillé de Lestang, Trésorier-général des dépenses diverses, pour appointemens, loyer, frais de Bureaux et gratifications pendant les six premiers mois 1783, tant de ses Bureaux de Paris, que			
De cette part.	19,306,923	8	9

	l.	s.	d.
Report	19,306,923	8	9
de ceux de Province, suivant l'Ordonnance du 13 dudit	18,000		
A lui pour intérêts pendant les six premiers mois *idem* des 400,000 liv. qu'il a remis au Trésor Royal pour la finance de sondit Office, en ce compris 5,000 liv. pour taxations fixes y attribuées ; Ordonnance du 13 Juillet 1783	15,000		
Au sieur Beaujon, pour la quatrième année échue le 15 Mai 1783, de pareille somme accordée pendant quinze ans, pour être employée, tant au remboursement des deniers pupillaires, qu'aux créanciers de la feue Dlle. Tiercelin, suivant l'Ordonnance *idem*	16,650		
Au sieur Cœur-de-Roi, fondé de procuration du sieur Fourneron, Trésorier de l'Hôpital des Enfans-Trouvés de Nancy, à titre de secours extraordinaire pour subvenir aux besoins de ladite maison ; Ordonnance *idem*	8,000		
Au sieur le Pelletier des Forts, pour remise du droit de survivance par lui dû pour raison de son Office d'Avocat du Roi au Châtelet, dont il a obtenu l'agrément ; Ordonnance *idem*	3,437	10	
Au sieur Mollin, Régisseur de l'Ecole Vétérinaire d'Alfort, pour appointemens, pendant les six derniers mois 1783, des quatre Elèves destinés à étendre les progrès de cet art ; Ordonnance *idem*	800		
Au sieur Guignace, ancien premier Commis du Bureau des fonds et des comptes de la Marine, pour les six premiers mois *idem* de l'indemnité du loyer d'une partie de maison où étoit établ son Bureau des comptes, laquelle n'aura lieu que jusqu'à ce qu'il ait sous-loué cette partie de logement ; Ordonnance *idem*	600		
De cette part.	19,369,410	18	9

	l.	s.	d.
Report.	19,369,410	18	9
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour remplacement de la remise accordée par Sa Majesté au sieur Billiaux, sur sa Maîtrise de Fondeur à Paris; Ordonnance *idem*	300		
Au sieur Buffaut, Receveur-général des deniers patrimoniaux de la ville de Paris, pour être par lui employées au payement des rentes perpétuelles et viagères de l'emprunt fait par la ville pour le compte du Roi en 1777, et ce pour les six premiers mois 1783; Ordonnance du 20 Juillet *id.*	300,000		
Au sieur Magon de la Balue, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier d'Avril 1783; Ordonnance *idem* . . .	217,875	6	8
Au sieur Clément de Barville, Avocat-général de la Cour des Aides de Paris, à titre d'avance, par décision du 4 Juillet 1783, pour servir au payement de partie des sommes par lui empruntées, relativement à l'échange de la Vicomté de Pont-Audemer, suivant l'Ordonnance du 20 dudit	150,000		
Au sieur la Fretté, pour intérêts et commission sur les valeurs à différentes échéances, à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier d'Avril 1783; Ordonnance *idem*	60,625		
Au sieur Thoynet, Trésorier des Ponts et Chaussées, pour les six premiers mois 1783 du montant de l'imposition faite en Lorraine pendant *idem*, pour le service des Ponts et Chaussées, laquelle a été versée directement au Trésor Royal; Ordonnance *idem*	50,000		
Au sieur Nicolas Salzard, Adjudicataire des			
De cette part.	20,148,211	5	5

	l.	s.	d.
Report	20,148,211	5	5
Fermes générales, pour remplacement des six premiers mois 1783 des intérêts, déduction faite des impositions, dûs au Baron de Lanaus, sur ce qui restoit à lui payer du prix de la terre de Roche et Château-Rouilleaux, cédée au Roi; Ordonnance *idem*	11,882	10	
Au sieur Comte de Montboissier, pour remise de moitié des droits de lods et ventes qu'il doit sur la terre de Mortagne, en ce compris les intérêts de la totalité desdits droits, à compter du 5 Décembre 1779, pour les causes expliquées en l'Ordonnance *idem*	10,900		
Au sieur de Cormeré, chargé du plan de réforme sur les traites et gabelles, pour les six premiers mois 1783 de ses appointemens de 12,000 liv. en ladite qualité.	6,000		
Au sieur Ollivier, Secrétaire de la police à Lyon, pour frais de voyage à Trévoux par ordre du Roi, pour y prendre des renseignemens sur l'administration de la Principauté de Dombes, et gratification relativement aux peines et soins que ce travail lui a occasionnés; Ordonnance *id.*	600		
Au sieur d'Harvelay, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement des avances pendant le quartier d'Octobre 1783, tant pour le service du Trésor Royal, que pour celui des Affaires Étrangères des Ligues-Suisses et des Etats-Unis de l'Amérique; Ordonnance du 27 dudit	810,511	2	
Au sieur de Biré, pour *idem*, pendant le quartier d'Avril *idem*, pour le service de la Guerre; Ordonnance *idem*	70,000		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour remplacement de ce qu'il a payé pendant l'année 1783 pour la des-			
De cette part	21,058,104	17	5

	l.	s.	d.
Report	21,058,104	17	5
truction de la mendicité dans ladite Province ; Ordonnance *idem*	3,000		
A lui, pour remplacement, tant des 1,424 liv. payées à la veuve Vatard pour impressions, que des 200 liv. pour secours accordé au nommé Beaudouin, paroisse de Saint-Mervé en Bretagne, dont la femme est accouchée de trois enfans ; Ordonnance *id.*	1,624		
Au sieur Desvaux, Receveur-général du Duché de Bourgogne, pour remplacement des dépenses relatives à la mendicité, pendant 1783, dans ledit Duché ; Ordonnance *idem*	1,807	16	3
Au sieur Dumetz de Rosnay, Maître des Requêtes, pour gages de sondit Office, à compter du premier Juillet 1782, au premier Juillet 1783, déduction faite du dixième et capitation ; Ordonnance *idem*.	360		
Au sieur Villet, pour remboursement des frais de provision de l'Office de Juré-Priseur au bailliage de Poligny, qu'il a payé pour le sieur le Clerc, titulaire dudit Office, qui n'a pu s'y faire recevoir ; Ordonnance *idem*	116	10	
Au sieur de Sainte-James, pour intérêts et commission sur les valeurs à différentes échéances, à lui données en payement de ses avances, tant pour le service de la Marine pendant les mois de Janvier, Avril et Mai 1783, que de celles faites au sieur Caron de Beaumarchais, pendant le mois de Mai et Juin *idem*, relativement au service particulier dont il a été chargé ; Ordonnance du 3 Août 1783	166,687	14	11
Au sieur Thevenin, Architecte, représentant les créanciers de M. le Prince de Guéménée, pour le prix des meubles garnissant la maison située dans l'avenue de Versailles à Paris, acquise par le Roi			
De cette part	21,231,700	18	7

	l. s. d.
Report.	21,231,700 18 7
desdits créanciers, pour le service de Madame Elisabeth, en ce compris 3000 liv. pour honoraires des Notaires qui ont passé les contrats de ventes desdites maisons et des meubles, et 400 liv. aux Tapissiers qui ont prisé lesdits meubles ; Ordonnance *idem*.	71,576
Au sieur de Reverseaux, Intendant de la Rochelle, à titre d'indemnité, tant des frais que lui ont occasionnés les établissemens à Saintes et sur les marais de Rochefort, pour y surveiller les travaux des six Régimens employés au desséchement desdits marais, que pour la dépense de la tenue des tables destinées à recevoir les Officiers desdits Régimens ; Ordonnance *idem*	20,000
Au sieur Baron de Spon, premier Président du Conseil Souverain d'Alsace, pour indemnité, tant du dixième retenu sur ses gages, à compter de 1778 jusqu'au 1er. Janvier 1782, que de la privation, pendant ledit tems, du traitement de 3,000 liv. dont jouissoit son prédécesseur sur l'excédant des impositions d'Alsace ; Ordonnance *id.*	16,800
Aux sieur et dame de Pruns, pour remise accordée sur le prix de l'Office de Trésorier de France au Bureau des Finances de Riom, tombé aux revenus casuels par le décès du sieur de Ligonie, propriétaire et pourvu dudit Office, et frère de ladite Dame de Pruns ; Ordonnance *idem* . . .	12,000
Au sieur Dupont, tant pour ses appointemens que ceux des Commis qu'il a employés par ordre de M. le Comte de Vergennes, Chef du Conseil Royal des Finances, et du sieur Joly de Fleury, Ministre *idem*, à différens travaux sur le	
De cette part.	21,352,076 18 7

	l.	s.	d.
Report.	21,352,076	18	7
commerce et la politique, et remboursement de frais, suivant l'Ordonnance *id.*	8,000		
Au sieur Goix, Chef du contrôle des dépenses de la Marine, pour remboursement de frais de voyages et dépenses par lui faits pendant les six premiers mois 1783, pour le service de l'admistration; Ordonnance *idem*	6,000		
Aux sieurs Prevost, frères, Capitaines-Conducteurs des chaînes, pour remboursement des frais par eux faits en Mai 1783, tant pour la conduite des galériens, que pour frais de nourriture, suivant l'Ordonnance *idem*	5,044	10	
Au sieur Campan, pour dix exemplaires de sa nouvelle édition en italien de la Jérusalem délivrée du Tasse, enrichie de figures; Ordonnance *idem*	2,880		
Au sieur Saugrain, chargé de l'illumination de Paris, pour le payement de sept années arriérées de l'entretien du grand réverbère du Contrôle-général des Finances à Paris; Ordonnance *idem*	1,680		
Au sieur Goezmann, pour trois mois échus le premier Août 1783 des 2000 liv. à lui accordées par décision du 21 Février 1779; Ordonnance *idem*	500		
Au sieur Didot l'aîné, Imprimeur, pour six exemplaires de la nouvelle édition de Télémaque, qu'il a entreprise par ordre du Roi; Ordonnance *idem*	288		
Au sieur Bourboulon, Trésorier de M. le Comte d'Artois, à lui accordées par décision du 5 Janvier 1783; Ordonnance du 10 Août *idem*	2,000,000		
Audit sieur Bourboulon, Trésorier de M. le Comte d'Artois; savoir, 500,000 liv. accordées par décision du 18 Juillet 1781, pour la soulte et plus-value de la terre du Pin sur celle de Noyelles, dont M. le			
De cette part.	23,376,469	8	7

	l.	s.	d.
Report.	23,376,469	8	7
Comte d'Artois a fait l'acquisition, et 500,000 liv. pour intérêts desdits 500,000 l. du 18 Juillet 1781, à pareil jour 1783; Ordonnance *idem*	550,000		
Au sieur Comte de Maillebois, pour indemnité de la remise faite ès mains du Roi, du Gouvernement de Douay, et pensions dont il jouissoit, dont il a consenti l'extinction; Ordonnance *idem*	500,000		
Au sieur Ribes, Receveur-général des finances du Roussillon, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité dans ladite Province; Ord. *id.* . .	5,850	3	10
Au sieur de la Michodière, Conseiller d'Etat, pour une année échue le 20 Juillet 1783, de son traitement en qualité de Commissaire de la loterie de France, et appointemens de son Secrétaire; Ordonnance *idem.*	4,200		
Au sieur le Chassier, comme autorisé, par le partage de la succession du sieur Thoré, caution du Régisseur du domaine de Sèvres, pour moitié de la remise liquidée par Arrêt du Conseil du 24 Juin 1783, pour le debet desdits Régisseurs; Ordonnance *idem* . .	3,898	13	2
Au sieur de Chazelle, pour remise de partie du droit de survivance de son office de Maître des Comptes de Paris; Ord. *id.* . .	3,712	10	
Au sieur Desvaux, Receveur Général des Finances de Bourgogne, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité, pendant 1783, dans ladite Province; Ordonnance *idem*	2,438	14	6
Au sieur Receveur, chargé de l'inspection de la librairie étrangère, pour les six premiers mois 1783, de son traitement en ladite qualité; Ordonnance *idem*	1,500		
Aux Administrateurs de l'hôpital des Enfans-Trouvés de Montdidier, pour la nourriture et entretien des enfans reçus dans ladite Maison pendant les six premiers mois 1783; Ordonnance *idem*	624	10	
De cette part	24,448,694		1

	l.	s.	d.
Report	24,448,694		1
Au sieur Moret, Greffier et Payeur des épices des Officiers du Châtelet, pour remise de l'excédant de la taxe de la Capitation desdits Officiers pour 1783; Ordonnance *idem*.	225		
Au sieur de Beuvron, pour remboursement des rescriptions à lui données en payement et partie du prix de deux maisons par lui vendues au Roi, place du Louvre; Ordonnance du 17 dudit	83,073		
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des fermes générales unies, pour intérêts à quatre pour cent pendant le quartier d'Avril 1783 de ce dont il s'est trouvé en avance sur le prix de son bail au dernier Mars 1783; Ordonnance *idem*	21,974		
Au sieur Boullé, Architecte, pour honoraires, relativement aux opérations par lui faites pour l'établissement des prisons civiles à l'Hôtel-de-la-Force; Ordonnance *idem* . .	20,000		
Au sieur Tolozan, Maître des Requêtes, pour frais de postes et autres dépenses occasionnées par le départ des Commissaires nommés pour se rendre au Chapitre général de Cîteaux; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur Choron, Notaire à Paris, pour salaires et déboursés de différens actes et contrats qu'il a faits pour le compte du Roi pendant 1783; Ordonnance *idem*	1,908	10	
Au sieur Larcher, fondé de procuration de l'administration de l'hôpital d'Evreux, pour nourritures et entretiens des enfans-trouvés, reçus dans ladite Maison pendant les six premiers mois 1783; Ordonnance *idem* . .	1,891		
Au sieur Marquet de Grèves, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le Trésor-Royal pendant le quartier de Juillet *idem*; Ordonnance du 24 dudit	151,354	3	3
De cette part.	24,732,119	13	4

	l.	s.	d.
Report.	24,732,119	13	4
Au sieur Tourteau, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem*	149,825	8	
Au sieur Baron de Breteuil, Ministre d'Etat, à lui accordé par décision du 17 Août 1783; Ordonnance *idem*	60,000		
Au sieur Comte de Périgord, Commandant en Languedoc, pour une année échue le 21 Août 1783, de son traitement annuel; Ordonnance du 24 dudit	20,000		
Au sieur Boyer de Bois-de-Champs, pour remise de moitié du droit de survivance, pour raison de l'Office de Me. des Comptes à Paris, dont il a été pourvu; Ordonnance *idem*	4,950		
Au sieur Fenouillot, Inspecteur des Salines, à compte de ses frais de voyage et séjour dans les Salines de Franche-Comté; Ordonnance du 31 dudit	3,000		
Au sieur Beaugeard, Trésorier-général des Etats de Bretagne, pour remplacement de ce qu'il a payé relativement à la destruction de la mendicité, pendant le mois de Juillet 1783, dans ladite Province; Ordonnance *idem*	3,000		
A lui, pour *idem*, des secours accordés à différentes Paroisses du Diocèse de Nantes; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour remplacement des trois quarts de droits de maîtrise d'Ecrivain, dont la remise a été accordée au nommé Raimbert; Ordonnance *idem*	150		
Au sieur Mongelas, Consul à Cadix, pour indemnité des frais que lui a occasionnés le séjour de M. le Comte d'Artois dans cette Ville; Ordonnance du 7 Septembre . . .	30,000		
Au sieur Marquis de Beuvron, pour intérêts dégradatifs, à compter du premier Juillet 1783 au 15 Avril 1784, des 83,073 liv.,			
De cette part.	25,006,045	1	4

	l.	s.	d.
Report. 25,006,045	1	4	
dont le remboursement, à différentes époques portées en l'Ordonnance *idem*, a été ordonné le 17 Août 1783 1,790	19	10	
Au sieur Beaujon, pour intérêts et remises sur les valeurs à lui données en paiement de ses avances pour le service du Trésor Royal pendant le quartier de Juillet 1783; Ordonnance du 14 de Sepembre *idem* . . 481,316	13		
Aux Héritiers du sieur de Serandey, Receveur-général des Finances de Champagne, pour remplacement de ce qu'il a payé au Trésor Royal sur ses exercices 1767 et 1769, pour couvrir les débets du sieur Millochin, ci-devant Receveur des Tailles de Langres; Ordonnance *idem* 206,657	12	8	
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour compléter le remboursement, tant des arrérages pendant 1783, que de partie des capitaux de l'emprunt de 3 millions, fait par lesdits Etats pour le compte du Roi, conformément à son Edit d'Octobre 1779. 202,279	3	3	
Au sieur Varnier, fondé de procuration des Directeurs et Administrateurs de l'Hôpital de Soissons, pour nourriture et entretien des Enfans-trouvés, reçus dans ladite Maison pendant les six premiers mois de 1783; Ordonnance *idem* 9,948	3		
Au sieur Develly, *idem* des Administrateurs de l'Hôpital de Laon, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem* 4,401	18	1	
Au sieur Mollin, Régisseur de l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort, pour remplacement de ce qu'il a payé au sieur Chabert, Directeur de ladite Ecole, pour six mois arriérés de ses appointemens et ceux de son Secrétaire; Ordonnance *idem* 3,000			
Au sieur Beaujard, Trésorier des Etats de			
De cette part. 25,915,439	11	2	

	l.	s.	d.
Report.	25,915,439	11	2
Bretagne, pour remplacement de ce qu'il a payé relativement à la destruction de la mendicité dans ladite Province. Ord. *id.*	3,000		
Au sieur le Moine, fondé de procuration des Administrateurs de l'Hôpital de Nesle, pour nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, reçus dans ladite maison pendant les six premiers mois 1783. Ord. *id.* . .	2,894	8	8
Au sieur Gaux, , *idem* de ceux de Noyon, pour *idem*, pendant *idem*; Ord. *id.* . .	2,476	7	
Au sieur Duvivier, *idem*, de Clermont, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem*.	1,545	6	8
Au sieur Sobry, *idem*, de l'Hôpital de la Fère, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem*.	1,512	3	3
A la dame Bauran, Econome des Filles de la Charité de Guise, pour nourriture et entretiens des Enfans-Trouvés, reçus pendant *idem*, dans l'Hôtel-Dieu de ladite ville; Ordonnance *idem*	368	18	4
Au sieur Anisson du Perron, Directeur de l'Imprimerie du Roi, pour impressions par lui fournies pendant les six premiers mois 1783, pour le service des Finances. Ordonnance du 21 Septembre.	54,722		
Au sieur Carnault, Commis aux exercices du sieur Caron, ci-devant Trésorier du Marc d'or, pour remplacement de pareille somme due à la caise de l'Ordre du Saint-Esprit, et pour opérer le parfait payement de 350,000 liv. que ladite caisse a versées au Trésor royal en 1770. Ord. du 21 dudit.	14,000		
A M. le prince de Conty, pour le quartier de Juillet 1783 des 50,000 liv. à lui accordées annuellement par décision du 10 Novembre 1764; Ordonnance *idem*. . . .	12,500		
Aux Administrateurs de l'Hôpital Saint-Nicolas de Metz, pour subvenir à la dépense des Enfans-Trouvés, reçus dans ladite maison; Ordonnance *idem*.	10,000		
De cette part.	26,018,458	15	1

	l.	s.	d.
Report.	26,018,458	15	1
Au sieur de la Boullaye, fondé de procuration des Syndics du Pays de Gex, pour être réparties entre les Contribuables aux Tailles dudit Pays, et leur donner moyen de cultiver leurs terres pour les années 1783, 1784 et 1785, suivant l'Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Thierriot, chef des Bureaux établis en considération de l'Arrêt du Conseil, du 19 Mars 1780, pour les suppressions des bénéfices et biens ecclésiastiques, pour ses appointemens, ceux de Sous-chef et Commis de ses Bureaux, et frais d'extraordinaire pendant le quartier de Juillet 1783 . .	5,864	10	
Au sieur Dupont, Greffier des commissions extraordinaires du Conseil, pour honoraires et déboursés, depuis 1767 jusqu'au premier Juin 1783, dans la commission nommée pour l'examen des contestations concernant les Postes et Messageries; Ordonnance *idem*	3,105	5	6
Au sieur Abbé Auger, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à compte de la souscription pour vingt-cinq exemplaires du Démosthène Grec et Latin dont il est l'Editeur; Ordonnance *idem*. .	2,400		
Au sieur Savalette, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en paiement de ses avances pour le service du Trésor royal pendant le quartier de Juillet 1783; Ordonnance du 28 dudit.	450,000		
Au sieur la Freté, pour *idem* pendant *idem*..	60,625		
Au sieur Bertrand, Trésorier de l'Hôpital S. Joseph de Toulouse, pour le quartier d'Octobre *idem*, de la subsistance de ladite maison; Ordonnance *idem*.	15,000		
Au sieur de Cormeré, chargé de travailler à un plan de réforme sur les Aides et Gabelles; savoir, 3,000 livres pour ses			
De cette part.	26,561,453	10	7

	l.	s.	d.
Report	26,561,453	10	7
appointemens pendant le quartier de Juillet 1783, et 6,437 liv. 10 sous, tant pour les appointemens de ses Commis, que pour les gages du garçon de Bureau, à compter du 15 Juillet *idem*, au dernier Septembre suivant; Ordonnance *idem*	9,437	10	
A la Dame Hérissant, Imprimeur-Libraire, cessionnaire du sieur Abbé Pezzana, pour soixante-dix exemplaires in-4°., et de soixante in-8°., reliés, des 10, 11 et 12 volumes des Œuvres de Métastase, nouvelle édition; Ordonnance *idem*.	7,396		
Au sieur de Bagieu, Directeur des impositions de Paris, pour ses appointemens, ceux de ses Commis, et frais de Bureaux pendant le quartier de Juillet 1783; Ordonnance *idem*	6,850		
A la Dame veuve de Saint-André, propriétaire, pour moitié de la maison où sont établis les Bureaux du premier Commis des Finances, pour sa portion dans le quartier de Juillet 1783, du loyer de ladite Maison; Ordonnance *idem*	1,750		
A la Dame d'Erlach, pour sa moitié; Ordonnance *idem*	1,750		
Au sieur Parent fils, premier Commis du sieur Bertin, Ministre, pour le quartier de Juillet *idem*, de son traitement, en attendant qu'il soit placé; Ordonnance *idem*	1,500		
A la dame veuve Gaudin, pour six mois échus le premier Octobre *idem*, des intérêts de ce qui reste dû sur le prix de la vente de bâtimens et ouvrages de construction pour les écuries de Madame à Versailles, suivant l'Ordonnance du 5 Octobre *idem*.	6,119	17	4
Au sieur Président de Corberon, pour les intérêts dégradatifs, du premier Janvier 1783 au 30 Juin 1784, des 100,000 livres			
De cette part.	26,596,256	17	11

	l.	s.	d.
Report.	26,596,256	17	11
à lui ordonnées le 30 Mars suivant, tant pour la finance d'un Office de Conseiller-Lai au Parlement de Paris, pour partie d'une quittance de finance à lui donnée en paiement de celui de Président de la première Chambre des Enquêtes, suivant l'Ordonnance *idem*.	5,583		
Aux Administrateurs de l'Hôpital-général d'Orléans, pour nourriture et entretien pendant les six premiers mois 1783, des enfans-trouvés, reçus dans ladite maison; Ordonnance *idem*	4,354	8	10
Au sieur Desvaux, Receveur-général des Finances de Bourgogne, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité, pendant 1783, dans ledit Duché; Ordonnance *idem*.	3,530	10	
Au sieur Brochet de S. Prest, pour intérêts, du premier Janvier 1780 à pareil jour 1783, de ce à quoi, par Arrêt du Conseil du 12 Décembre 1763, la Finance de son Office de Commissaire aux Requêtes du Palais, a été liquidée eu égard aux 10,000 livres remboursées le 9 Janvier 1780, suivant l'Ordonnance *idem*	1,708	6	8
Au sieur Comte de Boisgelin, pour l'année échue le 18 Avril 1783, de la fondation de deux places dans l'établissement fait en Bretagne pour y recevoir les enfans des pauvres Gentilshommes de ladite Province; Ordonnance *idem*	600		
Au sieur Marquis de Saluces, pour récompense de ses services et de ceux de ses ancêtres; Ordonnance du 12 Octobre. . .	300,000		
Au sieur Le Normand, Receveur-général des Finances de la Rochelle, pour remplacement de ses avances, relativement au desséchement des Marais de Rochefort; Ordonnance *idem*.	300,000		
De cette part.	27,212,038	3	5

	l.	s.	d.
Report.	27,212,038	3	5
Aux Maire, Échevins et Assesseurs de la ville de Marseille pour intérêts pendant six mois échus le 31 Août 1783 des sommes reçues dans l'emprunt fait à Gênes pour payement de l'Arsenal de Marseille, en ce compris les frais de commission suivant l'Ordonnance *idem*.	228,872	7	1
Au sieur Magon de la Balue, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor-Royal pendant le quartier de Juillet 1783; Ordonnance *idem*. .	217,022	18	8
A M. le Maréchal Daubeterre pour l'année 1783 de son traitement comme Commandant en Bretagne; Ordonnance *idem*.	20,000		
Au sieur Brochet de Saint-Prest, Me des Requêtes, pour six mois échus le 1er Octobre 1783 de son traitement pendant la durée du travail dont il est chargé, relativement aux graces accordées à différens prisonniers lors de la naissance du Dauphin; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur Louvion, Religieux, Député des Prieur et Religieux de l'Abbaye de Saint-Vaast d'Arras, pour remise de la moitié des droits de marc d'or qu'ils devoient, relativement à l'obtention des lettres-patentes pour les autoriser à emprunter 600,000 livres pour les causes portées en l'Ordonnance *idem*	4,500		
Au sieur Baron de Bezenval, Commandant des Provinces de l'intérieur du Royaume, pour les appointemens pendant six mois échus le 1er Octobre 1783 de chacun des deux Secrétaires attachés à sadite place; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur de Cormeré chargé d'un plan de réforme sur les traites et gabelles pour			
De cette part.	27,691,433	9	2

frais

	l.	s.	d.
Report.	27,691,433	9	2
frais d'établissement et fournitures de ses Bureaux ; Ordonnance *idem*	2,146	10	
Au sieur Vial, premier Commis de M. Villevault, Mᵉ. des Requêtes, chargé du Département des Fermes générales, pour indemnité de neuf mois de loyer d'un logement servant de Bureau audit sieur Vial, lequel Bureau a été supprimé, suivant qu'il est dit en l'Ordonnance *idem*	787	10	
Au sieur Moreau, ancien Entrepreneur des Pépinières établies à la Rochette, pour diverses fournitures par lui faites pendant 1779 et 1780 au Jardin de Trianon, et à différentes personnes dénommées en l'Ordonnance du 19 dudit.	24,581	3	
Au sieur Bagien, fondé de procuration des Administrateurs de l'Hôtel de Gien, pour la nourriture et entretien des Enfans-Trouvés reçus dans ladite maison depuis le 1ᵉʳ Février 1783 jusqu'au 1ᵉʳ Août suivant ; Ordonnance *idem*	1,886	3	8
Au sieur Feinquenet chargé du recouvrement de l'imposition pour le logement des Suisses, pour six mois échus le 30 Septembre 1783 de l'imposition dont est chagée la maison où sont établis les Bureaux du premier Commis des Finances ; Ordonnance *idem*	150		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des États de Bretagne, pour intérêts dégradatifs pendant 1783 du montant de ses avances pour l'ustensile, cazernement et fourrages des Troupes en Bretagne au-delà des fonds fournis *ad hoc* par ladite Province ; Ordonnance du 26 dudit.	29,219	19	7
A lui, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité dans ladite Province ; Ordonnance *idem.*	3,000		
Au sieur Gamba de Queslinghen, pour			
De cette part.	27,753,204	15	5

	l.	s.	d.
Report.	27,753,204	15	5
indemnité de la perte qu'il a éprouvée dans la non-jouissance des Offices de Jurés-Priseurs de Lille, et remboursement de frais de provisions et marc d'or par lui payés, suivant l'Ordonnance du 26 Octobre 1783.	20,269	14	
Aux Conseillers délégués de feu la Dame Comtesse de Fontenilles, pour la douzième année, échue le 1er Octobre 1783, de pareille somme à elle accordée pendant seize années pour les causes énoncées en l'Arrêt du Conseil du 23 Mars 1772; Ordonnance *idem*.	15,000		
Au sieur Micault d'Harvelay, pour être par lui réparties, à titre de gratification aux neuf Commis du Trésor Royal, qui ont signé les coupons et reconnoissances de la Loterie créée par Arrêt du Conseil du mois d'Avril 1783; Ordonnance *idem*. .	8,000		
Au sieur de Boisgelin, Archevêque d'Aix, pour l'année échue le 20 Octobre 1783, de l'indemnité annuelle à lui accordée à cause des frais et dépenses auxquels il est obligé en qualité de Président de l'Assemblée générale des Communautés du pays de Provence; Ordonnance *idem*. .	6,000		
Au sieur Bernard, fondé de procuration du sieur Dupin de Francueil, Receveur-général des Finances de Metz et & Alsace, pour remplacement de dépenses extraordinaires faites par ordre dans ladite généralité; Ordonnance du 2 Novembre; *idem*	20,000		
Au sieur Comte de Ragouse de la Bastide, pour remise sur le prix de l'Office de Trésorier de France au Bureau des Finances de Riom, dont son frère est décédé propriétaire, tombé aux revenus casuels, faute			
De cette part.	27,822,474	9	5

	l.	s.	d.
Report.	27,822,474	9	5
d'avoir satisfait au payement du 100e. denier ; Ordonnance *idem.*	12,000		
Au sieur Trelliard, pour lui tenir lieu d'appointemens pendant les six derniers mois 1783 ; Ordonnance *idem.*	1,500		
A la Dame veuve Cellier, pour remise du 100e. denier de l'Office de Garde de la Connétablie dont son mari est décédé pourvu, laquelle grace étoit devenue sans effet, faute par lui d'avoir remis sa quittance aux revenus casuels ; Ordonnance *idem.*	329	3	4
Au sieur Marquet des Grèves, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor royal pendant le quartier d'Octobre 1783 ; Ordonnance du 9 dudit.	150,520	16	7
Au sieur Fenouillet de Quingey, Inspecteur-général et premier Commis des Salines, pour les frais que lui ont occasionnés des voyages et séjours qu'il a faits pour l'examen des Salines de Franche-Comté ; Ordonnance *idem*	10,693	6	
Au sieur Goezmann, pour trois mois échus le 1er Novembre 1783, des 2000 à lui accordées par décision ; Ordonnance *idem.*	500		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des États de Bretagne, pour remplacement des frais d'établissement des familles Acadiennes passées dans différentes villes de ladite Province, pendant les six premiers mois 1783 ; Ordonnance du 16 Novembre *idem*	56,400		
Au sieur de Biré, pour intérêt et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service de la Guerre pendant le quartier de Juillet 1783 ; Ordonnance *idem.*	62,030	10	9
De cette part.	28,116,448	5	4

	l.	s.	d.
Report. 28,116,448	5	4	
Au sieur Mollin, Régisseur de l'École Vétérinaire d'Alfort, à compte des constructions nouvelles pour les laboratoires dont ladite École manquoit ; Ordonnance *idem*. 12,000			
Au sieur de Vergennes, Ministre, Commandeur et Grand-Trésorier de l'Ordre du Saint-Esprit, conformément à l'Arrêt du Conseil du 17 Avril 1783, dont le Roi a fait don et abandon audit Ordre, sur la finance de 400,000 livres de l'Office de Trésorier du marc d'or dont le sieur Caron étoit pourvu, suivant l'Ordonnance du 30 Novembre 100,000			
Au sieur Évêque de Nancy, Administrateur de l'Hôpital de ladite Ville, à titre de secours extraordinaire pour subvenir aux besoins de ladite Maison ; Ordonnance *idem*. 8,000			
Au sieur Beaugeard, Trésorier des États de la Bretagne, pour remplacement de dépenses relatives à la destruction de la mendicité dans ladite Province pendant 1783 ; Ordonnance du 30 Novembre *idem* 4,000			
Au sieur Jombert, jeune, Libraire, pour 25 exemplaires de la seconde livraison de l'Ouvrage intitulé l'Art de vérifier les dates, dont il est l'Éditeur ; Ordonnance *idem* 450			
Au sieur Tourteau, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor-Royal pendant le quartier d'Octobre 1783 ; Ordonnance du 7 Décembre *idem* 145,527	12		
Aux Officiers du Châtelet, dénommés en l'état ordonnancé du 7 Décembre, pour			
De cette part. 28,386,425	17	4	

	l. s. d.
Report.	28,386,425 17 4
remise du 100e denier par eux dû sur leurs Offices pendant 1783	107,360 16
Au sieur Manscourt, Trésorier de la succession de feu M. le Prince de Conty, pour restant d'arrérages pendant l'année entière 1783, tenant lieu des fruits et revenus de la Principauté d'Orange que le feu Roi s'est obligé de lui payer annuellement; Ordonnance *idem*	31,150
Au sieur de Calonne, Contrôleur-Général des Finances, pour frais de son établissement; Ordonnance du 14 dudit. . . .	100,000
Au sieur Baron de Breteuil, Ministre, pour *idem*; Ordonnance *idem*	100,000
Au sieur Thoynet, pour intérêts, commission et frais de voiture d'un million par lui avancé pendant l'année 1783 pour le service des ponts et chaussées; Ordonnance *idem*	62,500
Au sieur Micault d'Harvelay, pour appointemens, frais de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 24 millions ordonnés par Arrêt du Conseil du 4 Octobre 1783; Ordonnance *idem*. .	60,000
A M. le Duc de Polignac, pour intérêts pendant les six derniers mois 1783 des 1,200,000 livres par lui deposées au Trésor-Royal pour le prix de l'engagement du Domaine de Fenestrange en Lorraine; Ordonnance *idem*	30,000
Aux Trésoriers de France du Bureau des Finances de la Généralité de Paris, ancienne création, pour leur tenir lieu d'un quartier de gages attribués à leurs Offices pendant 1783; Ordonnance *idem*. .	7,966
Au sieur Vernier, pour lui tenir lieu des intérêts, du 1er Janvier 1778 au 1er Octobre 1783, des 20,000 livres, à quoi par Arrêt du Conseil du 24 dudit a été li-	
De cette part.	28,885,402 13 4

	l.	s.	d.
Report	28,885,402	13	4
quidé le prix de son Office de Contrôleur des Finances de Montpellier, supprimé *idem*	5,750		
Au sieur Desvaux, Receveur-Général des Finances de Bourgogne, pour remplacement de dépenses pendant 1783, relatives à la destruction de la mendicité; Ordonnance *idem*	5,306	1	2
Au sieur Rua, pour une année d'intérêts échus le 2 Décembre 1783 d'une somme de 30,000 livres par lui déposée au Trésor-Royal; Ordonnance *idem*	1,500		
Au sieur de Lepine, Directeur du Bureau général des Nourrices, pour remplacement de ce qu'il a payé pendant les six premiers mois 1783 des mois de nourrices et autres frais pour les enfans nés des mariages faits par la Reine; Ordonnance *idem*	404	19	9
Au sieur Beaujon, pour intérêts et remises sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor-Royal pendant le quartier d'Octobre 1783; Ordonnance du 21 dudit.	476,118	7	
Au sieur Lafreté, pour intérêts et commission sur *idem*, pour *idem*, pendant *idem*	60,625		
Au sieur Buffault, Receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Paris, conformément à l'Arrêt du Conseil du 15 Septembre 1771 pour l'année 1783, de l'indemnité annuelle accordée à la ville, des droits de Paulette et autres redevances sur les Offices des Ports dont elle jouissoit; Ordonnance *idem*	14,586	11	
Au sieur de Cormeré, chargé d'un plan de réforme sur les traites et gabelles, pour ses appointemens, ceux de ses Commis, et gages du Garçon de Bureau, pen-			
De cette part	29,449,693	12	3

	l.	s.	d.
Report. 29,449,693	12	3	
dant le quartier d'Octobre 1783 ; Ordonnance *idem* 12,916	13	4	
A M. le Prince de Conty, pour le quartier d'Octobre 1783 des 50,000 livres que le feu Roi lui a accordées annuellement par décision du 10 Novembre 1764 ; Ordonnance *idem* 12,500			
Au sieur de Bagien, Directeur des Impositions de Paris, tant pour ses appointemens, ceux de ses Commis, que frais de Bureaux pendant le quartier *idem* ; Ordonnance *idem* 6,850			
Au sieur Manscourt, Trésorier de la succession de feu M. le Prince de Conty, pour intérêts pendant les six derniers mois de 1783 de ce qui reste dû pour raison de l'échange des terres d'Yvry et de Garennes ; Ordonnance *idem* 4,650			
Au sieur Angelenne de Saint-Sabin, en considération de son travail pendant 1783 pour la rentrée des débets du sieur Prevost, ancien Trésorier des ponts et chaussées ; Ordonnance *idem* 4,000			
Au sieur Dupuy, pour intérêts pendant Juillet, Août et Septembre 1783 du montant d'une quittance de finance provenant de la liquidation de l'Office de Greffier du Conseil Supérieur de Blois ; Ordonnance *idem* 150			
Au sieur Comte du Botteret, tant en son nom que comme fondé de procuration du sieur Marquis de Coué, conformément à l'Arrêt du Conseil du 21 Octobre 1783 ; savoir, 394,531 livres 13 sols 7 deniers, à quoi a été liquidée la créance du sieur Bertrand leur oncle, pour raison du marché passé entre lui et la Compagnie des Indes, et 601,949 livres 19 sols 6 deniers pour les intérêts à 5 pour 100, à comp-			
De cette part. 29,490,760	5	7	

	l.	s.	d.
Report.	29,490,760	5	7
ter du 5 Mai 1753, jour de la demande du sieur Bertrand, jusques et compris le 21 Octobre 1783; Ordonnance du 28 Décembre *idem*	996,482	11	1
Au sieur Buffault, Receveur-Général des deniers patrimoniaux de la ville de Paris, pour le payement, pendant les six derniers mois 1783, des arrérages des rentes de l'emprunt viager, fait en 1777, suivant *id.*	294,348	9	8
Au sieur Rouillé de l'Étang, Trésorier, payeur général des dépenses diverses, pour payement tant du terrein et de la construction du nouveau Couvent des Capucins de la Chaussée d'Antin, que remplacement du prix de partie de l'ancien Couvent de ceux du Fauxbourg Saint-Jacques; Ordonnance *idem*	120,000		
Au sieur Thoynet, Trésorier-général des Ponts et chaussées, pour les six derniers mois 1783 de l'imposition faite en Lorraine pour le service des Ponts et Chaussées, laquelle a été versée directement au Trésor-Royal; Ordonnance *idem*. . .	50,000		
Au sieur de Longchamp, Régisseur des Postes, pour l'année 1783 de son traitement annuel en ladite qualité; Ord. *id.* . . .	45,000		
Au sieur Giambonne, Banquier, pour remplacement des six mois, échus le 30 Octobre 1783, des intérêts par lui payés à Gènes pour la Régie des Messageries, conformément à l'Arrêt du Conseil du 28 Septembre 1775, en ce compris 176 liv. pour commission; Ordonnance *idem*	35,377	13	6
Au sieur Marquet de Bourgade, pour les six derniers mois *idem* de son traitement, à cause de son travail dans l'administration des Finances; Ordonnance *idem* . . .	20,000		
Au sieur de Buffault, Receveur-général des deniers patrimoniaux de la ville de Paris,			
De cette part.	31,051,968	19	10

	l.	s.	d.
Report.	31,051,968	19	10
pour arrérages, pendant 1783, des rentes viagères constituées pour la ville pour raison des 200,000 liv. empruntées en exécution de l'Arrêt du Conseil du mois de Novembre 1771, pour la Salle de la Comédie Françoise; Ordonnance *idem*	18,187	9	
A lui, pour appointemens d'un Commis liquidateur et frais de Bureaux, relativement au payement des arrérages de l'emprunt d'Août 1777, pendant *idem*; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur de Launay, Receveur-général des Finances, pour *idem*, échus le dernier Décembre 1783, des capitaux reçus dans l'emprunt des Etats d'Artois; Ord. *id.* . .	16,751	2	10
Au sieur Cornuau, Trésorier de M. le Duc de Penthièvre, son fondé de procuration, pour *idem*, pendant l'année *idem*, des rentes constituées par feu M. le Comte d'Eu, aux anciens Fermiers de la Principauté de Dombes, dont le Roi s'est chargé, ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance *idem*	15,832	9	6
Au sieur Thierriot, Chef du Bureau, pour les suppressions des bénéfices, tant pour ses appointemens, que ceux de ses Commis et frais extraordinaires pendant le quartier d'Octobre 1783; Ordonnance *idem*.	5,006	9	
Au sieur Mercier de la Source, pour intérêts du 18 Septembre 1783, à la fin de ladite année, des 100,000 liv. par lui versées ledit jour au Trésor Royal pour compléter les 500,000 liv. de Finance d'une de ses charges de Commissaire du Bureau-général de la Maison du Roi; Ordonnance *idem* . .	1,444	10	4
Au sieur Amelot, Maître des Requêtes, Rapporteur au Comité contentieux des Finances pour ce qui lui revenoit, à compter du premier Juillet 1783 au 30 Novembre sui-			
De cette part.	31,112,191		6

	l.	s.	d.
Report. 31,112,191			6
vant, de son traitement de 3,000 liv. suivant l'Ordonnance *idem*	1,241	13	4
A Madame la Duchesse de Polignac, Gouvernante des Enfans de France, pour les six derniers mois 1783, de l'indemnité annuelle du 10e. à elle retenu sur les 24,000 livres qui lui ont été payées pour les livrées de ladite année; Ordonnance *idem*.	1,200		
Au sieur de Fumeron de Verrières, Maître des Requêtes, pour remplacement de ce qui auroit dû lui revenir, déduction faite du dixième et capitation, pour les gages de son Office, du 16 Mai 1781 à la fin de 1783, non employés dans l'état du Parlement; Ordonnance *idem*	945		
Au sieur d'Harvelay, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le service extraordinaire du Trésor Royal pendant les quatre derniers mois 1783; Ordonnance du 4 Janvier 1784	253,472	4	4
Au sieur Campy, Banquier, pour intérêts pendant les six derniers mois 1783 des six millions fournis dans l'emprunt fait à Gènes, conformément à l'Arrêt du Conseil du 25 Mars 1777, et ce compris 750 liv. pour la Commission; Ord. *id*. . . .	150,750		
Au sieur Loque, fondé de procuration de Madame la Princesse Lambale, pour les six derniers mois 1783 des 85,000 liv. de supplément de traitement, en qualité de Surintendante de la Maison de la Reine; Ordonnance *idem*	42,500		
Au sieur Dhemery, chargé du recouvrement des pensions militaires, pour les six derniers mois 1783 de son traitement et de ses frais de Bureaux; Ordonnance *idem*.	10,000		
Au sieur de Saint-Priest fils, Adjoint à l'Intendance de Languedoc, pour les six derniers mois *idem* de son traitement, en attendant qu'il jouisse en entier des re-			
Report. 31,572,299	18		2

	l.	s.	d.
Report. 31,572,299	18	2	
venus attachés à ladite Intendance ; Ordonnance *idem* 6,000			
Au sieur de la Bove, Intendant de Bretagne, pour son traitement pendant *idem* . . . 5,000			
A lui, pour autre traitement pendant *idem* ; Ordonnance *idem* 4,000			
Au sieur de Colonia, Maître des Requêtes, pour les six derniers *idem* de son traitement, en considération de son travail pour l'administration des finances ; Ordonnance *idem* 4,000			
A la Dame Ducoudray, Sage-Femme, pour *idem*, pendant *idem*, tant qu'elle continuera son Cours d'accouchement ; Ordonnance *idem* 4,000			
Au sieur Bachois, Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris, pour les six derniers mois *idem* de ses appointemens lui tenans lieu de différens droits attachés aux fonctions de sa charge ; Ordonnance *id.* 3,300			
Au sieur de la Bastide, fondé de procuration du sieur Dupé de la Graulet de Biaudos, pour les six derniers mois *idem* de l'indemnité viagère motivée en l'Ordonnance *idem* 3,000			
Au sieur Lambert, Maître des Requêtes, chargé du Bureau des minages, pour appointemens et frais de Bureaux, pendant *idem* ; Ordonnance *idem* 3,000			
Au sieur de la Ferté, Trésorier de la Maison de Monsieur, pour les six derniers mois 1783 de l'indemnité du dixième qui lui est retenu sur les intérêts d'un million remis au Trésor Royal en 1765, ainsi qu'il est dit en l'Ordonnance *idem* 2,500			
Au sieur Anthoine, Procureur-général en la Chambre des Comptes de Nancy, pour son traitement pendant les six derniers			
De cette part. 31,607,099	18	2	

	l.	s.	d.
Report	31,607,099	18	2
mois 1783, comme chargé d'un travail pour l'administration des Domaines de cette Province ; Ordonnance *idem*	2,000		
A la dame de Saint-André, propriétaire pour moitié de la Maison des Bureaux du premier Commis des Finances, pour sa portion dans le loyer de ladite Maison pendant le quartier d'Octobre *idem* ; Ordonnance *idem*	1,750		
A la Dame d'Erlach, propriétaire *idem*, pour *idem*, pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	1,750		
Au sieur Parent fils, premier Commis du sieur Bertin, Ministre, pour le quartier *idem* de son traitement ; Ordonnance *id.*	1,500		
Au sieur Receveur, chargé de l'inspection de la Librairie étrangère, pour les six derniers mois *idem*, de *idem* ; Ordonnance *idem*	1,500		
Au sieur Chardon, Maître des Requêtes, pour indemnité du dixième qui lui est retenu sur les six derniers mois *idem* de ses appointemens en qualité de Procureur-général du Conseil des prises ; Ordonnance *idem*	100		
Au sieur Savalette, pour intérêts de commission sur les valeurs à différentes échéances à lui données en payement de ses avances pour le service du Trésor Royal, pendant le quartier d'Octobre 1783 ; Ordonnance du 11 dudit	360,000		
A la Dame Comtesse Duhautoy, pour indemnité pendant les six derniers mois *id.* de la résiliation du bail des forges de Moyeuvre en Lorraine ; Ordonnance *id.*	6,000		
Au sieur de Vergennes, ancien Intendant d'Auch, pour son traitement pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	5,000		
De cette part.	31,986,699	18	2

	l.	s.	d.
Report 31,986,699	18	2	
Au sieur Veytard, Greffier en Chef de l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour appointemens et frais de Bureaux relatifs à l'enregistrement des titres nouvels annoncés en l'Ordonnance *idem*, pendant les six derniers mois 2,700			
Au sieur Guignace, ancien premier Commis du Bureau des comptes de la Marine, pour indemnité, pendant les six derniers mois 1783 du loyer d'une partie de maison où étoit sondit Bureau; Ordonnance *idem*. 600			
Au sieur de Champcenetz, pour les dépenses faites pendant le quartier d'Avril 1783 pour le gouvernement des Tuileries; Ordonnance du 18 dudit 39,203	3	6	
A lui, pour *idem*, pendant le quartier de Juillet *idem*; Ordonnance *idem* 29,311	18	9	
Au sieur Magon de la Balue, pour intérêts et commission sur les valeurs à lui données en payement de ses avances pour le Trésor Royal, pendant le quartier d'Octobre 1783; Ordonnance du 25 dudit . . 202,015	7		
Au sieur de Biré, pour *idem*, pour le service de la Guerre pendant le quartier d'Octobre 1783; Ordonnance *idem* . . . 60,416	13	4	
Au sieur de Serilly, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem* 53,706	15		
Au sieur de Champcenetz, pour dépenses du Gouvernement des Tuileries pendant *idem*; Ordonnance *idem* 31,263	9	6	
A lui, pour dépenses *idem* pendant le quartier de Janvier *idem*; Ordonnance *idem* . . . 31,061	19		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour frais d'établissement, et autres dépenses des familles acadiennes passées dans différentes Villes de ladite Province, pendant les six derniers mois de 1783 56,400			
De cette part 32,493,379	4	3	

	l.	s.	d.
Report.	32,493,379	4	3
Au sieur Rouillé de l'Étang *idem*, des dépenses diverses pour appointemens, frais de Bureaux, gages et loyers de Bureaux pendant *idem*, tant à Paris qu'en Province, suivant l'Ordonnance du premier Février 1784	18,000		
A lui, pour intérêts de la Finance de son Office, et taxations fixées y attribuées pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance *idem*	15,000		
Au sieur Rouillé de l'Étang, pour gratification de son travail extraordinaire; Ordonnance *idem*	2,500		
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes, pour remplacement d'intérêts payés au Baron de Lanans, sur ce qui restoit à lui payer du prix de la terre de Roche, cédée au Roi, et ce pour les six derniers mois 1783; Ordonnance *idem*	11,882	10	
Au sieur Goix, Chef d'un Bureau des Finances, pour remboursement de frais de voyages et autres qu'il a faits pour le service de l'administration pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance du 8 dudit	6,000		
Au sieur Anisson Duperron, Directeur de l'Imprimerie Royale, pour impressions fournies pendant *idem*, pour le service des Finances; Ordonnance du 4 dudit	29,763	10	
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes, pour intérêts pendant le quartier de Juillet 1783, sur le pied de quatre pour cent, de ce dont il s'est trouvé en avance sur le prix de son Bail au dernier Juin 1783; Ordonnance du 17 Octobre *idem.*	57,599		
A lui, pour intérêts *idem*, de *idem* au dernier Septembre 1783; Ordonnance *idem* . . .	23,689		
De cette part.	32,657,813	4	3

	l.	s.	d.
Report.	32,657,813	4	3
Au sieur Randon de la Tour, Trésorier de la Maison du Roi, pour appointemens de Commis, gratifications et frais de Bureaux, pendant les deux derniers mois 1783; Ordonnance du 9 Décembre 1787 . .	129,000		
Total des dépenses diverses	32,786,813	4	3

RÉCAPITULATION.

Ordonnances au Porteur.	30,231,347	8	3
Gratifications.	401,100		
Dépenses diverses.	32,786,813	4	3
TOTAL GÉNÉRAL.	63,419,260	12	6

ETAT DE COMPTANT,

RESTE DE L'ANNÉE 1783.

ETAT DE COMPTANT,

RESTE DE L'ANNÉE 1783.

ÉTAT de plusieurs parties et sommes de deniers que le Roi a commandé et ordonné, 1°. à M. Micault d'Harvelay, Garde de son Trésor Royal, en exercice pendant l'année 1783; 2°. à M. de la Borde de Méreville, aussi Garde de son Trésor Royal, commis par Arrêt du Conseil du 27 Décembre 1785, et Lettres-Patentes sur icelui, du 27 Avril 1786, registrées en la Chambre des Comptes, le premier Juin suivant, pour achever les exercices commencés par ledit sieur Micault d'Harvelay; 3°. et enfin à M. Joseph Duruey, Conseiller d'Etat, Conseiller du Roi en ses Conseils, Administrateur de son Trésor Royal, au Département de la recette générale, Commis aux exercices des sieurs d'Harvelay et de Méreville, par Arrêt du Conseil du 29 Juin 1789, suivi de Lettres-Patentes du même jour, registrées en la Chambre des Comptes, le de la même année, de payer et délivrer comptant, à diverses fois, sur les restes de l'exercice de ladite année 1783, pour les causes, selon et ainsi qu'il sera ci-après déclaré, pour toutes lesquelles parties, montantes à la somme de

SA MAJESTÉ a fait expédier un acquit de comptant à la décharge desdits sieurs d'Harvelay et la Borde de Méreville, n'ayant voulu que des personnes ni des causes pour lesquelles lesdites sommes ont été payées, il soit fait aucune mention ou déclarations, ni que lesdits comptables, susnommés, en fassent aucune chose apparoir.

PREMIÈREMENT.

ORDONNANCE AU PORTEUR.

Au porteur de l'Ordonnance du 18 Janvier 1784, pour affaires secrètes. . . . . 25,000 l.

Reste. A 2

	l.	s.	d.
Report	25,000		
Au porteur, *idem*, du 25 *idem*.	9,000		
Au porteur, *idem*.	3,625		
Au porteur, *idem*, du 15 Février 1784. . .	3,400,000		
Au porteur, *idem*, dudit premier, *idem*. . .	500,000		
Au porteur, *idem* dudit, du 21 Mars 1784. .	8,700,000		
Au porteur, *idem*, du 25 Avril, *idem*. . .	373,337	10	
Au porteur, *idem*, du 2 Mai, *idem*.	1,000,000		
Au porteur, *idem*, dudit premier, *idem*. . .	250,000		
Au porteur, *idem*, dudit premier *idem*. . . .	100,000		
Au porteur, *idem*, du 16 Mai 1784.	1,000		
Au porteur, *idem*, du 20 Juin 1784, pour *idem*.	1,000,000		
Au porteur, *idem*, du 27 Juin, *idem*. . . .	100,000		
Au porteur *idem*, du 18 Juillet, *idem*, pour *idem*	3,250,000		
Au porteur, *idem*, du 6 Août 1784, pour *idem*.	800,000		
Au porteur, *idem*, du 19 Septembre *idem*, pour *idem*.	35,524	14	
Au porteur, *idem*, du *idem*, pour *idem*. . .	2,400		
Au porteur, *idem*, 6 Novembre 1785, pour *idem*.	1,164,201	13	6
TOTAL des Ordonnances au Porteur. . .	20,714,088	17	6

GRATIFICATIONS.

Au sieur de Nicolaï, premier Président de la Chambre des Comptes de Paris, pour gratification annuelle jusqu'à son entrée en jouissance des revenus de sa charge; Ordonnance du 4 Janvier 1784	10,000 l.	
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, en considération du travail dont il a été chargé en 1783; Ordonnance du 11 Janvier 1784	20,000	
De cette part	30,000 l.	

	l.	s	d.
Report	30,000		
A lui, pour être distribuées aux Commis de ses Bureaux	5,000		
Au sieur Provandier, pour sa gratification, à cause de la signature des 60,000 billets de la Loterie établie par arrêt du conseil, du 4 Octobre 1783	2,000		
Au sieur Richer, pour l'année 1783 de la gratification annuelle; Ordonnance du 18 Janvier 1784	1,800		
A M. le Duc de Polignac, pour les huit derniers mois 1783 des 30,000 livres à lui accordées, à titre de gratification; Ordonnance du 25 Janvier 1784	20,000		
Au sieur Sourdeau, Caissier des Droits du Sceau, pour gratification; Ordonnance du premier Février 1784	2,400		
Au sieur Aviat, premier Commis des rentes générales des Finances, pour son travail pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	1,200		
Au sieur Cousin, Caissier des Etats de Bourgogne, pour *idem*; Ordonnance du 15 Février 1784.	3,000		
A la Dame Veuve de la Bourdonnaye, pour *idem*; Ordonnance du 29 dudit mois. . . .	2,000		
Au sieur Guerier de Bezance, premier Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand, pour les neuf derniers mois 1783 des 4,000 livres de gratification à lui accordées; Ordonnance du 14 Mars 1784	3,000		
Au sieur Thoynet, Trésorier-général des Ponts et Chaussées pour *idem*; Ordonnance du 28 dudit mois.	8,000		
Au sieur de Bonnaire de Forges, Maître des Requêtes, chargé de l'Administration de la Régie des Domaines, pour les six derniers mois 1784, de sa gratification de 15,000 livres; Ordonnance *idem*	7,500		
De cette part	85,900		

	l. s. d.
Report	85,900
Au sieur de Caradeuc, Procureur-général du Parlement de Bretagne, pour sa gratification pendant l'année 1783; Ordonnance du 2 Mai 1784.	3,000
Au sieur Frenais, subdélégué du sieur Intendant et Commissaire départi pour l'exécution des Ordres du Roi en Bretagne, pour *idem*; Ordonnance *idem*. . . .	2,000
Au sieur Fieux, chargé, sous les ordres des sieurs de Lessart de la Millière et de Villevault, du département des Villes, des Hôpitaux et des Bureaux des Finances, pour *idem*; Ordonnance *idem*, du 25 Juillet 1784.	3,000
Au sieur Boutin, Trésorier-général de la Marine et des Colonies, pour *idem*; Ordonnance du premier Août 1784.	20,000
A lui pour être par lui distribuées à titre de gratification, aux Commis de ses Bureaux; Ordonnance *idem*.	9,500
Aux Commis du Trésor-Royal, nommés par l'Arrêt du Conseil, du 6 Janvier 1783, pour signer les coupons d'intérêts pour les quittances au Porteur de l'emprunt de 10 millions de rentes créées par Edit de Décembre 1782; Ordonnance du 29 Août 1784.	6,000
Au sieur Angelesme de Saint-Sabin, pour gratification, à cause de ses soins pour la rentrée des debets du sieur Prevost, ancien Trésorier des Ponts et Chaussées; Ordonnance du 26 Septembre 1784. . . .	10,000
Au sieur Pitois, pour *idem*, à cause de la signature des 100,000 billets qui ont concouru à la chance des 1,500,000 livres de rentes viagères correspondantes à celles créées par Edit de Décembre 1783; Ordonnance du 12 Décembre 1784.	3,600
Au sieur Raviot, Commis aux exercices du	
De cette part	143,000

	l.	s.	d.
Report	143,000		
feu sieur Desvaux, Receveur-général des Finances du Duché de Bourgogne, pour la gratification dudit feu sieur Desvaux, à raison de 3 den. pour liv. sur le montant net de sa recette; Ordonnance du 26 mars 1786	7,645	11	
TOTAL des gratifications.	150,645	11	

DÉPENSES DIVERSES.

Au sieur Evêque de Metz, pour être distribuées aux Curés, Maîtres d'Ecole et autres personnes desservant les Paroisses Catholiques, voisines de la Sarre; Ordonnance du 4 Janvier 1784	23,000	l.	
Au sieur Joly de Fleury, Procureur-général du Roi au Parlement de Paris, pour les intérêts au denier 20, dixième déduit pendant l'année 1783, des 300,000 livres portées dans le brevet de retenue, dont la valeur a été remboursée à M. le Chancelier d'Aguesseau par le feu sieur Joly de Fleury père; Ordonnance du 4 janvier 1784	13,500		
A M. de Cypierre, Intendant à Orléans, par forme de supplément à son traitement pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*. .	12,000		
Au sieur de Crosne, Intendant de Rouen, pour *idem*; ordonnance *idem*	12,000		
Au sieur d'Aligre, premier Président du Parlement de Paris, pour *idem*; Ordonnance *idem*	12,000		
Au sieur Maréchal de Levis, Gouverneur de la Province d'Artois, par forme d'indemnité de ses dépenses extraordinaires,			
De cette part	72,500		

	l.	s.	d.
Report	72,500		
à cause de la tenue des Etats de ladite Province, en 1783.	10,000		
Au sieur Augran d'Alleray, Lieutenant-civil au Châtelet de Paris, par forme de supplément à son traitement, pendant l'année *idem*; Ordonnance *idem*	10,000		
Au sieur de Montholon, Procureur-général de la Chambre des Comptes de Paris, pour indemnité d'appointemens de Commis et frais de Bureaux extraordinaires pendant l'année 1783.	10,000		
Au sieur Vicomte de Laval, Gouverneur des Ville et Château de Compiègne, pour indemnité de ses dépenses pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*.	1,000		
Au sieur de la Borde, pour indemnité pendant l'année 1783, du dixième à lui retenu sur les 60,000 livres de rente sur les aides et les Gabelles à lui cédées par M. le Prince de Conty, par transport du 24 Mars 1777, minute à Duclos Dufresnoy, Notaire à Paris; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur de la Bourdonnaye de Blossac fils, Adjoint à l'Intendance de Poitiers, pour une année échue, le 14 Septembre 1783, du traitement à lui accordé; Ordonnance *idem*.	6,000		
Au sieur de Saint-Priest, Intendant en Languedoc, pour supplément de traitement, en 1783; Ordonnance du 4 janvier 1784.	6,000		
Au sieur de la Bove, Intendant en Bretagne, pour *idem*; Ordonnance *idem*	6,000		
Au même, savoir, 3,000 livres pour appointemens de Commis d'augmentation, et 3,000 livres pour frais extraordinaires de Bureaux pendant l'année *idem*; Ordonnance dudit.	6,000		
Au sieur Valleteau de la Fosse, Maître des Comptes, pour l'année 1783 de son trai-			
De cette part	133,500		

	l.	s.	d.
Report	133,500		
tement annuel, en qualité de Commissaire du Bureau-général des dépenses de la Maison du Roi, établi par Edit de janvier 1780; Ordonnance *idem*	5,000		
Au sieur de Saint-Priest, Intendant en Languedoc, pour indemnité de ses dépenses à cause de ses voyages et séjours à Beaucaire, en 1783, pendant la tenue de la Foire; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur de Barmond, Garde des Registres du Contrôle-général des Finances, pour son travail pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur de Launay *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem*	4,000		
Au sieur Comte de Barrin, pour l'année 1783 de son traitement annuel, en qualité de Lieutenant-général de la Principauté de Dombes; Ordonnance *idem*	3,600		
Au sieur Foullon d'Ecoltiers, Maître des Requêtes, et chargé d'un travail pour l'Administration des Finances pour l'année 1783 de son traitement annuel	3,000		
Au sieur de Catuelan, premier Président du Parlement de Bretagne, pour indemnité, et lui tenir lieu de logement, pendant *idem*; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur de la Caze, premier Président du Parlement de Pau, pour l'année *idem*, de la Pension attachée à son Office; Ordonnance *idem*	3,000		
Au sieur de Brequigny, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, par forme d'augmentation d'appointemens pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	2,400		
Au sieur Weytard, Greffier en Chef et conservateur des hypothèques des Offices de l'Hôtel-de-Ville de Paris, tant en son nom, que comme Cessionnaire du sieur			
De cette part	165,500		

	l.	s.	d.
Report	165,500		
Taitbout, son prédécesseur, pour l'année 1783, de l'indemnité annuelle à lui accordée; Ordonnance *idem*.	1,800		
Au sieur Dupin de Francueil, Receveur-général des Finances de Metz et Alsace, pour remplacement de pareille somme par lui versée au Trésor-Royal, comme partie non réclamée de ses comptes de l'exercice de 1771, laquelle somme avoit été précédemment par lui versée dans la caisse du recouvrement des gages intermédiaires; Ordonnance *idem*	1,170		
Au sieur de la Bourdonnaye de Blossac, Maître des Requêtes, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir pour les gages attribués à son Office de Maître des Requêtes pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	360		
Au sieur Rouillé de l'Etang, Trésorier-Payeur-général des dépenses diverses, pour être distribuées sous les ordres du Lieutenant-général de Police de la Ville de Paris, aux Pauvres des Paroisses de ladite Ville; Ordonnance du 11 Janvier 1784 . .	15,000		
Au sieur Touya, Trésorier de la Ville de Bordeaux, pour intérêts pendant l'année 1783, du rachat fait par la Ville de Bordeaux, du fonds des lanternes publiques établies dans ladite Ville, en exécution de l'Edit de Juin 1698; Ordonnance *idem*.	8,735	4	8
Aux Administrateurs de l'Hôpital de Vire, pour la nourriture et entretien des Enfans-trouvés reçus dans ladite Maison, depuis le premier Octobre 1782 jusqu'au premier Octobre 1783	5,464		
Au sieur de Valcourt, Commis au dépôt d'Histoire et du Droit public, pour les huit derniers mois 1783, de celle de 1,200 liv. à lui accordée annuellement; Ordonnance *idem*	800		
De cette part	198,829	4	8

	l.	s.	d.
Report	198,829	4	8
A l'Hôpital des Enfans-Trouvés de Villedieu, généralité de Caen, pour nourriture et entretien des Enfans-Trouvés reçus en ladite Maison, depuis le premier Octobre 1782, jusqu'au premier Octobre; Ordonnance *idem*	408	8	
Au sieur de Sartine, Maître des Requêtes ordinaires de l'Hôtel, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir, déduction faite des dixièmes et Capitation pour les gages attribués à son Office pendant l'année 1783; Ordonnance *id.*	360		
Au sieur Micault d'Harvelay, à cause de pareille somme à lui accordée, tant pour appointemens de Commis que pour frais extraordinaires des Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 200 millions, créé par Édit de Décembre 1782, et réduit à 1,000,000 par l'Arrêt du Conseil du 1er Décembre 1783; Ordonnance du 18 Janvier 1784.	250,000		
A la Dame veuve et héritiers du sieur Fuquois, tant pour indemnité de la perte éprouvée par le feu sieur Fuquois dans la non-jouissance des Offices de Jurés-Priseurs des États de la Flandre Maritime dont il étoit ci-devant, . . . que pour remboursement des frais de provisions et de marc d'or par lui payés pour sa réception auxdits Offices, desquels Offices lesdits États ont fait l'acquisition en vertu de l'autorisation du Roi; Ordonnance du 18 Janvier 1784.	24,918		
Au sieur Desvaux, Receveur-général des Finances du Duché de Bourgogne et des Pays de Bresse, Bugey et Gex, pour remplacement de pareille somme par lui payée sur les Ordonnances de l'Intendant pour les dépenses relatives à la destruction de			
De cette part	474,515	12	8

	l.	s.	d.
Report	474,515	12	8
la mendicité, pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	13,157		
Au sieur Moreau, ci-devant Entrepreneur de la Pépinière établie à la Rochette près Melun, pour le payement de la fourniture d'arbres par lui faite pour le jardin de l'Hôtel de la Police à Paris; Ordonnance *idem*	4,440		
Au sieur Mesnard de Conichard, pour la Garde du dépôt des papiers concernant les pays d'État, des Eaux et Forêts et autres Ordonnances; Ordonnance *idem*	2,100		
Au sieur Quentin, Marchand Papetier à Paris, pour le payement des fournitures par lui faites depuis le mois de Novembre 1783 jusqu'à la fin de ladite année, pour les Bureaux du Secrétariat du sieur de Calonne, lors Contrôleur-général des Finances; Ordonnance *idem*	1,559	10	
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour remplacement de pareille somme à laquelle se trouvent monter les trois quarts des droits qui lui étoient dus pour raison de la Maîtrise de Menuisier en la ville de Troyes, dont le Roi a accordé la remise au nommé Thevenin; Ordonnance *idem*	188	3	
Au sieur de Beaumont, pour le prix de 100 exemplaires de la nouvelle Édition de l'Ouvrage intitulé Jurisprudence des rentes, dont il est l'Auteur; Ordonnance du 19 Janvier 1784.	600		
Au sieur Marquis de la Sonne, à la décharge des debets des comptes des exercices de feu sieur le Mouffle de Georville, Trésorier général de la Marine; Ordonnance du 25 Janvier 1784.	599,816	4	11
A lui, à la décharge des debets dudit sieur de Georville, pour le remboursement de			
De cette part	1,096,376	10	7

	l.	s.	d.
Report	1,096,375	10	7
pareille somme due au Roi, par la succession du sieur de Georville, à cause du payement fait par Sa Majesté à la succession du feu sieur de Selle, Trésorier de la Marine, de pareille somme qui lui étoit due sur son exercice en 1771 par le sieur le Bel, Trésorier particulier du Port de Brest, Créancier du sieur de Georville sur son exercice 1762; Ordonnance, *idem*.	283,069	11	
Au sieur Beaugeard, Trésorier des États de la Province de Bretagne, pour remplacement de pareille somme à laquelle s'est trouvée monter la Capitation des Officiers du Parlement de la Chambre des Comptes et de la Chancellerie de Bretagne, pour l'année 1783, et dont les fonds avoient été versés au Trésor-Royal, quoique compris dans l'abonnement général de la capitation de ladite Province.	46,978	5	
A lui, pour remplacement de pareille somme qu'auroit dû payer à ladite Province M. le Duc de Penthièvre pour les trois vingtièmes 1783, et 4 sols pour liv. du premier, de ses biens en Bretagne, lesquels ont été compris dans l'abonnement de ladite province et dans celui de M. le Duc de Penthièvre; Ordonnance *idem*.	39,365	17	11
Au sieur Beaugeard, pour remplacement de pareille somme qu'auroit dû payer, *idem*; Ordonnance *idem*.	25,065	17	1
Au sieur Guillaume, Payeur des gages de la Chambre des Comptes de Paris, à lui accordées pour remise; Ordonnance *idem* . .	20,000		
Au sieur Beaugeard, Trésorier de la Province de Bretagne, pour remplacement de pareille somme par lui employée pour la destruction de la mendicité; Ordonnance, *idem* . . .	13,500		
A lui, pour remplacement de pareille somme imposée sur les habitans des Marches com-			
De cette part.	1,524,356	1	7

	l.	s.	d.
Report	1,524,356	1	7
munes de Bretagne, pour les trois vingtièmes de l'année 1783, et quatre sols pour livres des prémices des biens par eux possédés dans l'Evêché de Nantes, et dont le Roi a bien voulu tenir compte à ladite Province; Ordonnance *idem*	12,708	17	
Au sieur de Collombier, Inspecteur des hôpitaux civils et maisons de force du Royaume, pour l'année 1783 de son traitement annuel; Ordonnance *idem*	12,000		
Au sieur Fieux, l'un des premiers Commis de l'Administration générale des finances, chargé du Département des villes et des hôpitaux, pour remboursement de ses frais, tant ordinaires qu'extraordinaires, pendant l'année *idem*	3,858		
Au sieur Gallimard, pour le montant de la fourniture de bois par lui faite, pendant l'année 1783, à la Compagnie des bas-Officiers invalides commis à la garde du château de Vincennes; Ordonnance *idem*.	3,191		
Au sieur de Valcourt, Commis au dépôt d'Histoire et de Droit public, et chargé de la collection des Historiens de France, pour portion de son traitement; Ordonnance *idem*	3,000		
A la Dame le Roux, pour le montant de la fourniture de chandelles, pendant l'année 1783, à la Compagnie des bas-Officiers invalides commis à la garde du château de Vincennes; Ordonnance *idem*	537	17	
Au sieur Marmontel, Historiographe de France, pour le quartier d'Octobre 1783 des 1380 liv. à lui accordées à titre de supplément d'appointemens; Ordonnance *idem*.	345		
Au sieur Chenot, pour remboursement des sommes par lui avancées aux Commis de la Cour, pour indemnité de leurs dépenses, à cause du voyage de Fontainebleau,			
De cette part.	1,559,997		3

	l.	s.	d.
Report.	1,559,997		3
pendant l'année *idem* ; Ordonnance du 1er Février 1784.	46,150		
Au sieur Chaumont de la Milliere, Intendant des Ponts et Chaussées, pour remboursement de frais de voyages et séjours dans différentes Généralités du Royaume, pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	10,622		
Audit sieur Chaumont de la Milliere, pour indemnité de ses frais de bureaux pendant *idem* ; Ordonnance *idem*	2,000		
A la veuve du sieur Simon, ancien Commis de la Caisse des arrérages, à titre de secours extraordinaire pendant *idem*. . . .	600		
Au sieur Thoynet, Trésorier général des Ponts et Chaussées, pour les payemens des travaux du Port du Havre, pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 8 Février 1784 . .	300,000		
Au sieur de la Ferté, Trésorier de la Maison du Roi, et de . . . . Frère du Roi, pour les intérêts, pendant les neuf premiers mois 1783, des cinq millions de contrats sur le domaine de la ville de Paris, constitués au profit de Monsieur, et dont la jouissance n'a commencé que du premier Octobre 1783 ; Ordonnance du 8 Février 1784	187,500		
Au sieur Buffault, Receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Paris, pour les arrérages échus depuis le 15 Mars 1776 jusqu'au 15 Mars 1783, des 13,000 livres de redevance annuelle, ci-devant dues par la Communauté des Officiers Gardes-nuit sur les ports et quais de ladite ville, supprimés par Edit de Février 1776, et dont Roi s'est chargé depuis la réunion aux Fermes générales des droits ci-devant attribués auxdits Officiers ; Ordonnance du 8 Février 1784	91,000		
Au sieur Thoynet, Trésorier général des Ponts et Chaussées, pour être employées,			
De cette part.	2,197,869		3

	l.	s.	d.
Report.	2,197,869		3
tant au payement des roues et jantes larges qui devoient être employées pour les voitures de Paris, qu'aux appointemens du sieur de Bernieres, à raison de 600 liv. par quartier, à commencer d'Octobre 1783, comme étant chargé de veiller à ce nouvel établissement; Ordonnance *idem*	30,000		
Au sieur Buffault, pour le quartier d'Octobre 1783, des pensions de l'Opéra, dont le Roi s'est chargé, à compter du premier Octobre 1784; Ordonnance *idem*	24,650		
A l'Hôpital d'Evreux, pour nourriture et entretien des enfans-trouvés, reçus dans ladite Maison, pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance *idem*	2,148		
Au sieur Bergon, premier Commis du département des mines, pour remplacement de pareille somme par lui payée pour frais et fournitures de ses bureaux pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	1,589	2	
Au sieur de Joubert, Trésorier des Etats de la Province de Languedoc, pour remplacement de pareille somme par lui payée de trop, quatre années échues le 16 Octobre 1783, de la pension de 300 liv. accordée par le feu Roi Louis XV au sieur de Villaret; Ordonnance *idem*	1,200		
A l'Hôpital de Montdidier, pour la nourriture et entretien des enfans-trouvés, reçus dans ladite maison, pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance *idem*	674	19	2
Au sieur Rouillé d'Orfeuil, Maître des Requêtes, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir pour les gages de son office, non employés dans l'état des gages du Parlement, par le défaut de réception dudit sieur d'Orfeuil; Ordonnance *id.*	360		
Au sieur de Mory, Caissier général de la Compagnie des Indes, pour remplacement			
De cette part	2,258,491	1	5

de

	l.	s.	d.
Report	2,258,491	1	5
de pareille somme par lui employée pour subvenir aux dépenses de la Compagnie des Indes pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 15 Février 1784	5,643,601		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour remplacement de pareille somme par lui employée au paiement des arrérages, pendant l'année 1783, de l'emprunt de 3,000,000 fait par lesdits Etats pour le compte du Roi, en exécution de l'Edit de Janvier 1783 ; Ordonnance *idem*	134,889	19	9
A lui, tant pour ses travaux relativement audit emprunt, que pour remplacement de sommes qu'il a payées aux Notaires de Paris pour leurs honoraires et frais, à raison d'un pour cent, sur ledit emprunt, Ordonnance *idem*	45,000		
Au sieur de Launay, Receveur-général des finances au département du Hainaut, Flandre et Artois, 1473 liv. pour ses honoraires, sur les 294,537 liv. 5 s. 6 d. reçues dans l'emprunt ouvert pour le compte du Roi dans les Etats ; 2,945 liv. pour honoraires des Notaires, et 600 liv. pour gratification du sieur Roussel, Caissier des Etats ; Ordonnance *idem*	5,018		
Au sieur Raymond de Saint-Sauveur, Intendant de Roussillon, pour supplément de traitement pendant l'année 1783 ; Ordonnance *idem*	3,588		
Au sieur Prévôt, Capitaine-Conducteur des chaînes, pour remboursement des frais par eux faits au mois d'Août 1783, tant pour la conduite des galériens de Soissons et Amiens à la tour de Saint-Bernard à Paris, que pour les frais de nourriture et séjour pendant la route ; Ordonnance du 15 Février 1784	2,659	11	
De cette part	8,093,247	12	2

	l.	s.	d.
Report	8,093,247	12	2
Au sieur de Chaumont, Maître des Requêtes, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir pendant l'année 1783, pour les gages de son office, non compris dans l'état des gages du Parlement par le défaut de réception du sieur de Chaumont; Ordonnance *idem*	360		
Au sieur de Calonne, Ministre et Contrôleur-général, pour ce qui lui revenoit pendant les deux derniers mois 1783, de son traitement de 200,000 liv.; Ordonnance du 22 Février 1784	33,333	6	8
A l'Hôpital de Saint-Charles d'Amiens, pour la nourriture et entretien des enfans-trouvés reçus dans ladite maison pendant l'année 1783; Ordonnance du 22 Février 1784	13,373	5	
Au sieur Desvaux, Receveur-général des finances du Duché de Bourgogne, pour remplacement de pareille somme par lui payéepour les dépenses relatives à la destruction de la mendicité pendant *idem* . .	2,249	6	
Au sieur Randon de la Tour, Trésorier-général de la Maison du Roi, pour intérêts et remises sur les valeurs à lui données en payement des 1,474,145 l. dont il avoit fait l'avance pour le troisième remboursement sur le prix des quatre cent six charges supprimées dans la Maison-bouche du Roi, par Edit du mois d'Août 1780; Ordonnance du 29 Février 1780	113,131	13	10
A l'Hôpital de Soissons, pour la nourriture et entretien des enfans-trouvés reçus dans ladite maison pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance du 29 Février 1784 . .	10,115	16	6
A l'Hôpital de Laon, pour *idem* de ladite maison, pendant *idem*; Ordonnance *idem*.	6,043	9	2
A l'Hôpital de Nesle, pour *idem* de ladite maison, pendant *idem*, Ordonnance *idem*.	3,194	1	8
De cette part	8,275,048	11	

	l.	s.	d.
Report.	8,275,048	11	
A l'Hôpital de Noyon, pour *idem* de ladite maison, pendant *idem*, Ordonnance *idem*.	2,180	3	
A l'Hôpital de la Ferre, pour *idem* de ladite maison, pendant *idem*; Ordonnance *idem*.	1,382	15	
A l'Hôpital de Clermont en Beauvoisis, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem*. .	1,348	5	4
A l'Hôtel-Dieu de Guise, pour *idem*, pendant *idem*; Ordonnance *idem*	392	7	8
A la dame veuve du sieur Fauveau de Freuilly, Receveur des Domaines et bois de Poitiers, au nom et comme tutrice de ses enfans mineurs, pour remise d'intérêts auxquels ils avoient été condamnés; Ordonnance *idem*.	1,829	18	9
Au sieur Jourdan, Intendant du sieur de Calonne, pour les mois de Novembre et Décembre 1783 de ses appointemens, à raison de 6,000 liv. par an; Ordonnance *idem*. .	1,000		
Au sieur Douet de Saint-Alire, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir pendant les années 1782 et 1783, de ses gages non employés dans l'état des gages du Parlement, par le défaut de réception dudit sieur Douet de Saint-Alire; Ordonnance *idem*	720		
Au sieur Micault d'Harvelay, pour l'année 1783, de pareille somme à lui accordée pour augmentation de frais de bureaux; Ordonnance du 7 Mars 1784.	20,000		
Au sieur de Frimond, Intendant de Montauban, pour lui tenir lieu de traitement pendant les quatre derniers mois 1783, sur le pied de 20,000 liv. par an; Ordonnance *idem*.	6,666	13	4
Au sieur Joly de Fleury, ci-devant Procureur-général du Parlement de Paris, pour l'année 1773 de son traitement annuel; Ordonnance *idem*	6,000		
Au sieur de Sompron, Caissier de l'Intendance-générale des Postes, pour employer			
De cette part.	8,316,568	14	1

	l.	s.	d.
Report.	8,316,568	14	1
au supplément de gages accordés, pour l'année 1783, aux Maîtres de Postes des Duchés de Lorraine et de Bar; Ordonnance *idem*	1,730		
Au sieur Cypierre de Chevilly, pour ce qui lui revenoit de ses gages de Maître des Requêtes, non employé dans l'état des gages du Parlement, par le défaut de réception dudit sieur de Chevilly; Ordonnance du 7 Mars 1784.	360		
Au sieur Baron de Marivelz, pour forme d'indemnité, relativement aux pertes qu'il a essuyées dans l'établissement d'une Manufacture de glaces dans sa terre, et à cause des dépenses par lui faites relativement à un projet de canal en Berry, pour établir une communication entre la Seine et la Loire; Ordonnance du 14 Mars 1784	125,000		
Au sieur Aublay, Agent des Etats de Provence, pour remplacement de pareille somme employée, en 1783, au payement des arrérages et au remboursement de partie des capitaux de l'emprunt de 3,000,000 liv. fait pour le compte du Roi, en exécution de l'Edit de Janvier 1779; Ordonnance *idem*	300,000		
Au même, pour *idem*, de l'emprunt de 3,400,000 liv. créé par Edit de Mai 1773, pour rembourser les Offices liquidés de la Chambre des Comptes de Provence; Ordonnance *idem*.	300,000		
Au même, pour *idem*, de l'emprunt créé par Edit de Novembre 1769, et des lettres-patentes du 27 Mai 1770; Ordonnance *idem*.	170,000		
Audit sieur Aublay, pour l'année 1783, de l'indemnité annuelle accordée aux Etats de Provence, pour raison de l'augmentation			
De cette part.	9,213,658	14	1

	l.	s.	d.
Report. 9,213,658	14		1
du prix du Sel; Ordonnance *idem*. . . . 150,000			
A lui, pour indemnité *idem*, pour les années 1782 et 1783; Ordonnance *idem* 100,000			
A lui, pour les années 1779, 1780, 1781, 1782 et 1783, du secours de 15,000 liv. accordé aux Etats de Provence, pour dix années, à compter de 1779, jusques et compris 1788, pour être employé au desséchement du marais de Fréjus, Ordonnance *idem*. 75,000			
A lui, pour l'année 1783, du secours de pareille somme accordée pendant dix années auxdits Etats, pour la dépense des ouvrages d'utilité publique dans la haute Provence; Ordonnance *idem*. 45,000			
A lui, pour l'année 1783, du secours de pareille somme accordée auxdits Etats pour le soulagement des Communautés dudit Pays; Ordonnance *idem* 30,000			
A lui, pour indemnité due auxdits Etats, à raison de la diminution de 12 livres, accordée, par Arrêt du Conseil du 9 Décembre 1769, à tous les Chefs de Famille qui se sont chargés d'Enfans-Trouvés, à la décharge des Hôpitaux; Ordonnance *idem* 15,654			
A lui, pour l'indemnité accordée auxdits Etats, pour l'année 1783, pour le montant des Impositions dont ils se sont trouvés en perte, à raison de 4 feux $\frac{1}{12}$ $\frac{1}{14}$ $\frac{1}{16}$ $\frac{1}{40}$ et un $\frac{1}{40}$ de feux, dont les Terres et Communautés se sont trouvées affouagées, que celles de moins de Membres des dits Pays et qui sont passées au Roi de Sardaigne, suivant le traité d'échange du 24 Mars 1760; Ordonnance *idem* 5,720	8		2
Audit sieur Aublay, pour la remise accordée aux Procureurs desdits Etats et aux Syndics du Corps des Possédans Fiefs,			
De cette part. 9,635,033	2		3

	l.	s.	d.
Report.	9,635,033	2	3
pour raison des sommes auxquelles étoient imposés M. le Prince de Condé et M. le Duc de Villeroy, à cause de leurs biens dans lesdits Etats; Ordonnance *idem.*	5,577	15	
A lui, pour l'indemnité pendant *idem*, accordée au Corps des Possédans Fiefs dudit Pays, pour raison des 4 florins huit sols par an, dont ils se sont trouvés en perte sur les biens nobles dudit Pays, par le traité d'échange du 24 mars 1760; Ordonnance *idem*	336	13	4
A l'Ecole gratuite des Ateliers de Charité de Bar-le-Duc, pour la troisième année de secours de pareille somme à elle accordée pendant 6 années, pour être employée aux dépenses de l'établissement desdits Ateliers; Ordonnance *idem.*	14,750		
Au sieur Dupont, Greffier des Commissions extraordinaires du Conseil, pour ses Honoraires et frais de Bureaux, à cause de l'enregistrement et la signature des Contrats de Constitution et reconstitution de rentes pendant les années 1782 et 1783; Ordonnance *idem*	3,124	10	
Au sieur Deschamps, Trésorier-général des Monnoies, pour remplacement de pareille somme payée au sieur Blondel, Intendant du Commerce, pour supplément d'appointemens pendant l'année 1783; Ordonnance *idem.*	3,000		
Au sieur Rossignol, ci-devant pourvu de l'un des Offices de Peseurs de fil de la Ville d'Amiens, supprimés en 1782, à lui accordées provisoirement jusqu'à la liquidation de son Office; Ordonnance *idem.*.	300		
Au sieur Aublay, Agent des Etats de Provence, pour la somme accordée aux Procureurs desdits Etats, pour les causes			
De cette part.	9,662,122		7

	l.	s.	d.
Report. 9,662,122			7
énoncées en l'Ordonnance du 14 Mars 1784	256	11	6
Audit feu sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme à par lui payée à différens Trésoriers et Receveurs-généraux, Caissiers et autres, sur les quittances du sieur Deschamps, Trésorier de la Monnoie, pour valeur des sous de billon par eux remis à l'Hôtel des Monnoies, en exécution de l'Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1781; Ordonnance du 21 Mars 1784	384,788		
A M. le Duc de Lauzun, pour laquelle Sa Majesté a été subrogée dans tous les droits du sieur Duc de Lauzun, comme Créancier privilégié de Monseigneur le Prince de Guimenée; Ordonnance *idem*	200,000		
Au sieur de Mory, Caissier-général de la Caisse d'Escompte, pour être par lui employées conformément à la décision de Sa Majesté du 14 Mars 1784; Ordonnance *idem*.	147,313	12	10
Au sieur de Caze, Maître des Requêtes, pour remplacement de pareille somme qui auroit dû lui revenir en 1783 pour ses gages, non employés dans l'état des gages du Parlement de Paris par le défaut de réception dudit sieur de Caze; Ordonnance du 21 Mars 1784	360		
Au sieur de Collombier, Inspecteur des Hôpitaux-Civils et Maisons de Force du Royaume, pour portion de son traitement annuel pendant l'année 1783; Ordonnance du 28 Mars 1784	3,000		
Au sieur Frudon, payeur des Charges assignées sur les Fermes, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Fondvielle pour ses appointemens pendant *idem*, comme chargé d'achever les exer-			
De cette part. 10,397,840	4	11	

	l.	s.	d.
Report.	10,397,840	4	11
cices du sieur Couet ci-devant Payeur des Charges assignées sur lesdites Fermes; Ordonnance *idem*	1,200		
Au sieur Thoynet, Trésorier des Ponts et Chaussées, pour le paiement de diverses dépenses des Ponts et Chaussées; Ordonnance du 4 Avril 1784.	2,200,000		
Au sieur de Meulan, pour le prix de la Terre et Seigneurie de Saint-Martin, d'Ablois, la Nouette et Dumesnil, le Hultier, vendue au sieur Comte de Vauvineux par la Veuve et Héritiers dudit feu sieur de Meulan père, Receveur-général des Finances de la généralité de Paris, par Contrat du 2 Octobre 1780, minute à le Febvre, Notaire à Paris, et laquelle somme avoit été déposée au Tréso:-Royal par le sieur Comte de Vauvineux; Ordonnance du 4 Avril 1784	561,780		
A M. le Comte de Vergennes, Ministre et Secrétaire d'Etat, Président du Conseil Royal des Finances, à compte des 216,900 liv. prix de la vente faite au Roi du droit de Gabelles, dans la Baronnie de Welferdiny, en Lorraine, qui appartenoit audit sieur de Vergennes, comme Propriétaire de ladite Seigneurie; Ordonnance *idem* . .	72,300		
A l'Hôpital de Figeac, pour la nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, reçus dans ladite maison pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	5,940		
Au sieur Lardant, Architecte, pour le paiement de différens travaux faits dans les Bureaux du premier Commis des Finances, Ordonnance *idem*.	3,880		
A la Dame de Belbeuf, pour ce qui lui revenoit, à compter de Janvier 1783, de la Pension de 4,125 liv. à elle accordée en considération de son Mariage, jusqu'au 19			
De cette part.	13,242,940	4	11

	l.	s.	d.
Report. 12,242,940	4	11	
Février suivant, époque à laquelle le brevet lui en a été expédié; Ordonnance *idem* . .	550		
Au sieur Baudard de Sainte-James, Trésorier de la Marine et des Colonies, pour être employées aux dépenses secrettes et particulières pour le service de la Marine pendant les six derniers mois 1783; Ordonnance *idem*	200,000		
Au sieur Thoynet, Trésorier des Ponts et Chaussées, pour être employées au paiement des Ouvrages nécessaires pour la perfection des routes et communications du Pays entre le feu Roi Louis XV et le Prince Evêque de Liège, le 24 Mai 1772; Ordonnance du 11 Avril 1784.	300,000		
Au sieur Sompron, Caissier de l'Intendance générale des Postes et Relais du Royaume, pour être distribuées aux Maîtres des Postes qui ont souffert dans leurs récoltes en 1783, par lagrêle, le feu et les inondations; Ordonnance *idem*.	8,291	5	
Aux Maire, Echevins et Assesseurs de la ville de Marseille, pour intérêts payés à diverses époques sur les sommes reçues dans l'emprunt que ladite Ville a été autorisée de faire, pour servir au paiement du prix de l'Arsenal vendu par le Roi à ladite Ville; Ordonnance du 18 Avril 1784.	377,601	4	4
Au sieur de Biré, Trésorier-général des dépenses de la guerre, savoir, 250,000 l. pour remplacement de pareille somme payée, pendant l'année 1783, au sieur Petitjean, Trésorier de la Caisse et Ville de Corse, pour le service dont il étoit chargé, et 9,278 liv. 18 sols 5 den. pour intérêts desdits 250,000 liv.; Ordonnance *idem*.	259,278	18	5
Au sieur Micault d'Harvelay, tant pour Ap-			
De cette part. 14,488,661	12	8	

	l.	s.	d.
Report.	14,388,661	12	8
pointemens de Commis, que pour frais extraordinaires de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 100 millions en rentes viagères, créé par Edit de Décembre 1783, Ordonnance *idem*.	250,000		
Au sieur de Collombier, Inspecteur des Hôpitaux, pour le montant de tous les Appointemens de Médecins, Chirurgiens et Commis qui ont travaillé sous les ordres dudit sieur de Collombier pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	4,287		
Au sieur Rouillé de l'Estang, Trésorier-général des dépenses diverses, pour être employées aux Travaux des Carrières dans les environs de Paris, pendant l'année 1783; Ordonnance du 25 Avril 1784. . .	350,000		
Au sieur Sompron, Caissier de l'Intendance générale des Postes et Relais du Royaume, pour le reste et parfait paiement de ce qui étoit dû aux Maîtres de Postes, pour leur service sur les routes de Compiègne et Fontainebleau, pendant les voyages de Sa Majesté et ceux de Monsieur et de Monseigneur le Comte d'Artois, en l'année 1783; Ordonnance *idem*.	246,076		
Au sieur Bertin, ancien Ministre et Secrétaire d'État, pour remplacement d'avances par lui faites en vertu des ordres du Roi; Ordonnance *idem*.	83,987	12	2
Au sieur Monet, Caissier de la mendicité, pour être employées à la subsistance des Mendians, Ordonnance *idem*.	50,000		
A l'Hôpital de Saint-Nicolas de Metz, pour subvenir à la dépense des Enfans-Trouvés reçus dans ladite Maison; Ordonnance *idem*.	20,000		
Au sieur Buffault, Receveur des deniers patrimoniaux de la ville de Paris, pour les arrérages échus depuis le 15 Mars			
De cette part.	15,393,012	4	10

	l.	s.	d.
Report.	15,393,012	4	10
1783, jusqu'à la fin de ladite année, de 13,000 livres de redevance annuelle, ci-devant due par les Officiers Gardes-nuit sur les Ports et Quais de la ville de Paris, supprimés par Edit de Février 1776 et dont le Roi s'est chargé, depuis cette époque, de faire le remplacement à ladite ville de Paris; Ordonnance du 2 Mai 1784	10,291	13	4
Au sieur de la Bove, ci-devant Intendant en Bretagne, pour supplément de frais de bureaux de ladite Intendance pendant l'année 1783; Ordonnance du 2 Mai 1784...	6,000		
Au sieur Danse de Villoison, l'un des Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, pour subvenir aux frais d'un voyage qu'il étoit sur le point d'entreprendre au mont Athos, par les ordres du Roi; Ordonnance du 7 Mai 1784.....	12,000		
Au sieur Baudard de Sainte-James, Trésorier-général de la Marine, pour intérêts à lui dûs, à cause de portion de son service pour la Marine en 1783; Ordonnance du 9 Mai 1784.	10,765	4	10
A M. le Chancelier Garde-des-Sceaux, aux Ministres, aux Secrétaires d'Etat et autres, pour leurs appointemens extraordinaires ou conservés, et leurs gratifications pendant l'année 1783; Ordonnance du 16 Mai 1772	320,016	13	4
A M. le Duc Destissac, au sieur Marquis de Chauvelin, au sieur Comte de Cucé et au sieur de Paterne, pour remplacement du quartier retranché de leurs appointemens, gages du Conseil, pensions et gratifications pendant *idem*; Ordonnance *idem*.	6,500		
Au sieur Grand, Banquier à Amsterdam, pour remplacement du quartier par lui			
De cette part.	15,758,585	16	4

	l.	s.	d.
Report.	15,758,585	16	4
fait par les ordres du Roi ; Ordonnance *idem*.	55,000		
Au sieur Aublay, Agent des Etats de Provence, pour l'indemnité due audit Pays, pendant l'année 1783, à cause de la diminution de 12 liv. sur la Capitation, accordée par l'Arrêt du 9 Décembre 1769, à tous les Chefs de Famille qui se sont chargés d'Enfans-Trouvés, à la décharge des des Hôpitaux dudit Pays ; Ordonnance *idem*.	2,802		
Au sieur Nau, Payeur des Rentes, pour être par lui employées à compte du paiement des rentes dont il étoit chargé sur son exercice 1783 ; Ordonnance du 23 mai 1784	500,000		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour remise et frais de recouvrement, à raison de 9 den. pour livre sur la somme de 800,000 liv. payée pour le don gratuit, subsistance et exemption du Duché de Bourgogne en 1783 ; Ordonnance du 30 Mai 1784	30,000		
Au sieur Mollin, Régisseur de l'Ecole Vétérinaire établie à Alfort, pour être employées au parfait paiement des dépenses de l'Ecole Vétérinaire pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 30 Mai 1784.	12,000		
Au sieur Boullongne, Conseiller d'État et ancien Intendant des Finances, pour l'année 1783, de pareille somme à lui accordée par forme de retraite ; Ordonnance du 30 Mai 1784.	12,000		
Au sieur de Cormeré, chargé de travailler à un plan de réforme sur les Traites et Gabelles, pour frais et fournitures de ses bureaux, pendant le quartier d'Octobre 1783 ; Ordonnance *idem*.	4,769	10	
De cette part.	16,375,157	6	4

	l.	s.	d.
Report.	16,375,157	6	4
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme qu'il avoit fait payer aux sieurs Stouty et aux sieurs Hazenfrenz et d'Hellancourt, envoyés par les ordres du Roi pour visiter différentes Mines en Hongrie; Ordonnance du 6 Juin 1784.	3,031	14	
Aux Représentans et Héritiers, Nicolas Perrin, l'un des petits Valets-de-pied du feu Roi de Pologne, à raison de 200 pour chacune des années 1775, 1776 et 1777 des appointemens conservés dont il jouissoit en ladite qualité; Ordonnance du 6 Juin 1784 . .	600		
Au sieur Mesnard de Chousy, pour remboursement des 7,500 liv. du traitement annuel et viager dont il jouissoit en qualité de Secrétaire des Commandemens de feu M. le Dauphin, père du Roi; Ordonnance du 13 Juin 1784.	74,074		
Au sieur Imbert, Caissier-général de l'Administration des Domaines, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur le Bret, Greffier en Chef du Parlement de Paris, pour ses gages pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*. . . .	18,000		
Au même, pour remplacement de pareille somme par lui payée pour la gratification accordée, pendant l'année 1783, aux Commis du sieur Hamelin, ci-devant l'un des premiers Commis du Contrôle-général des Finances; Ordonnance dudit.	4,200		
Aux Héritiers du feu sieur Comte de la Suze, pour les intérêts à 5 pour cent, pendant l'année 1783, des 70,813 liv. 18 sol. 8 den. restant dues de la somme principale des 106,220 liv. 18 sols, à laquelle, par arrêt du Conseil du 27 Février 1767, ont été liquidées les Finances de l'engagement de la Baronnie de Longaulnay, dont jouissoit			
De cette part.	16,475,063		4

	l.	s.	d.
Report	16,475,063		4
ledit feu sieur Comte de la Suze, et que le feu Roi avoit retirée de ses mains pour en faire la cession à M. le Comte d'Eu; Ordonnance *idem*	3,540	13	8
Au sieur Frudon, payeur des charges assignées sur les Fermes et caution du sieur Fondvielle, Commis, pour achever les exercices du feu sieur Couet d'Eaubonne, pour la remise de pareille somme à lui faite et à laquelle ledit sieur Fondvielle, avoit été condamné lors des jugemens et appuremens des comptes de ses exercices 1769, 1770 et 1771.	3,088	1	2
Au sieur de la Rue, Syndic en charge de la Compagnie des Notaires de Paris, pour Honoraires et frais dûs à ladite Compagnie pour raison des emprunts ordonnés par les Edits de Février 1770, Août 1780, Février et Mars 1781, Janvier et Décembre 1782; Ordonnance du 20 Juin 1784	2,200,000		
Au sieur le Couteulx, Receveur-général de la Loterie de France, pour remboursement de diverses dépenses relatives à l'Administration de la Loterie, pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	58,705		8
Au sieur de Joubert, Trésorier de la Province de Languedoc, pour remise accordée à ladite Province pendant l'année 1783, 150,000 liv. pour ouvrages pendans de la Navigation de Beaucaire à Aigues-Mortes, et 50,000 liv. accordées pendant 10 ans, à compter de 1782, pour les travaux commencés sur la haute et basse Garonne; Ordonnance *idem*	200,000		
Au même, pour remise et frais de voiture sur 1,669,653 liv 11 sols 7 den. qu'il avoit été chargé de faire passer en espèces à Toulon, pour le service de la			
De cette part.	18,940,397	3	2

	l.	s.	d.
Report. 18,940,397	3	2	
Marine pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 27 Juin 1784 7,848	10		
Au sieur du Tartre, Trésorier général des Bâtimens, à titre de complément des dépenses desdits Bâtimens pendant l'année 1783 . . 178,670			
Au sieur d'Ormesson, ancien Contrôleur général des Finances, pour ce qui lui revenoit, à compter du premier Avril 1783 jusqu'au premier Novembre de ladite année, du traitement annuel de 200,000 liv. à lui accordé en ladite qualité ; Ordonnance du 4 Juillet 1784. 116,666	13	4	
Au sieur Rouillé de l'Etang, Trésorier-général des dépenses diverses, pour, avec 476,932 liv. ci-devant payées, faire celle de 600,932 liv. pour employer au parfait paiement de l'acquisition des terreins et de la construction du nouveau Couvent des Capucins de la Chaussée d'Antin ; Ordonnance du 4 Juillet 1784 124,000			
Au même, pour avec 71,700 liv. ci-devant payées, faire celle de 181,700 liv. pour le parfait paiement des dépenses ordonnées pour la couverture de la nouvelle Halle ; Ordonnance *idem*. 110,000			
Au même, ponr le paiement des dépenses occasionnées par la publication de la paix ; Ordonnance *Idem*. 18,000			
Aux sieurs et Dame de Pruns, pour, avec 12,000 liv. ci-devant ordonnées, faire la somme de 24,000 liv. accordée aux sieurs et dame de Pruns, sur le prix de l'office de Trésorier de France, au bureau des Finances de Riom, tombé vacant au parties casuelles par le décès du sieur de Ligonie de la Bastide, Propriétaire et pourvu dudit office, et frère de ladite dame de Pruns ; Ordonnance *idem*. . . . 12,000			
A l'Hôpital de Chartres, pour la nourriture			
De cette part. 19,507,582	6	6	

	l.	s.	d.
Report.	19,507,582	6	6
et entretien des Enfans-Trouvés reçus dans ladite maison pendant l'année 1783; Ordonnance 1783	4,790	4	6
A l'Hôpital d'Orléans, pour *idem*.	3,972	13	7
Au sieur d'Autignate, pour les intérêts, à compter du premier Janvier 1782 jusques et compris le 16 Novembre 1783, du prix de l'office de Receveur particulier des Finances de l'Election de Bayeux dont il étoit propriétaire, et dans lequel il avoit négligé de se faire recevoir; Ordonnance du 11 Juillet 1784	5,077	19	3
Au sieur le Prince, Receveur particulier des Finances d'Agen, pour intérêts à diverses époques des sommes par lui payées au Trésor-Royal les 1, 2, 29 Avril et 6 Mai 1784, pour compléter celle de 246,500 liv. montant de la Finance de son office et dont les gages ne lui ont été alloués qu'à compter du 21 Juin 1783, jour de sa prestation de serment; Ordonnance du *idem*	1,801	13	10
Au sieur Ducluzeau de Fazard, Receveur particulier des Finances de l'Election de Condom, pour remplacement d'intérêts, *idem*; Ordonnance *idem*	1,743	2	10
Au sieur Orcelle, Receveur particulier *idem*, pour remplacement d'intérêts *idem* . . .	1,102	10	
Au sieur de Pommery, ci-devant Intendant de Mesdames, pour l'année 1783, de son traitement annuel; Ordonnance du 18 Juillet 1784	12,000		
Au sieur Noguier de Malijay, Receveur-général des Finances des terres adjacentes de Provence, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur David, Imprimeur à Aix, pour frais d'impressions et fournitures de bureaux de			
De cette part.	19,538,070	10	6

l'Intendance

	l.	s.	d.
Report. 19,538,070	10	6	
l'Intendance pendant l'année *idem*, Ordonnance *idem*. 3,620	10		
Au sieur de Boisneuf de Senneviere, l'un des Trésoriers de France rétabli par Edit de Juin 1782, pour lui tenir lieu d'un quartier de gages attribués à son office, et à compter du 28 Juin 1782, jusqu'au dernier Décembre 1782, sur le pied de 1,583 liv. 10 sols par an; Ordonnance *idem* . 2,388	8	11	
Au sieur Osmond, Trésorier de France, *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem* . . . 1,841	13	6	
Au sieur Girard, Trésorier de France *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem*. 1,733	9		
Au sieur Boursier, Trésorier de France, *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem*. . . 1,733	9		
Au sieur Martin *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem*. 1,671	19	9	
Au sieur Riquet *idem*, pour *idem*; Ordonnance *idem*. 1,671	19	9	
Au sieur de la Garde d'Auberty, pour *idem*; Ordonnance *idem*. 1,671	19	9	
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme qu'il avoit fait tenir à M. le Marquis de Noailles, Ambassadeur du Roi à Vienne, pour les causes énoncées en l'Ordonnance du 26 Juillet 1784. 1,226	13	4	
Au sieur Boutin, Trésorier-général de la Marine et des Colonies, pour appointemens de Commis, frais de bureaux et Loyer de Maison pendant l'année 1783; Ordonnance du premier Août 1784. . . . 82,900			
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée pour frais d'escompte et de port d'argent par lui payés dans les différens ports du Royaume pendant l'année 1783; Ordonnance du premier Août 1784 74,986	4	10	
De cette part. 19,713,516	18	4	

	l.	s.	d.
Report 19,713,516	18	4	
Aux Administrateurs de l'Hôpital du Havre, pour nourriture et entretien des Enfans-Trouvés reçus dans ladite maison pendant l'année 1783; Ordonnance *idem* . . 6,192			
Au sieur Laugier, Trésorier de l'Hôpital des Quinze-Vingts, pour intérêts à 5 pour cent, pendant les six derniers mois 1783, des quatre millions de livres remis au Trésor-Royal par les acquéreurs du terrein de l'ancien emplacement dudit Hôpital; Ordonnance du 8 Août 1784 . . . 100,000			
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme par lui payée à différens Trésoriers, Receveurs-généraux, Caissiers et autres personnes, sur les quittances du sieur Deschamps, Trésorier-général de la Monnoie, pour valeur des sous de billon par eux remis à l'Hôtel des Monnoies en exécution de l'Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1781; Ordonnance *idem* 104,600			
Audit sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux Représentans le Cardinal de la Rocheaymon, Abbé de Saint-Germain-des-Prés pour parfait paiement des Droits Seigneuriaux qui lui étoient dûs pour raison d'acquisitions faites par le feu Roi, de l'Hôtel de Condé et de diverses maisons qui se sont trouvées dans la censive de l'Abbaye Saint-Germain-des-Prés; Ordonnance du 15 Août 1784. 190,000			
Au sieur Geoffroy d'Assy, Caissier de la Caisse commune des Recettes générales, pour appointemens des Commis et frais de Bureaux; Ordonnance dudit jour. . . 264,502	9	4	
Au sieur de la Ferté, Trésorier de la maison de Monsieur, à compte de l'indemnité due à Monsienr pour raison de la			
De cette part. 20,368,811	7	8	

	l.	s.	d.
Report.	20,368,811	7	8
suppression de la casualité des offices supprimés dans son appanage, jusqu'au premier Janvier 1783 ; Ordonnance du 16 Août 1784.	154,549	16	8
Au sieur de Joubert, Trésorier des Etats de Languedoc, par forme de remise sur les impositions de ladite Province, pour l'année 1783, à cause des dommages et non-valeurs qu'elle a pu supporter par les accidens survenus dans le cours de ladite année ; Ordonnance du 22 Août 1784	400,000		
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme par lui versée dans la Caisse des Affaires Etrangères, en exécution des ordres du Roi ; Ordonnance du 22 Août 1784	500,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui avancée à M. le Duc de Caylus, en exécution des ordres du Roi ; Ordonnance *idem*.	45,000		
A l'Hôpital de Perpignan, pour nourriture et entretien des Enfans-Trouvés reçus dans ladite maison pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 29 Août 1784	6,000		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour remplacement de pareille somme par lui payée au premier Secrétaire de l'Intendance de Bourgogne, pour augmentation d'appointemens et frais de bureaux pendant l'année 1783 ; Ordonnance *idem*.	3,000		
Au sieur Geoffroy d'Assy, Caissier de la Caisse commune des recettes générales des Finances, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Mollin, Régisseur de l'Ecole Royale Vétérinaire, pour être par lui employée au paiement des dépenses ordinaires de ladite Ecole,			
De cette part.	21,477,361	4	4

	l.	s.	d.
Report	21,477,361	4	4
pendant l'année 1783; Ordonnance du 5 Septembre 1784.	60,000		
Au sieur Lamouroux, Receveur-général des Finances de la généralité de Moulins, pour remplacement de pareille somme par lui payée en l'acquit des débets du sieur Frauquet, ci-devant Receveur des Tailles de l'Election de Gannat, généralité de Moulins; Ordonnance du 5 Septembre 1784	49,093	9	10
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de la Province de Bretagne, pour remplacement de pareille somme par lui payée, pour la destruction de la mendicité pendant l'année 1783	2,000		
Au sieur Buffault, ci-devant Trésorier de la Ville de Paris; savoir, 19,698 livres 6 den. pour le montant des intérêts pendant l'année 1783, des Capitaux fournis dans l'emprunt de 520,000 livres fait à Gènes pour le compte du Roi, en vertu de l'Arrêt du Conseil du 31 Octobre 1782, et 20,800 liv. pour commission; Ordonnance du 5 Septembre 1784.	40,488		6
A lui, pour être par lui employées tant au paiement des Honoraires des Prévôt-des-Marchands et Echevins de la Ville de Paris, qu'au remboursement des frais par eux faits, relativement aux tirages des Loteries établies par Arrêts des 7 Décembre 1777, 29 Octobre 1780, Edit de Décembre 1782 et Arrêts des 5 Avril et 4 Octobre 1783; Ordonnance du 12 Septembre 1784	53,927		
Au sieur Claude Fay, Munitionaire des vivres de la Marine, pour remplacement de dépenses particulières et extraordinaires concernant le service de la Marine, pen-			
De cette part.	21,682,869	14	8

	l.	s.	d.
Report.	21,682,869	14	8
dant l'année 1783; Ordonnance du 17 Septembre 1784	84,717	6	1
Au sieur de Joubert, Trésorier de la Bourse de Languedoc, pour le remboursement de pareille somme par lui avancée, pendant l'année 1783, au sieur de Saint-Priest, Intendant en Languedoc, pour la subsistance des Munitionnaires; Ordonnance du 18 Septembre 1784.	18,720		
A lui, comme faisant moitié de celle de 27,109 liv. 3 s. pour le montant de l'Etat arrêté par les Commissaires du Conseil, le 16 Janvier 1784, des sommes payées par le sieur de Joubert pour frais relatifs à la vérification faite pendant l'année 1783 de l'Etat des Communautés qui composoient ladite Province; Ordonnance du 19 Septembre 1784	13,554	11	6
A lui, pour remplacement, pendant l'année 1783, des 2 Vingtièmes et 2 s. pour liv. du dixième auxquels étoit imposé M. le Maréchal Prince de Soubise, pour raison des droits de péage par eau et par terre, dont il jouissoit et qui ont été réunis au Domaine de Sa Majesté, par Arrêt du 15 Juillet 1771; Ordonnance *idem*.	11,483	14	
A lui, pour remplacement *idem*, payé à M. le Prince de Conty, pour les 2 Vingtièmes et les 2 sols pour liv. du dixième pendant l'année 1783, des revenus des biens et droits nobles par lui possédés en Languedoc, desquelles impositions Sa Majesté l'a déchargé; Ordonnance *idem*. . .	6,251	8	2
A lui, pour remplacement de pareille somme à laquelle s'est trouvée induement imposée sur les rôles de la taille pendant les années 1779, 1780, 1781, 1782 et 1783 la Communauté de Serenac pour la quantité de 90 arpens, 32 perches de bois qui			
De cette part.	21,817,596	14	5

	l.	s.	d.
Report.	21,817,596	14	5
appartenoient au feu sieur Marquis de Pierre de Bernis, cédés au Roi, à titre d'échange, par Arrêt du 11 Mai 1771; Ordonnance du 19 Septembre 1784. . .	1,027	3	6
Au sieur Fenouillot de Quingey, inspecteur-général et premier Commis des Salines, tant pour ses appointemens en ladite qualité, que pour ceux de ses Commis et frais de bureaux pendant les six derniers mois 1782; Ordonnance du 26 Septembre 1784.	16,950	3	
A l'Hôpital d'Avranches, pour nourriture et entretien des Enfans-Trouvés reçus dans ladite maison depuis l'année 1779, jusqu'au premier Octobre 1783; Ordonnance du 3 Octobre 1784.	10,467	18	
A l'Hôpital d'Orange *idem*; Ordonnance *idem*.	6,170	12	4
Au sieur de Joubert, Trésorier des Etats de Languedoc, pour, avec 308,030 liv. qu'il avoit reçues du sieur d'Arras, lors Trésorier de la Caisse des arrérages, faire la somme de 7,216,160 liv. 1 s. 3 den. pour remplacement de pareille somme par lui employée tant au paiement des arrérages pendant l'année *idem*, qu'au remboursement de partie des Capitaux de rentes constituées par ladite Province, pour le compte du Roi, en exécution des Arrêts du Conseil des 26 Mai 1758, 9 Janvier 1766, Février 1767; Ordonnance du 3 Octobre 1784.	4,136,160	1	3
A la Demoiselle Germain, Veuve du feu sieur Cochin, Conseiller d'Etat, pour remboursement et extinction de 9,000 l. de rentes viagères créées par Edit de Décembre 1768, et constituées originairement sur la tête dudit feu sieur Cochin et sur celle de la feue Comtesse de Vaux, sa			
De cette part.	25,988,372	12	6

	l.	s.	d.
Report. 25,988,372	12		6
fille, le tout en exécution de l'Arrêt du Conseil du 27 Avril 1784; Ordonnance du 10 Octobre audit an 90,000			
Au sieur Barnoud, Garde des Registres du Contrôle général des Finances, par forme de gratification extraordinaire, à cause de la vérification et du Contrôle des quittances de Finances expédiées relativement à l'emprunt de 100 millions créé par Edit de Décembre 1783; Ordonnance du 10 Octobre 1784 20,000			
Au Sieur Noguier de Malijay, Receveur-général des Finances des Terres adjacentes de Provence, pour pareille somme par lui payée à différens Habitans de la Vallée de Barcelonette; Ordonnance *idem*... 11,059	17		11
Au sieur le Canus, pour intérêts à 5 pour cent, à compter du premier Janvier 1783 jusqu'au vingt-cinquième Octobre suivant, des 81,000 liv. montant du remboursement du prix de la Finance de son office de Receveur des Tailles de l'Election de Valognes; Ordonnance *idem* 3,712	10		
Au sieur de Joubert, Trésorier des Etats de Languedoc, pour remplacement *idem*, pareille somme, pour laquelle le sieur Vicomte de Polignac a été employé dans les rôles de la Capitation desdits Etats, pour les années 1781, 1782 et 1783; Ordonnance *idem* 1,858	10		
Au sieur Marquis de Souches, Grand-Prévôt de l'Hôtel de Sa Majesté, la somme de vingt mille livres, par forme d'indemnité de la perte par lui éprouvée de partie des Marchands privilégiés qui étoient sous sa charge; Ordonnance du 17 Octobre 1784 20,000			
Aux sieurs Vandenyver et Pascaud, tant pour remplacement du déficit résultant de			
De cette part. 26,135,003	10		5

	l.	s.	d.
Report.	26,135,003	10	5
la fabrication de 4 millions de Piastres, dont ils avoient été chargés de faire l'extraction en Octobre 1783, que pour gratification en considération de ce travail; Ordonnance du 24 Octobre 1784. . . .	422,382	17	4
Au sieur Comte de Vergennes, Ministre et Secrétaire d'État, Président du Conseil royal des Finances, pour le second tiers des 216,900 liv. montant de la vente faite au Roi, du droit de Gabelles, ou droit de la vente exclusive du sel dans la Baronnie de Welferding en Lorraine, qui lui appartenoit comme propriétaire de ladite Seigneurie; Ordonnance du 31 Octobre 1784	72,300		
Au sieur Meulan d'Ablois, ci-devant Intendant de la Généralité de Montauban, pour supplément d'appointemens en ladite qualité, pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	4,610		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour remplacement de pareille somme payée à la veuve Vatard, Imprimeur à Rennes, pour fournitures d'impressions pour les bureaux de l'Intendance, pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*.	1,935	10	
A M. le Duc de Coigny, Gouverneur du Château de Choisy, pour le paiement des dépenses extraordinaires faites audit Château pour le service du Roi, dans les différens séjours que Sa Majesté y avoit faits pendant l'année 1783; Ordonnance du 7 Novembre 1784.	139,730	12	5
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme payée au sieur Marquis de Noailles, pour employer aux dépenses occasionnées par la visite des mines de Corinthie et de Schemnitz en Hongrie; Ordonnance *idem*	2,685	6	8
De cette part.	26,778,647	16	10

	l.	s.	d.
Report. 26,778,647	16	10	
Au sieur de la Rue, Syndic en charge de la Compagnie des Notaires de Paris, tant pour les honoraires dus aux cent treize Notaires à Paris, relativement à l'emprunt viager créé par Édit de Décembre 1783, que pour indemnité de différens frais et déboursés; Ordonnance du 14 Octobre 1784. 1,236,248			
Au sieur Micault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme par lui payée à titre d'avance, pour le service des États-Unis de l'Amérique; Ordonnance *idem*. 1,120,100			
Au sieur Michault d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme payée aux sieurs Curt et Melon, Commissaires députés aux Isles de France et de Bourbon, pour la vérification du papier-monnoie existant dans lesdites Isles; et au sieur Cautat, Secrétaire de la Commission, tant pour six mois d'avance de leurs appointemens, que pour gratification relativement à leurs frais de voyages; Ordonnance *idem* 42,000			
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui avancée pour l'excédant des dépenses faites en 1783, pour l'ustensile, fourrages et casernement des troupes en Bretagne, au-delà du fonds que ladite Province avoit fourni pour lesdites dépenses pendant la même année; Ordonnance *idem* 338,637	13	2	
Au sieur Pin, Trésorier des États du pays et Comté de Provence, pour remplacement de pareille somme par lui employée au payement des arrérages des capitaux reçus jusqu'au 31 Décembre 1783, dans l'emprunt de 4,000,000, ouvert en exécution de l'Édit de Janvier 1782, Ordonnance *idem* 184,804	1	11	
Aux Procureurs du pays et Comté de Pro-			
De cette part. 29,700,437	11	11	

	l.	s.	d.
Report.	29,700,437	11	11
vence, pour honoraires, à cause de leurs peines relativement à l'emprunt; *idem*.	36,800		
A la Dame Comtesse de Coaslin, pour l'année 1783 du traitement annuel et sans retenue à elle fait par Sa Majesté, suivant sa décision du 21 Avril 1771; Ordonnance *idem*.	22,000		
Au sieur de Laussat, Receveur-général des Finances de Navarre, de Béarn, pour ses taxations sur le pied de quatre deniers pour livre sur la recette par lui faite des donations et subsistances des pays de Foix, Bigorre, Marsan, Nebouzan et Vallées, pendant les années de ses exercices, 1773, 1775, 1777, 1779, 1781 et 1783; Ordonnance *idem*.	6,682	5	6
Au feu sieur d'Harvelay, pour remplacement de pareille somme par lui payée à divers Trésoriers, Receveurs-généraux, Caissiers et autres personnes, sur les quittances du sieur Deschamps, Trésorier de la Monnoie, pour valeur des sous de billon par eux remis à l'Hôtel des Monnoies, en exécution de l'Arrêt du Conseil du 21 Janvier 1781; Ordonnance du 28 Octobre 1784	79,345	17	
Au sieur Guerineau de la Varenne, Receveur particulier des Finances de l'Election de Château-Dun, pour intérêts à cinq pour cent, à compter de Janvier 1783, jusqu'au 3 Mai suivant, jour de sa prestation de serment, des 1,035,000 l. montant du prix de la Finance de son office; Ordonnance *idem*	1,578	7	6
A M. le Duc d'Aiguillon, pour remplacement de pareille somme pour laquelle il étoitemployé, pour l'année 1767, dans le compte des droits d'assistance aux États de Bretagne, en qualité de Commissaire			
De cette part.	29,846,844	1	11

	l.	s.	d.
Report.	29,846,844	1	11
de Sa Majesté auxdits Etats, laquelle somme avoit été reportée au Trésor royal comme partie non réclamée ; Ordonnance *idem*	200		
A l'Hôpital de Calais, pour la nourriture et entretien des enfans-trouvés dans ladite maison, pendant les années 1779, 1780, 1781, 1782 et 1783 ; Ordonnance du 5 Décembre 1784.	9,150		8
Au sieur Randon, Receveur particulier des Finances de l'Election de Soissons, pour intérêts à cinq pour cent, à compter de Janvier 1783, au 6 Septembre suivant, jour de sa prestation de serment, des 124,000 livres, montant de la finance de sondit office ; Ordonnance de *idem* . . .	3,586	10	6
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour intérêts des avances par lui faites relativement à l'ustensile, fourrages et casernement des troupes en Bretagne, pendant l'année 1783; Ordonnance du 12 Décembre 1784	17,686	14	11
A M. le Duc de Penthièvre, pour indemnité pendant l'année 1783, des revenus casuels qui étoient ci-devant attachés à la charge de Grand-Veneur de France; Ordonnance *idem*	12,000		
Au sieur Veillet de Veaux, Receveur particulier des finances de Meaux, pour intérêts, du 1er Janvier 1783 au 4 Septembre suivant, jour de sa prestation de serment, des 124,000 livres montant du prix de la finance de son office ; Ordonnance *idem*. .	3,686	7	
Aux Présidens, Lieutenans, Assesseurs et Elus de l'Election de Paris, pour leur tenir lieu d'un quartier de gages pendant l'année *idem*	18,500		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour les dépenses relatives à la			
De cette part.	29,911,653	15	

	l.	s.	d.
Report.	29,911,653	15	
destruction de la mendicité, pendant les mois d'Avril, Mai et Juin 1783; Ordonnance du 19 Décembre 1784	5,500		
Au sieur de Vergennes, ci-devant Intendant d'Auch, pour supplément d'appointemens en ladite qualité; Ordonnance du 26 Décembre 1784	4,610		
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes, pour indemnité à lui due relativement aux sels par lui fournis à la République de Valais, pendant la troisième année de son bail, en exécution de la décision du Conseil, du 25 Janvier 1740; Ordonnance du *idem*	895	16	8
Au sieur de Valcourt, Commis au Dépôt d'Histoire et de Droit Public de mon Royaume, pour portion des frais de travail nécessaire dont il étoit chargé pour parvenir à la Collection des Historiens de France; Ordonnance du 2 Janvier 1785 . .	7,200		
Au sieur Baron d'Ogny, Intendant-général des Postes et Relais du Royaume, pour l'année 1783 de son traitement annuel; Ordonnance du 16 Janvier *idem*	140,000		
Au sieur Demenou; Entrepreneur de la Manufacture de haute et basse lisse, à Beauvais; Ordonnance du *idem*	19,405		
Au sieur Baron de Breteuil, pour les quatre derniers mois 1783, des 28,675 livres à lui accordées annuellement; Ordonnance du 30 Janvier 1785.	9,558	6	8
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de Bretagne, pour remplacement de pareille somme montant du supplément omis dans les rôles arrêtés pour les années 1782 et 1783, de la capitation des Officiers du Parlement de Bretagne, laquelle s'étoit trouvée comprise dans l'abonnement gé-			
De cette part.	30,098,822	18	4

	l.	s.	d.
Report. 30,098,822	18	4	
néral de ladite Province ; Ordonnance du 30 Janvier 1785 383	14	3	
A M. le Maréchal Prince de Soubise, Gouverneur du Château de la Muette, pour l'excédant des dépenses faites audit Château pendant l'année 1783, Ordonnance du 6 Février 1785 218,546	10	3	
Au sieur Amelot, ci-devant Secrétaire d'Etat et des Commandemens de Sa Majesté, pour ce qui lui revenoit depuis le premier Janvier 1783, jusques et compris le 17 Novembre suivant, du supplément de traitement à lui accordé à raison de 102,786 livres par an ; Ordonnance du 13 Février 1785 90,508	15	8	
Au sieur Baron de Breteuil, Ministre et Secrétaire d'Etat, pour ce qui lui revenoit, à compter du 18 Novembre 1783, jusqu'à la fin de ladite année, du supplément de traitement à lui accordé, à raison de 102,786 livres par an ; Ordonnance du 13 Février *idem* 12,277	4	4	
Au sieur Bertin, Trésorier des revenus casuels, pour les appointemens et frais de ses bureaux pendant l'année 1783 ; Ordondonnance du 20 Février *idem* 44,200			
A lui, pour remplacement de pareille somme, payée à quatre Commis de ses bureaux, à titre d'augmentation d'appointemens pendant l'année 1783 ; Ordonnance *idem* . . 5,325			
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour le montant de l'indemnité due audit Duché, à cause du payement fait tant au Trésorier de la guerre, qu'autres comptables, par différens Officiers et autres ayant des possessions en Bourgogne, pour leur capitation de l'année 1783, laquelle s'est trouvée comprise			
De cette part. 30,470,064	2	10	

	l.	s.	d.
Report	30,470,064	2	10
dans l'abonnement fait par lesdits Etats pour ladite imposition ; Ordonnance *idem*.	10,066	11	
A lui, pour remplacement de pareille somme payée au sieur Carpentier, pour frais de courses extraordinaires ; Ordonnance *idem*.	228		
Au sieur Baudard de Sainte-James, Trésorier-général de la Marine et des Colonies, pour intérêts, à cinq pour cent, des 9,224,756 liv. 6 s. 2 den., montant des lettres-de-change et traites des Colonies, dont le payement a été retardé d'un an, conformément à l'Arrêt du Conseil du 23 Février 1783 ; Ordonnance du 27 Février 1785	461,237	16	5
Au sieur Richer, pour remboursement de pareille somme par lui payée au sieur de la Garde, pour la survivance de la place de Maître de Musique des Enfans de France ; Ordonnance *idem*	20,000		
Au sieur Guerin de Vaux, pour intérêts, à cinq pour cent, à compter du dernier Décembre 1782, date de son dépôt au Trésor royal des 111,000 liv. montant de la finance de ses deux Offices de Receveur particulier des finances de l'Election de Melun, jusqu'au 19 Février de ladite année, date de sa réception auxdits Offices ; Ordonnance *idem*	740		
Au sieur de Reverseaux, Intendant de la Rochelle, pour supplément d'appointemens en ladite qualité, pendant l'année *idem* ; Ordonnance du 6 Mars 1785 . . .	4,610		
Au sieur Boutin, Trésorier-général de la Marine et des Colonies, à compte de celle de 408,000 livres à lui accordée pour les frais restans à faire pour les façons et vacations de la rédition des comptes de ses exercices 1781 et 1782 ; Ordonnance du 13 Mars 1785	60,000		
De cette part.	31,026,946	10	3

	l.	s.	d.
Report.	31,026,946	10	3
Au sieur Robert Carabeux, chargé de la Régie générale des Postes, pour remplacement de pareille somme à lui due pour l'affranchissement du port des lettres écrites sous le contreseing des Ministres des finances; Ordonnance du 20 Mars *idem*.	160,000		
Au sieur Gauthier de Lisolles, Caissier général de la Régie des Postes, pour l'année 1783 des intérêts, à cinq pour cent, des 200,000 livres de cautionnement par lui déposées au Trésor royal; Ordonnance *idem*	10,000		
Au sieur Aublay, Agent des Etats de Provence, pour le secours de pareille somme accordée en 1783 aux Communautés qui ont essuyé des pertes, Ordonnance du 27 Mars 1785	50,000		
Au sieur le Maître de Saint-Peravy, pour remplacement de ses gages des années 1765, 1766, 1767, 1768, 1770, 1771 et 1775, reportés au Trésor royal comme parties non réclamées; Ordonnance *idem* .	339	10	
Au sieur Grandclosmeslé, chargé d'une expédition de commerce pour la Chine, pour parfait paiement des fonds empruntés pour ladite expédition, suivant le compte arrêté par le Contrôleur général des finances; Ordonnance du 3 Avril 1785	1,137,264	2	11
Au sieur Fleuret, Fontainier des acqueducs du château de Vincennes, pour le restant du montant des ouvrages par lui faits auxdits acqueducs, pendant les années 1779, 1782 et 1783; Ordonnance du 17 Avril 1785	166		6
Au sieur Guyot de la Lanne, pour intérêts, à cinq pour cent, du 1er Janvier 1783 au 23 Mars suivant, des 260,000 livres par lui déposées au Trésor royal, pour le prix de la finance de ses offices de Rece-			
De cette part.	32,384,716	3	8

	l.	s.	d.
Report	32,384,716	3	8
veur particulier des finances de l'Election de Cahors ; Ordonnance du 1er Mai 1785	2,547	12	10
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes générales, qu'il avoit été autorisé par l'article 10 du résultat du Conseil du 19 Mars 1780, de porter en déduction du prix de la troisième année de son bail, Ordonnance du 29 Mai 1785	3,600,000		
Audit sieur Nicolas Salzard, pour intérêts, à cinq pour cent, pendant l'année 1783, des 63,960,000 liv. dont il avoit fait le prêt, suivant l'article 12 du résultat de son bail, du 19 Mars 1780 ; Ordonnance *idem* . .	3,198,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Bollioud de Saint-Julien, Receveur-général du Clergé ; savoir, 1,000,000 liv. pour l'année 1783 de pareille somme aliénée par Edit d'Août 1780, pendant quatorze années, à titre d'engagement au Clergé de France, pour être employée à l'extinction de partie des Capitaux de l'emprunt du mois de Juin 1780 ; 1,200,000 liv. pour l'année 1783, de pareille somme aliénée par Edit de Novembre 1782, pendant 20 années audit Clergé, et 150,000 liv. pour les six derniers mois 1783 des 300,000 liv. assurées audit Clergé au retour de la paix, par augmentation aux 120,000 liv. ci-dessus ; Ordonnance du 29 Mars 1785.	2,350,000		
A lui, pour le montant du traitement fixé par l'Arrêt de Réglement du 9 Janvier 1780, à raison de 30,000 liv. pour chacune des 40 places de Fermiers-généraux et pour celui attribué à la quarante et unième place de Fermier-général, pour être réparti aux principaux sujets attachés à l'Administration de la Ferme géné-			
De cette part	41,535,263	16	6

rale

	l.	s.	d.
Report	41,535,263	16	6
rale à Paris, et ce pour la troisième année de son bail ; Ordonnance *idem*	1,230,000		
A lui, pour les intérêts à quatre et demi pour cent du montant des billets des Fermes dont la suppression a été ordonnée par Arrêt du 18 Février 1770, que ledit Salzard a été autorisé par l'article 10 du résultat du Conseil, de porter en déduction sur le prix de son Bail, et dont le principal s'est trouvé réduit pour la troisième année dudit Bail, à la somme de 8,935,000 l. Ordonnance *idem*	402,075		
Audit sieur Nicolas Salzard, pour l'année 1783, du dividende de deux pour cent, attribué par l'Arrêt du Réglement du 9 Janvier 1780, aux 14,760,000 livres que le Roi s'est réservé de rembourser à la Ferme générale dans le courant de son Bail, conformément à l'article XIII du résultat du Conseil du 19 Mars 1780 ; Ordonnance *idem*	295,200		
A lui, pour remplacement de pareille somme payée, conformément à différens Arrêts et Règlemens à plusieurs Présidens et Officiers, pour leurs appointemens relativement à différentes Commissions extraordinaires du Conseil dont ils avoient été chargés ; Ordonnance *idem*	246,200		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Baudard de Sainte-James, Trésorier de la Marine, pour employer aux dépenses des charges assignées sur le produit du Domaine d'Occident ; Ordonnance *idem*	180,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux Fermiers-généraux, pour frais particuliers de Bureaux ; Ordonnance *idem*	142,400		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur de la Ferté, Tréso-			
De cette part	44,031,138	16	6

	l.	s.	d.
Report.	44,031,138	16	6
rier de la Maison de Monsieur, pour l'année 1783.	116,180		
Au sieur Nicolas Salzard, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur de la Ferté, Trésorier de la Maison de Monsieur, pour l'année 1783, des quatre parties de rentes perpétuelles, assignées sur les Fermes appartenantes à Monsieur; Ordonnance *idem*.	102,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Randon de Pommery, ci-devant Intendant de Mesdames, pour l'année 1783, de deux parties de rentes viagères appartenantes à Mesdames, et affectées sur le produit des Fermes; Ordonnance *idem*	85,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée pour l'acquittement des charges ordinaires, comprises dans le résultat de son Bail; Ordonnance *idem* . .	67,409	2	5
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée à différens Commis généraux à la descente des Sels, pour leurs appointemens pendant la troisième année de son Bail, Ordonnance *idem*	62,200		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Saussaye, Receveur des Impositions de la ville de Paris, pour la capitation des Fermiers-Généraux et de leurs Adjoints pendant l'année 1783.	50,837	10	
Audit sieur Nicolas Salzard, pour remplacement de pareille somme par lui payée au Prince de Conty, pour l'année 1783, de la rente perpétuelle à lui appartenante et assignée sur les Fermes; Ordonnance *idem*	40,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux Pensionnaires de feu			
De cette part.	44,554,765	8	11

	l.	s.	d.
Report.	44,554,765	8	11
M. le Comte de Clermont, pour les arrérages de leurs rentes viagères de l'année 1783 ; Ordonnance *idem*	39,290	16	8
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée ; savoir, 16,800 livres au sieur Cornuau, Trésorier de M. le Duc de Penthièvre, et 1,200 livres au sieur de Serilly, Trésorier-général de la Guerre, pour lui tenir lieu de l'augmentation de paye, ordonnée au Régiment des Gardes-Suisses, pour indemnité de la différence du prix du sel et du tabac ; Ordonnance *idem*	28,800		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux propriétaires des rentes dues par les Compagnies des Gardes-du-Corps, pour les arrérages pendant l'année 1783, des rentes perpétuelles qui leur étoient dues par privilége sur l'Hôtel des Gardes-du-Corps à Versailles ; Ordonnance du 29 Mai 1785.	23,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée à différens Gouverneurs de Province, pour les gratifications à eux attribuées ; Ordonnance *idem*	9,532		
Au sieur Nicolas Salzard, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Brayard, Commis employé à la balance du Commerce, pour ses appointemens en ladite qualité pendant l'année *idem*	6,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Loyseau de Berenger, Trésorier de M. le Duc d'Orléans, pour indemnité à lui due ; Ordonnance *idem*	6,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme			
De cette part.	44,667,388	5	7

	l.	s.	d.
Report.	44,667,388	5	7
par lui payée, tant aux principaux Officiers qu'aux Substituts du Procureur-Général du Conseil Souverain de Roussillon, pour les gratifications attribuées à leurs Offices; Ordonnance *idem* . . .	4,500		
A lui, pour remplacement de pareille somme payée au sieur Couturier, Receveur particulier des gages de la Compagnie du Guet de la ville de Lyon, et par lui employée au payement desdits gages pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*. .	3,607	10	
A lui, pour remplacement de pareille somme payée au sieur Marquis de Noailles pour les arrérages pendant l'année 1783 d'une rente viagère de pareille somme à lui appartenante et assignée sur les Fermes; Ordonnance *id.*	3,000		
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Cornuau, Receveur de l'Hôpital des Quinze-Vingts, pour tenir lieu audit Hôpital de l'exemption du droit de 8e et cantines Françoises dont il jouissoit; Ordonnance *idem*	1,500		
Audit sieur Nicolas Salzard, pour la 2e année de pareille somme, montant de l'indemnité accordée à la Ferme générale, relativement à l'augmentation des frais de Brigades et d'Employés dans les différentes Provinces du Royaume; Ordonnance du 12 Juin 1785.	442,428		
Au sieur Radix de Chevillon, Trésorier, payeur des gages du Parlement de Paris, pour être employé au payement des gages des Officiers dudit Parlement pendant l'année 1783; Ordonnance *idem*	297,106	1	7
Au sieur Ribes, Receveur-général des Finances de Roussillon et pays de Foix, pour remplacement de pareille somme payée conformément aux ordres du Roi, pour les dépenses relatives à la destruction de			
De cette part.	45,419,529	17	2

	l.	s.	d.
Report.	45,419,529	17	2
la mendicité ; Ordonnance du 3 Juillet 1785.	7,327	12	7
Au sieur Dufour de Villeneuve, Intendant de Bourges, pour supplément d'appointemens en ladite qualité ; Ordonnance *idem*	4,610		
Au sieur de Maudhuy, Avocat général de la Chambre des Comptes, pour une année échue le 1er Juillet 1783, du traitement de pareille somme à lui accordée ; Ordonnance *idem*	1,000		
A M. le Duc de Villeroy, pour l'année échue, le 10 Décembre 1783, de l'indemnité annuelle accordée à feu Madame la Duchesse de Lesdiguières, dont M. le Duc de Villeroy étoit héritier ; Ordonnance du 17 Juillet 1785.	9,000		
Au sieur Carnot, commis par lettres-patentes du 30 Mai 1784 aux exercices du feu sieur Tronchin, Trésorier-général du marc d'or, pour être employé au payement des rentes constituées sur l'Ordre du Saint-Esprit pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 24 Juillet 1785.	118,430	4	
Au sieur Rouillé de l'Etang, Trésorier, payeur général des dépenses diverses, pour être par lui employé au payement des dépenses relatives au Département des mines pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 7 Août 1785.	104,000		
Au sieur Carabeux, Régisseur-général des Postes du Royaume, pour le remboursement des ports de lettres reçues et écrites pendant l'année 1783 par les Gouverneurs et Officiers-Généraux commandant dans les Provinces et généralités du Royaume ; Ordonnance du 28 Septembre 1785.	101,090	9	9
Audit sieur Carabeux, pour indemnité et affranchissement des ports de lettres écrites			
De cette part.	45,764,988	3	6

	l.	s.	d.
Report	45,764,988	3	6
pendant l'année 1783 aux Commandans, Intendans et Commissaires des Ports et Arsenaux de Marine à Brest, Toulon, Rochefort, et Bayonne; Ordonnance du 7 Octobre 1785.	74,613	5	
Au sieur Comte de Vergennes, Ministre et Secrétaire d'Etat pour le dernier tiers des 216,900 livres montant de la vente par lui faite au Roi, du droit de gabelles, c'est-à-dire, du droit de la vente exclusive du sel, dans la Baronnie de Welferdeing en Lorraine; Ordonnance du 16 Octobre 1785	72,300		
Au sieur de Laussat, père, ancien Receveur-général des Finances de Navarre et Béarn, pour remplacement de pareille somme par lui payée en 1783 pour la destruction de la mendicité; Ordonnance du 23 Octobre 1785.	5,900		
Au sieur Moreau, ancien Receveur des tailles de l'élection de Chinon, savoir 3327 livres 14 sols 5 deniers pour intérêts à 5 pour 100 du 23 Mars 1781, époque de la consignation au Trésor Royal par le sieur Gaultier de 39,800 livres, prix de son Office de Receveur des impositions de ladite élection, et dont le sieur Moreau étoit précédemment pourvu jusques et compris le 24 Novembre 1782, que ledit sieur Moreau a reçu 26,533 liv. 6 sols 8 deniers, à compte desdites 39,800 livres, et 318 liv. 15 sols 4 deniers pour pareil intérêt des 13,266 liv. 13 s. 4 d. à compter du 25 Novembre 1782 jusqu'au 18 Mai 1783, que ce dernier remboursement lui a été ordonné; Ordonnance du 30 Octobre 1785.	3,646	9	9
Au sieur Ribes, Receveur-général des Finances de Languedoc, pour ses taxations, à raison de 3 deniers pour livre			
De cette part	45,921,447	18	3

	l.	s.	d.
Report.	45,921,447	18	3
sur 821,679 livres 4 sols 9 deniers qui lui avoient été fournies par le Trésor Royal, pour l'acquit des charges de la recette générale de ladite Province, pendant l'année 1783; Ordonnance du 13 Novembre 1785.	10,270	19	10
Au sieur Thoynet, Trésorier-général des Ponts et Chaussées, pour être par lui employées au payement des travaux du Port de la Rochelle; Ordonnance du 13 Novembre 1785.	50,000		
A lui, pour *idem* du Port de Saint-Jean-de-Luz; Ordonnance du 27 Novembre 1785.	50,000		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des États de Bourgogne, conformément à l'Arrêt du Conseil du 3 Août 1784, pour le montant de l'indemnité due audit Duché de Bourgogne, à cause du payement fait tant au Trésorier de la Guerre qu'autres comptables, par différens Officiers-Militaires et autres qui faisoient leur résidence en Bourgogne, et y possédoient des biens, pour leur capitation des années 1775 et suivantes, jusques et compris 1783; Ordonnance dudit.	12,096	18	
Au sieur de Maucarré, pour l'année échue le premier Mars 1783, des intérêts provenans de la liquidation de deux Offices sur les ports, abandonnés au Roi par ledit sieur de Maucarré; Ordonnance *idem*.	773	11	2
A Nicolas Salzard, adjudicataire des fermes générales, conformément à l'Arrêt du Conseil du 22 Novembre 1785, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux Curés et Marguilliers des Paroisses de la ville et fauxbourgs de Paris, Saint-Germain-en-Laye, Marly et Notre-Dame de Versailles, pour indemnité de la réduction			
De cette part.	46,044,589	7	3

	l.	s.	d.
Report.	46,044,589	7	3
des rentes appartenantes aux Fabriques desdites Paroisses ; Ordonnance du 18 Décembre 1785.	1,208,271	10	
A Simon-Robert Carabeux, ci-devant chargé de la Régie-générale des Postes, pour les intérêts à cinq pour cent pendant l'année 1783, des 4,800,000 livres dont il avoit fait l'avance par forme de cautionnement, suivant le résultat de son bail du 28 Octobre 1777 ; Ordonnance *idem*.	240,000		
A lui, pour le paiement des honoraires des huit Regisseurs-généraux des Postes, à raison de 15,000 liv. chacun pendant l'année 1783 ; Ordonnance *idem*.	120,000		
Au sieur Beaugeard, Trésorier des États de la Province de Bretagne, pour la remise accordée à ladite Province pendant l'année 1783, sur le produit des impositions qu'elle devoit verser au Trésor-royal ; Ordonnance du 15 Janvier 1786.	200,000		
Au sieur Terray, Intendant de la Généralité de Moulins, pour supplément d'appointemens sans retenue pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 29 Janvier 1786.	4,610		
Au sieur Raviot, Commis aux exercices du feu sieur Desvaux, Receveur-général des Finances du Duché de Bourgogne, pour remplacement des décharges accordées aux étrangers nobles et privilégiés, employés dans les rôles des vingtièmes et de la capitation de Bresse, Bugey et Gex, des années 1783 et 1784, pour raison des biens qu'ils y possédoient ; Ordonnance du 19 Février 1786.	15,717	4	4
Au sieur Thevenin, Architecte, et Représentant les Créanciers de M. le Prince de Guémenée ; savoir, 50,000 livres à compte des 280,000 livres, prix d'une maison vendue au Roi, dans l'avenue de Ver-			
De cette part.	47,833,188	1	7

	l.	s.	d.
Report.	47,833,188	1	7
sailles à Paris, pour le service de Madame Elisabeth, et 40;366 liv. 13 sous 4 den. pour les intérêts, sur le pied de 5 pour cent desdits 280,000 liv., à compter du 13 Mai 1783, jour de la passation du contrat jusqu'au dernier Mars 1786; Ordonnance du 26 dudit mois	90,366	13	4
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes générales, pour remplacement de pareille somme par lui employée, tant pour le paiement pendant l'année 1783, des intérêts des anciens et nouveaux cautionnemens, indemnités des francs-salés, et des exemptions sur les Vins, accordées à différens Privilégiés, que pour épices dues aux Chambres-des-Comptes de Paris, Montpellier, Aix et Grenoble, conformément à l'Etat arrêté au Conseil, le 20 Février 1786; Ordonnance du 23 Avril audit an	2,135,555	14	4
Au sieur Darras, Trésorier de la Caisse des Amortissemens, pour remplacement de pareille somme dont il avoit tenu compte aux Commis de ses Bureaux pour leur Capitation pendant les années 1778, jusques et compris 1783; Ordonnance du 23 Avril 1786	8,691	7	6
A Nicolas Salzard, Adjudicataire des Fermes générales unies, pour remplacement de pareille somme payée aux Assesseurs de la Commission du Conseil établi à Valence, en exécution de l'Arrêt du Conseil du 14 Juin 1769, pour leurs appointemens pendant l'année 1783; Ordonnance du 4 Juin 1786	9,600		
Audit sieur Nicolas Salzard, pour remplacement de pareille somme par lui payée au sieur Dupont, Inspecteur du Commerce, tant pour ses appointemens que pour ceux			
De cette part.	50,077,401	16	9

	l.	s.	d.
Report.	50,077,401	16	9
des Commis de ses Bureaux pendant les six derniers mois 1783 ; Ordonnance du *idem*	9,200		
Au sieur Chanorier, Receveur-général des Finances de la Généralité d'Auch, pour remplacement de pareille somme par lui payée, pour les appointemens, pendant l'année 1783, des Commis employés aux recettes des tailles des Elections dépendantes de ladite Généralité ; Ordonnance du 16 Juillet 1786	3,600		
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour le montant de l'indemnité due audit Duché, à cause du paiement fait, tant au Trésorier de la Guerre qu'autres comptables, par différens Officiers Militaires, pour leur capitation des années 1776 et suivantes, jusques et compris 1783 ; Ordonnance du 30 Juillet 1786	14,431	9	6
Au sieur Harvoin, Receveur-général des Finances de la Généralité de Tours pour remplacement de pareille somme par lui payée, tant pour les dépenses relatives aux travaux de Charité et autres, que pour la gratification des deux deniers pour livre par lui payée aux Receveurs particuliers sur la recette effective des impositions de ladite Généralité ; Ordonnance du 13 Août 1786	737,927	18	11
Au sieur Geoffroy d'Assy, Caissier de la Caisse commune des recettes générales des Finances, pour remplacement de pareille somme par lui payée aux Receveurs-généraux des Provinces et Généralités du Royaume, pour les avances par eux faites relativement à la destruction de la mendicité pendant l'année 1783 ; Ordonnance du 20 Août 1786	444,802	14	
De cette part.	51,287,363	19	2

	l.	s.	d.
Report.	51,287,363	19	2
Au sieur Beaujon, Receveur-général des Finances de la Généralité de Rouen, pour remplacement des sommes par lui payées, tant pour travaux de charité et autres dépenses variables, que pour gratification aux Receveurs particuliers, à raison de deux deniers pour livre sur la recette effective des impositions pendant l'année 1783; Ordonnance du 10 Septembre 1786.	470,081	7	4
Au sieur Auguier, Receveur-général des Finances de Lorraine et Barrois, pour remplacement de pareille somme, pour *idem*; Ordonnance du 10 Septembre 1786. . .	142,491	10	3
Au sieur Dufresne, Payeur des gages de la Chambre des Comptes de Paris, pour remplacement de pareille somme dont il avoit tenu compte aux sieurs de la Mouche et Moncrif, Auditeurs des Comptes pour leur Capitation de 1783, et qu'ils avoient acquittée ailleurs; Ordonnance du 24 Septembre 1786	348		
Au sieur France Daville, Receveur des Finances de Soissons, pour remplacement de pareille somme par lui payée, tant pour les travaux de charité et dépenses variables que pour gratifications aux Receveurs particuliers, à raison de deux deniers pour livre sur la recette et imposition de 1782; Ordonnance du 22 Octobre 1786. .	354,650	15	8
Au sieur de Meulan, Receveur-général des Finances de Paris, pour remplacement de pareille somme pour les dépenses des Aqueducs de Vincennes et Montreuil pendant l'année 1783; Ordonnance du 29 Octobre 1786	4,400		
Au sieur de Maupeou, Chancelier de France, pour indemnité à lui accordée des dixièmes et capitation, dont la retenue lui a été faite au Trésor Royal sur son traitement			
De cette part.	52,259,335	12	5

	l.	s.	d.
Report.	52,259,335	12	5
de 1783 ; Ordonnance du 12 Novembre 1786	15,525		
Au sieur Hue de Miromenil, Gardes-des-Sceaux de France, pour indemnité, *idem* ; ordonnance *idem*	12,400		
Au sieur de Launay, Maître des Requêtes, pour l'année 1783 de son traitement annuel, à cause de son travail pour l'Administration des Finances ; Ordonnance du 12 Novembre 1786	5,000		
Au sieur Lequesne, chargé du dépôt des papiers, et de la correspondance relative à la population, pour l'année 1783 de ses appointemens ; Ordonnance *idem*	3,600		
Au sieur Coupart de la Blotterie, chargé du Contentieux des Ponts et Chaussées, pour *idem*	3,000		
Au sieur Blondel, Maître des Requêtes, chargé du travail pour l'Administration des Finances, pour *idem*	3,000		
Au sieur de Meulan, Receveur-général des Finances de Paris, pour remplacement de pareille somme par lui payée, tant pour les dépenses variables, travaux de charité et autres, que pour gratification aux Receveurs particuliers, à raison de deux deniers pour livre, *idem* ; Ordonnance du 19 Août 1786	788,694	11	8
Au sieur Gigot d'Orcy, Receveur général des Finances de Châlons, pour remplacement *idem* ; Ordonnance *idem*	647,778	13	9
Au sieur Randon d'Hanneucourt, Receveur-général des Finances de Poitiers, pour remplacement *idem* ; Ordonnance *idem*. .	419,394	10	1
Au sieur Alissant de Chazet, ci-devant Receveur *idem* de Bourges, pour remplacement *idem* ; Ordonnance *idem*	172,613	15	9
Au sieur Beaugeard, Trésorier des Etats de			
De cette part.	54,330,342	3	8

	l.	s.	d.
Report.	54,330,342	3	8
Bretagne, pour le tiers de la contribution dont le Roi s'est chargé dans les 336,097 l. 6 d., montant des dépenses faites et à faire pour les réparations de la route de Vitré à Montauban; Ordonnance dudit..	112,032	6	10
Au sieur Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne, pour le montant de l'indemnité due audit Duché, à cause du paiement fait, tant au Trésorier de la Guerre qu'autres comptables, par différens Officiers Militaires pour leur capitation des années 1776 et suivantes, jusques et compris 1783; Ordonnance du 26 Novembre 1786	5,859	1	8
Au sieur Godard Daucour, Receveur général des Finances d'Alençon, pour remplacement de pareille somme par lui payée, tant pour les dépenses variables, travaux de charité et autres, que pour gratifications aux Receveurs particuliers, à raison de deux deniers pour livre sur la recette des Impositions 1783; Ordonnance du 10 Décembre 1786	455,082	3	7
A sieur Landry, Receveur-général *idem* de Riom, pour *idem*; Ordonnance *idem* . . .	404,860	10	3
Au sieur d'Arjuzon, Receveur-général des Finances d'Amiens, pour *idem*; Ordonnance *idem*	272,195	16	2
Au sieur Valet de Villeneuve, Commis aux exercices du feu sieur Dupin de Franceuil, Receveur général *idem* des Départemens de Metz et Alsace, pour remplacement *idem*; Ordonnance du 24 Décembre 1786.	325,411	19	9
Au sieur Chanorier, Receveur-général des Finances d'Auch, pour remplacement *idem*; Ordonnance du 14 Janvier 1787.	372,509	4	8
Au sieur Devaines, Receveur-général des Finances de Caën, pour *idem*; Ordonnance du 21 Janvier 1787	520,718		7
De cette part.	56,799,011	7	2

	l.	s.	d.
Report.	56,799,011	7	2
Au sieur de Launay, Receveur-général des Finances des Départemens de Flandre, Hainaut et Artois, pour remplacement de pareille somme payée pour *idem*; Ordonnance *idem*	99,318	4	10
Au sieur Lamouroux, Receveur-Général *idem* de Moulins, pour *idem*; Ordonnance du 4 Février 1787	350,574	3	4
Au sieur Baron, Receveur-général *idem* de Franche-Comté; Ordonnance du 4 Mars 1787	706,205	1	4
Au sieur Choart, Receveur-général *idem* de Bordeaux, pour *idem*; Ordonnance du 11 Mars 1787	1,157,581	11	
Au sieur Guyot de Montgrand, Receveur général *idem* de Limoges, pour remplacement *idem*; Ordonnance *idem*	365,400	2	8
Au sieur Laussat, père, ancien Receveur-général des Finances de Navarre et Béarn, montant de la gratification à lui due, à raison de 3 deniers pour livre sur les 384,651 liv. 14 s. 2 den. versées au Trésor Royal sur son exercice 1783; Ordonnance du 18 Mars 1787	4,808	2	11
A lui, pour remplacement de pareille somme par lui payée pour les gratifications accordées aux Maîtres des Postes pendant l'année 1783; Ordonnance du 18 Mars 1787...	3,300		
Au sieur Bertin, Trésorier des Revenus Casuels, pour ses taxations des recouvremens par lui faits pendant l'année 1783, sur la Finance des Offices énoncés en l'Ordonnance du 8 Avril 1787	82,439	19	2
Au sieur Léger, Receveur général des Finances de la Rochelle, pour remplacement de pareille somme par lui payée, tant pour les dépenses variables, travaux de charité, frais de Régie et des Vingtièmes, que pour gratification aux Receveurs par-			
De cette part.	59,563,648	12	5

	l.	s.	d.
Report.	59,568,648	12	5
ticuliers, à raison de deux deniers pour livre, sur la recette des impositions de 1783; Ordonnance du 15 Avril 1787. .	345,643	9	9
Au sieur le Clerc, Receveur-général des Finances d'Orléans, et Commis pour achever les exercices du feu sieur Watelet, son prédécesseur, pour remplacement de pareille somme payée pour dépenses variables, travaux de charité, frais de Régie et autres, et pour gratification aux Receveurs particuliers, à raison de deux deniers pour livre sur la recette des impositions de 1783; Ordonnance du 29 Avril 1787	445,872	11	3
Au sieur Mel de Saint-Ceran, Receveur-général des Finances de Montauban, pour *idem*; Ordonnance du 29 Avril 1787.	340,867	19	11
Au sieur Laisné, Commis aux exercices de feu sieur de Glatigny, Receveur-général des Finances de la Généralité de Grenoble, pour *idem*; Ordonnance du 17 Juin 1787.	388,906	11	10
Au sieur Randon de la Tour, Trésorier-général des dépenses de la Maison du Roi, pour être par lui employées au paiement de l'entretien du Jardin de la Reine à Trianon, pendant l'année 1783, sur le pied de six mille livres par mois; Ordonnance du 12 Août 1787	72,000		
Total des dépenses diverses (1) . . .	61,161,939	5	2

RÉCAPITULATION.

Ordonnances au porteur.	20,714,088	17	6
Gratifications.	150,645	11	
Dépenses diverses.	61,161,939	5	2
Total des Restes	82,026,673	13	8

(1) Ce total est fait d'après la correction des fautes indiquées ci-dessous, pag. 66.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

Total de l'année.	63,419,260 l.	12 s.	6 d.
Total des Restes.	82,026,673	13	8
TOTAL GÉNÉRAL.	145,445,934 l.	6 s.	2 d.

Le total des Ordonnances de Comptant de 1783, annoncé dans l'Avertissement du Livre Rouge, est porté à 145,438,115 l. 19 s. 9 d., ce qui fait une différence de 7,818 l. 6 s. 5 d. en moins. Cette différence provient vraisemblablement de quelques erreurs dans le relevé des sommes particulières.

OBSERVATION

OBSERVATION IMPORTANTE,

ET FAUTES A CORRIGER.

La multitude des noms propres et des sommes a occasionné un grand nombre de fautes, auxquelles il est indispensable de faire attention. D'ailleurs, pour diminuer le volume, on n'a point imprimé les sommes en toutes lettres dans le corps de l'article ; elles sont écrites dans l'expédition fournie par les bureaux du Trésor Royal et on observe que, dans cette expédition, il y a quelques articles où les sommes en toutes lettres diffèrent des sommes tirées hors ligne : ce sont les articles suivans :

Page 24 *des Restes.* M. de Meulan est porté en toutes lettres pour 561,780 liv. ; hors ligne pour 56,780 liv.

Page 25 *idem.* M. Thoynet, porté en toutes lettres pour 300,000 liv. ; hors ligne pour 30,000 liv.

Page 27 *idem.* M. Danse de Villoison, porté en toutes lettres pour 12,000 liv. ; hors ligne pour 120,000 liv.

Page 27 *idem.* M. Grand, Banquier, porté en toutes lettres pour 55,000 liv. ; hors ligne pour 555,000 liv.

Page 46 *idem.* M. Richer, porté en toutes lettres pour deux mille livres ; hors ligne pour 20,000 liv.

FAUTES A CORRIGER.

ÉTAT DE L'ANNÉE.

Pages 12. Ligne 14, côté ; *lisez :* Comté.
14. L'article de M. Advenier est de 3,000 liv.
36. Ligne 4, Lanaus ; *lisez :* Lanans.
41. Ligne 1, Moret ; *lisez :* Morel.
49. Ligne 2 de l'article du sieur Bagien, *lisez :* l'hôpital, au lieu de l'hôtel.
50. Ligne 7, Conseillers ; *lisez :* créanciers.
51. Ligne 19, Fenouillet ; *lisez :* Fenouillot.

ÉTAT DES RESTES.

Pages 8. M. le Vte de Laval, 10,000 liv., au lieu de 1,000 l.
10. MM. les Administrateurs de l'hôpital de Vire, 5,464 liv. ; *ajoutez :* 4 s. 8 d.
11. Au quatrième article, *lisez :* Ficquois, au lieu de Fuquois.
12. Lig. 2 : à la somme de 13,157 liv., *ajoutez :* 2 s.
14. Au 1er article, de 12,708 liv. 17 s., *ajoutez :* 8 d.
Ib. Article du sieur Fieux, 3,858 liv. ; *ajoutez :* 4 s.
Ib. Article de dame veuve Le Roux, 531 liv. 17 sols ; *ajoutez :* 6 den.
15. Second article, 10,622 liv. ; *ajoutez :* 17 s.
19. Neuvième article, Frimond ; *lisez :* Trimond.
23. Dernier article, Frudon ; *lisez :* Trudon.
30. Premier article Frudon ; *lisez :* Trudon.
41. Second article ; 1,201,100 liv. 4 s. 8 d. au lieu de 1,120,100 liv.
42. Lig. 6 de l'art. du sieur Guerineau de la Varenne, *lisez :* 103,500 liv., au lieu de 1,035,000 liv.

Notes sur les États de Comptant de l'année et des Restes de l'année 1783.

I.

Sommes déja employées au Livre Rouge.

Les trois premiers nos paroissent avoir été compris dans les dépenses du Livre Rouge. Le quatrième, celui de 300,000 liv., est vraisemblablement l'Ordonnance pour les dépenses secrètes des Postes, *page* 34 du Livre Rouge imprimé. L'article de 200,000 liv. et celui de 2,845,478 liv. 11 s., sont les dépenses des Affaires étrangères, *même page*. Il en est de même des articles de 2,428,833 liv. 5 sols; 3,017,233 liv. 12 s. 6 den.; 2,467,413 liv. 4 s. 6 d., *pages* 34 et 35. Les 7 millions et les 4 millions de la page 3 de l'État de l'année, peuvent être les mêmes que ceux des pag. 9 et 10 du Livre Rouge. Les 158,993 l. de la page 3 de l'État, se trouvent à la page 19 du Livre Rouge. Les 5,868,899 liv. 15 s. 4 d. de la page 2, font partie des fonds fournis aux Américains (page 28 du Livre Rouge). Ainsi la très-grande partie des sommes comprises dans ce premier article sont les mêmes qui ont été portées dans différens articles du Livre Rouge.

Les Ordonnances de celles de ces sommes qui sont relatives aux Affaires étrangères, sont contresignées *de Vergennes*; et il y a deux signatures: l'une, de la propre main du Roi, au-dessous des mots *comptant au Trésor royal*; l'autre, à droite, est d'une griffe; et c'est cette seconde qui est attestée et authentiquée par le Ministre.

II.

Indication des personnes dénommées dans l'État de l'année et des Restes de l'année.

On s'est proposé, comme on l'a dit dans la Réponse à M. Necker, *page* 26, de désigner plus particulièrement, dans les notes que l'on va présenter, les causes de différens articles de dépense, et de faire remarquer l'habitude que certaines personnes avoient prise de puiser dans le Trésor public, en rappelant les sommes pour lesquelles elles sont portées sur d'autres Etats de comptant, ou sur différens Registres. Il a paru que la manière la plus naturelle de ranger ces notes, étoit de dresser une table alphabétique de toutes les personnes employées dans l'Etat de l'année et des Restes de 1783. Elle facilitera les recherches; et à la suite de l'indication des sommes pour lesquelles les différentes personnes y sont portées, on indiquera les causes plus particulières de la dépense; d'autres sommes que les mêmes personnes ont touchées; ou d'autres graces qu'elles ont reçues à d'autres époques.

Il est essentiel que l'on soit averti, 1°. que le Comité ne prétend donner aucune opinion, dans ce moment, sur aucune des dépenses indiquées soit dans l'Etat soit dans la Table alphabétique; ce sera dans ses Rapports à l'Assemblée qu'il rendra compte de sa manière de penser: il ne publie en ce moment que des faits; 2°. qu'on n'a pas entendu réunir sous les noms des personnes dénommées dans la Table, tout ce que chacune de ces personnes a obtenu et touché sur le Trésor public: on a cité seulement quelques exemples qui sont tombés sous la main. Enfin, on remarquera sur plusieurs articles, que les dépenses qui y sont comprises, se renouvellent par leur nature même, tous les ans, et qu'ainsi elles sont comprises dans les Etats de 1779, 1782, etc., quoiqu'on n'en ait pas averti.

TABLE

ALPHABÉTIQUE

Des personnes employées dans les États de l'année 1783.

La lettre *R* indique la seconde partie des États, ou les *Restes de l'année*.

Acadiens. Dépense à leur sujet, pag. 24, 2,400 l.

Advenier, ancien premier Commis des Mines ; appointemens et indemnité de frais de bureaux, p. 14, 3,000 l. En 1782, gratification extraordinaire, 3,000 l.

Aiguillon. (Duc d') Remplacement de droits d'assistance aux États de Bretagne. *R.* pag. 42, 200 l.

Aligre. (d') Ordonnance pour supplément de traitement, *R.* pag. 7, 12,000 l. *Idem* en 1782, *idem* en 1784.

[*Mémoire présenté par M. d'Aligre ; répondu par le Roi, le premier Mai 1785*, Reg. des Décisions, tom. XI.

M. d'Aligre, premier Président du Parlement de Paris, demande que Votre Majesté veuille bien ordonner que l'imposition des vingtièmes et 4 s. pour livre du premier vingtième, qu'il acquitte pour les terres et maisons de campagne qu'il possède actuellement, soit fixée, pour sa vie, aux rôles où ils sont taxés aujourd'hui, et qu'à l'égard des mêmes biens qu'il pourroit posséder par la suite, soit à titre de succession ou autrement, il n'en payera, sa vie durant, les vingtièmes que sur le pied des rôles qui existeront au jour où il en deviendra possesseur, sans qu'on puisse exiger de lui aucune nouvelle vérification ni augmentation, sous aucun prétexte.

Les motifs de M. d'Aligre sont, qu'en vertu de l'Arrêt du Conseil, du 2 Novembre 1777, il ne doit payer le vingtième de ses biens que sur le pied des fixations actuelles, sans qu'on puisse, auparavant, exiger de lui de nouvelles vérifications, ni augmenter le nombre de ses cottes : qu'après cette révolution, M. d'Aligre, s'il existoit encore, auroit près de quatre-vingts ans, et qu'il seroit désagréable pour lui, dans un âge aussi avancé, de se trouver dans la nécessité de faire procéder à de nouvelles vérifications du produit de ses terres et biens de campagne.

Le Contrôleur-général pense que Votre Majesté voudra bien accorder cette grace à M. d'Aligre, comme une nouvelle preuve de satisfaction de ses anciens services, de son zèle et de son désintéressement.

De la main du Roi : BON.]

Alissant Dechazet, Receveur-général des Finances de Bourges. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 60, 172,613 liv. 15 s. 9 d. En 1784, à lui, remise de partie du droit de marc-d'or, 15,074 l. 14 s.

Amelot, ci-devant Secrétaire d'État. Reste du supplément de traitement de Janvier à Novembre 1783, *R.* pag. 45, 90,508 l. 15 s. 8 d. En 1782, remise du marc-d'or, pour l'érection de sa terre de Chaillou en Marquisat, 9,000 liv. Supplément de traitement, en qualité de Secrétaire d'État, 102,786 l.

Amelot, Rapporteur du Comité Contentieux des Finances. Traitement, six premiers mois, pag. 31, 1,500 l. Pour partie d'*idem*, pag. 5, 1200 l.

Amiens. (Hôpital Saint-Charles d') Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 18, 13,373 l. 5 s.

Angelesme de Saint-Sabin, Avocat. Travail pour la rentrée des débets du sieur Prevot, pag. 55, 4,000 l. Pour *idem*, *R.* pag. 6, 10,000 l. Pour *idem*, en 1782, 4,000 l. En 1784, 4,000 l.

Angran d'Alleray, Lieutenant-Civil. Supplément de traitement, pag. 8, 10,000 l.

Anisson du Perron, Directeur de l'Imprimerie Royale. Impressions pour les Finances, pag. 44, 54,722 livres. Pour *idem*, pag. 62, 29,763 l. 10 s.

Anthoine, Procureur-général du Parlement de Nanci. Traitement de travail pour l'Administration des Domaines, p. 31 et 59, 4,000 l. *Idem*, 1779, pour travail extraordinaire,

et voyages à Paris, 9,000 l. *Idem, ibidem*, pour son traitement, 4,000 livres. *Idem*, traitement en 1782; *idem* en 1788.

Arnoult, chargé du Contrôle de la Maison du Roi. Gratification, pag. 7, 1200 l.

Artois. (Comte d') Septième des dix années, pour réparations à Saint-Germain, pag. 32, 60,000 l. Par décision du 5 Janvier 1783, p. 39, 2,000,000 liv. Par décision du 18 Juillet 1781, *ibid.* 550,000 l.

En 1782, remboursement au Caissier de l'Intendance des Postes, pour frais de son voyage en Espagne, 286,455 liv. Pour réparations au Château de Saint-Germain, 60,000 livres.

Aubeterre. (le Maréchal d') Traitement comme Commandant en Bretagne, p. 48, 20,000 l.

Aublay, Agent des États de Provence. Pour secours accordés à des Communautés, pag. 8, 15,000 l. Pour *idem*, p. 9, 10,000 liv. Pour arrérages et remboursemens d'emprunts, *R.* pag. 20, 300,000 livres. Pour remboursement d'Offices, *ibid.* 300,000 liv. Pour remboursement d'emprunt, *ibid.* 170,000 l. Pour indemnité à la Provence, sur le sel, *ibid.* 150,000 l. Pour *idem*, p. 21, 10,000 l. *Voyez* toute cette page et la suivante; pages 28 et 47.

Auger. Pour souscription de vingt-cinq exemplaires de Démosthène, pag. 45, 2,400 l.

Augier, Receveur-général des Finances de Lorraine. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 59, 142,491 livres 10 s. 3 d.

Aviat, premier Commis des rentes, *R.* pag. 5, 1200 l.

Avranches. (Hôpital d') Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 38, 10,467 l. 18 s.

B

Bachois, Lieutenant-criminel. Remplacement de droits attachés à sa charge, pag. 30, 3,300 l. *Idem*, pag. 59, six derniers mois, 3,300 l. *Idem*, 1779, pag. 15. Gratification, 4,000 l. En 1784; gratification, 4,000 l.

Bagien, Directeur des impositions de Paris. Ses appointemens, Commis et Bureaux, pag. 15, 6,850 liv.; pag. 23, 2,889 l. 12 s.; p. 27, 6,850 l.; p. 46, 6,850 liv., p. 55, 6,850 l.

Bahy. Remboursement d'Offices, pag. 19, 228 l. 10 s.
Ballays, Subdélégué à Nantes. Gratification, pag. 5, 2,000 l. *Idem* en 1782, *idem* en 1784, *idem* en 1788.
Bar-le-Duc. (École gratuite des ateliers de charité de) Secours pour dépenses desdits ateliers, *R.* pag. 22, 14,750 livres.
Barmond, Garde des Registres du Contrôle général. Pour son travail en 1783, *R.* pag. 9, 4,000 l. Gratification extraordinaire, p. 39, 20,000 l.
Baron, Receveur-général des Finances de Franche-Comté. Remplacement de sommes payées, *R.* p. 62, 706,205 liv. 1 s. 4 d.
Barrin. (de) Traitement en qualité de Lieutenant-général de la Dombes, *R.* p. 9, 3,600 l.
Basly, Contrôleur des Bons d'États. Gratification, pag. 6, 1,000 l. Remboursement de frais, pag. 16, 148 liv. 15 s. En 1788, indemnité pour diminution de revenus attachés à son Office, et tenir lieu de répétition du sou pour livre sur les débets des Comptables, 5,000 l.
Beaugeard, Trésorier des États de Bretagne. Remplacement de sommes payées en Bretagne, pag. 13, 33,932 l. 3 s. 6 d.; p. 36, 30,000 l.; p. 42, 3,000 l.; *ibid.* 3,000 l.; p. 43, 3,000 l.; p. 61, 56,400 l.; p. 52, 4,000 l.; p. 61, 56,400 livres. *R.* pag. 13, 46,978 l.; *ibid.* 13,500 l.; *ibid.* 12,708 liv.; p. 36, 2,000 l.; p. 40, 1935 l. 10 s.; p. 43, 17,686 l. 14 s. 11 d.; *ibid.* 5,500 l.; *ibid.* 383 l. 14 s. 3 d.; p. 56, 200,000 l.; p. 60, 112,032 l. 6 s. 10 d.
Au même. Intérêts pour montant de ses avances, pag. 49, 29,219 l. 19 s. 7 d.
Beaujon. Intérêts et remises sur les valeurs en payement de ses services, pag. 14, 471,671 l. 2 s.; p. 26, 559,389 l. 6 s.; p. 43, 481,316 l. 13 s.; p. 54, 476,118 l. 7 s.
Remplacement des sommes par lui payées, comme Receveur-général des Finances de Rouen, *R.* p. 59, 470,081 l. 7 s. 4 d.
Beaumont. Pour cent exemplaires de la Jurisprudence des rentes, p. 12, 600 l.
Beauzée, de l'Académie Françoise. Première année d'une gratification extraordinaire pour trois ans, p. 4, 1800 l.
Belbeuf. (Dame de) A compte de pension jusqu'à l'expédition de son brevet, *R.* pag. 24, 450 l.
Bergon, premier Commis des Mines, établissement de bureau, pag. 14, 588 l. 15 s. 11 d. Frais de bureaux, *R.* pag. 16, 1,589 l. 2 s.

Bertin, Trésorier des Parties Casuelles. Remboursement pour des quittances d'Offices, levés gratuitement; pag. 15, 187 l. 10 s.; p. 35, 300 l.; p. 42, 150 liv. Appointemens de Bureaux, p. 25, 18,266 l. 13 s. 1 d. Pour travail personnel, *R.* pag. 4, 20,000 l. Aux Commis de ses Bureaux, *R.* p. 5, 5,000 l. Avances en vertu des ordres du Roi, *R.* pag. 26, 83,987 l. 12 s. Appointemens et frais de Bureaux, *R.* pag. 45, 44,200 l. Augmentation à des Commis, *ibid.* 5,325 l. Taxations de ses recouvremens, *R.* pag. 62, 82,489 l. 19 s. 2 d. En 1782, gratification ordinaire, 15,000 l. Taxations sur les Lettres de privilége, tenant lieu de maîtrise à Paris, 19,516 l. 3 s.; 10,561 l. 1 s. 2 d.; 4,616 l. 18 s. 1 d. Sur les finances des brevets des Lieutenans des Maréchaux de France, 4,237 l. 10 s. Sur la recette du centième denier, 3,761 l. 13 s. 8 d. Sur les finances des Offices municipaux, 1663 l. 15 s. En 1784, gratification, 20,000 l.

Beuvron. (Marquis de) Intérêts de rescriptions données en payement, suspendues; p. 33, 4,153 l. 13 s. Remboursement des rescriptions, p. 41, 83,073 l. Intérêts, p. 42, 1790 l.

Bezenval. (Baron de) Appointemens de deux Secrétaires, six premiers mois, pag. 17, 3,000 l.; six derniers mois, p. 48, 3,000 l. *Idem* en 1782, *idem* en 1784, *idem* en 1788.

Binet, ci-devant Receveur des Domaines. Gratification pour peines et soins, pag. 11, 6,000 l.

Biré. Intérêts sur les valeurs en payement de ses avances pour le service de la guerre, pag. 19, 50,000 l.; p. 36, 70,000 liv.; pag. 51, 62,030 l. 10 s. 9 d.; p. 61, 60,416 l 13 s. 4 den. Remplacement de dépenses pour la Corse, et intérêts, *R.* pag. 25, 259,278 l. 18 s. 5 d.

Blondel, Maître des Requêtes. Travail de l'Administration des Finances, *R.* p. 60, 3,000 l.

Boisgelin. (Comte de) Pour une année de la fondation pour deux enfans des Gentilhommes en Bretagne, pag. 47, 600 livres.

Boisneuf de Sennevière, Trésorier de France. Plusieurs années d'un quartier de gages, *R.* pag. 33, 2,388 l. 8 s. 11 d.

Bonnaire de Forges, (de) Intendant des Finances. Gratification aux Commis de ses Bureaux, pag. 3, 8,000 l. Gratification à lui, pag. 6, 15,000 l. En 1782, gratification à lui, 12,000 l.; à ses Commis, 8,000 liv. En 1784, à lui, 12,000 l.; à ses Commis, 8,000 l.

Bornes. (le Baron de) Intérêts de la vente d'Alfort, pag. 9, 2,000 liv.

Botteret. (Comte de), et le Marquis de Coué. Pour créance du sieur Bertrand leur oncle, et intérêts, pag. 55, 996,482 l. 11 s. 1 d.

Boullé. Travaux à l'Hôtel de la Force, pag. 41, 20,000 l.

Boullongne, (de) ancien Intendant des Finances. Retraite, *R.* pag. 28, 12,000 l.

Boullongne de Nogent, (de) Maître des Requêtes. Gages, pag. 33, 703 l.

Bourgeois, Trésorier de la Marine. Indemnité de diminution d'appointemens, p. 7, 3,000 l.

Boursier, Trésorier de France. Indemnité de gages, *R.* pag. 33, 1733 l. 9 s.

Boutin, Trésorier de la Marine. Gratification, *R.* pag. 6, 20,000 l. Au même, pour ses Commis, *ibid.* 9,500 l.; frais de Bureaux, p. 33, 82,900 l.; frais d'escompte et port d'argent, *ibid.* 74,986 l. 4 s. 10 d. A compte de 408,000 l. pour frais de la reddition de ses comptes, pag. 46, 60,000 l.

Boyer de Bois-de-Champ, Maître des Requêtes. Remise du droit de survivance, p. 42, 4,950 l.

Bréquigny. (de) Augmentation d'appointemens, *R.* pag. 9, 2,400 l.

Breteuil, (Baron de) Ministre. Décision du 17 Août 1783, pag. 42, 60,000 l.; frais de son établissement, pag. 53, 100,000 l.; quatre mois de concession annuelle, *R.* p. 44, 9,558 l. 6 s. 8 d.; six semaines de supplément de traitement, p. 45, 12,277 l. 4 s. 4 d.

Buffault, Receveur de la ville de Paris. Arrérages d'emprunts, honoraires aux Notaires, p. 32, 364,842 l. 19 s.; arrérages d'autres rentes, p. 35, 300,000 l.; indemnité de la Paulette sur les Offices appartenans à la Ville, pag. 54, 14,586 liv. 11 s.; arrérages de rentes de 1777, pag. 56, 294,348 liv. 9 s. 8 d.; intérêts de l'emprunt pour la Comédie, *ibidem*, 18,187 l. 9 s.; appointemens de Commis, pag. 57, 3,000 l.; rentes à cause des Officiers gardes-nuit, *R.* pag. 15, 91,000 liv; pensions de l'Opéra, pag. 16, 24,650 l.; rentes à cause des Officiers gardes-nuit, p. 26, 10,291 l. 13 s. 4 d.; intérêts pour l'emprunt à Gènes, pag. 36, 40,488 l. 6 s.; honoraires des Prévôts des Marchands et Échevins, *ibid.* pag. 36, 53,926 l. En 1784, ses honoraires et frais de Bureaux pour l'emprunt de la ville de Paris, 46,000 l.

Butler. (D^lle de) Secours extraordinaire, pag. 9, 400 l.

C.

Caisse de Poissy. Un douzième des 2,000,000 l. versées au Trésor royal, pag. 23, 166,666 l. 13 s. 4 d. Intérêts pendant les six derniers mois 1782 et six premiers 1783, de ce qui restoit à rembourser au dernier Décembre 1782 des 2,000,000 l. pag. 23, 43,750 l. Réparations faites aux bâtimens des marchés de Sceaux et Poissy, pag. 23, 26,407 l.

Calais. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* pag. 43, 9,150 l. 8 d.

Calonne, (de) Contrôleur-général, frais de son établissement, p. 53, 100,000 l. Pour décompte de son traitement de 200,000 l. pendant les deux derniers mois 1783, *R.* pag. 18, 33,333 l. 6 s. 8 d. Intérêts de sa Charge de Mᵉ des Requêtes, 1779, pag. 30, 5,000 l. En 1784, son traitement, 200,000 l.

Appointemens du sieur Jourdan, son Intendant, deux mois, *R.* pag. 19, 1,000 l. En 1784, six premiers mois, 3,000 l. six derniers mois, 3,000 l.

En 1787, par décision du 15 Avril, retraite de 40,000 l. en y comprenant ses précédentes pensions.

Campan, dix exemplaires du Tasse, pag. 39, 2,880 l.

Campy, Banquier. Intérêts de l'emprunt à Gènes et commission, pag. 32, 150,750 l. Pour *idem*, pag. 58, 150,750 l.

Carabeux, prête-nom des Régisseurs des postes. Dépense des Postes et relais pour le service du Roi, pag. 11, 60,000 l. Pour l'affranchissement du port des lettres sous le contre-seing du Ministre, *R.* pag. 47, 160,000 l. *Idem*, pour les lettres des Gouverneurs, *R.* pag. 53, 101,090 l. 9 s. 4 d. *Idem*, pour les lettres des Commandans de Marine, *ibid.* 74,613 l. 5 s. *Idem*, *ibid.* pour intérêts de cautionnement, 240,000 l. *Idem*, *ibid.* pour les honoraires des huit régisseurs, 120,000 l.

Caradeuc. (de) Procureur-général du Parlement de Bretagne. Gratification, 3,000 l. En 1784, supplément de gages, 3,000 l. En 1788, *idem*.

Carnault. Remplacement de somme due à la Caisse du Saint-Esprit, pag. 44, 14,000 l. Travail pour la reddition des comptes du sieur Caron, Trésorier du Marc-d'or, pag. 27, 4,000 l. Paiement des rentes de l'Ordre du Saint-Esprit, *R.* pag. 53, 118,430 l. 4 s.

Catuelan. (de) premier Président du Parlement de Bretagne. Indemnité de logement, *R.* pag. 9, 3,000 l. *Idem*, 1779, pag. 24, frais d'établissement, 12,000 l. En 1782, gratifica-

tion extraordinaire pour deux années, 12,000 l. Indemnité annuelle, 3,000 l. En 1784, indemnité de logement, 3,000 l. En 1788, 3,000 l.

Caumartin, Prévôt des Marchands. Gratification, pag. 4, 12,000 l. En 1784, gratification, 90,000 l.

Caze, Me des Requêtes. Gratification, pag. 8, 4,000 l. Remplacement de gages, *R.* pag. 26, 360 l. En 1788, gratification en attendant des Bureaux, 4,000 l.

Caze jeune. Gratification, pag. 8, 2,000 l. En 1788, *idem*, en attendant une place de Finance.

Cellier. (veuve de) Remise de centième denier d'Office, pag. 51, 329 l. 3 s. 4 d.

Champcenetz. (de) Dépenses des Tuileries, pag. 61, 39,203 l. 3 s. 6 d. Pour *Idem*, *ibid.* 29,311 l. 18 s. 9 d. Pour *Idem, ibid.* 31,263 l. 9 s. 6. Pour *Idem*, *ibid.* 31,061 l. 19 s.

Chanorier, Receveur-général des Finances d'Auch. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 58, 3,600 l. Pour *idem*, pag. 61, 372,509 l. 4 s. 8 d.

Chardon, Me des Requêtes. Gratification, travail des forges de la Chaussade, pag. 5, 6,000 l. Indemnité du dixième sur ses appointemens, pour six mois, pag. 32, 100 l. Pour six autres mois, pag. 60, 100 l.

Chartraire de Montigny, Trésorier des Etats de Bourgogne. Remplacement d'arrérages et capitaux d'emprunts faits par les Etats de Bourgogne, pag. 18, 800,000 l. Voyez pour *idem* dans la même page et aux pages 19; 43; *R.* 17. Au même, pour ses travaux et honoraires de Notaire, *R.* pag. 17, 45,000 l. Remise et frais de recouvrement, pag. 28, 30,000 l. Remplacement de somme payée au premier secrétaire de l'Intendance de Bourgogne, pour augmentation d'appointemens, 3,000 l. Au même, paiement au Trésorier de la Guerre, &c. pag. 45, 10,066 l. 11 s. pag. 46, 228 l. pag. 61, 5,859 l. 1 s. 8 d.

Chartres. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 31, 4,790 l. 4 s. 5 d.

Châtelet. (Officiers du) Remise du centième denier sur leurs Offices, pag. 52, 107,360 l. 16 s.

Excédant de leur capitation sur leurs gages, pag. 41, 225 l.

Chazelle. (de) Me des Comptes, pour remise et droit de survivance, pag. 40, 3,712 l. 10 s.

Chenot. Indemnité aux Commis de la Cour, pour voyages de Fontainebleau, *R.* pag. 14, 46,150 l.

Chilleau. (Marquis du) Remise de Droits seigneuriaux, pag. 27, 9,361 l. 4 s.

Choart, Receveur-général des Finances de Bordeaux. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 62, 1,157,591 l. 11 s.

Choron, Notaire. Honoraires d'actes, pag. 41, 1,908 l. 10 s.

Claris (de) Premier Président de la Chambre des Comptes de Montpellier. Augmentation de traitement, pag. 19, 6,000 l.

Clément de Barville. Frais de l'échange du Comté de Montgommery, pag. 12, 37,211 l. 2 s. 9 d. Avances à compte, relativement au même échange, pag. 35, 150,000 l.

Clermont. (Administrateurs de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, pag. 44, 1,545 l. 6 s. 8 d. Pour *idem*, *R.* pag. 19, 1,348 l. 5 s. 4 d.

Cluzeau de Fazard. (du) Receveur particulier de Condom. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 32, 1,743 l. 2 s. 10 d.

Coaslin. (Comtesse de) Traitement, *R.* pag. 42, 22,000 l. En 1784, *idem*. En 1788, *idem*.

Cochin. (Dlle Germain, veuve de) Intérêts d'Office d'Intendant des Finances, pag. 14, 2,500 l. Remboursement et extinction de rentes viagères, *R.* pag. 38, 90,000 l.

Coigny. (Duc de) Remise de Droits seigneuriaux, pag. 22, 12,907 l. Dépenses extraordinaires à Choisy, *R.* pag. 40, 139,730 l. 12 s. 5 d.

Colombier, Inspecteur des Hôpitaux et Maisons de force. Pour inspections, pag. 4, 6,000 l. Frais de voyages et séjour en Province, pag. 11, 2,472 l. Traitement, *R.* pag. 14, 12,000 l. Traitement, *R.* pag. 23, 3,000 l. Appointemens de Médécins, Chirurgiens et Commis, *R.* pag. 26, 4,287 l.

Colonia, Me des Requêtes. Six mois de travail pour les Finances, pag. 30, 4,000 l. Pour *idem*, pag. 59, 4,000 l. *Idem*, en 1782, 2,700 l. *Idem*, en 1784. *Idem*, supplément de traitement, 6,000 livres. En 1784, frais de Bureaux, d'aménagement, &c. 25,585 l. Du 26 Mars 1786, don du prix de sa charge de Maître des Requêtes, et 6,000 l. de pension. En 1788, son traitement, en attendant des Bureaux, 9,000 l.

Conseil. Appointemens extraordinaires ou conservés, et gratifications, *R.* pag. 27, 320,016 l. 13 s. 4 d. En 1782, 313,350 l.

Conti. (Prince de) 50,000 l. accordées anuellement par décision du 10 Novembre 1764, et payées en quatre quartiers, pag. 14, 26, 44 et 55.

Conti. (Manscourt, Trésorier de la succession du Prince de) Intérêts d'échange, pag. 30, 4,650 l. Arrérages de la Principauté d'Orange, pag. 53, 31,150 l. Intérêts d'échange, pag. 55, 4,650 l.

Corberon. (le Président de) Intérêts de 100,000 l. de finance de son Office, pag. 46, 5,588 l.

Cormeré. (de) Chargé du plan de réforme sur les Traites et Gabelles, appointemens, six premiers mois, pag. 36, 6,000 l. Un quartier pour lui et ses Commis, pag. 46, 9,437 l. 10 s. Frais d'établissement et fournitures de Bureaux, pag. 48, 2,146 l. 10 s. Ses appointemens et ceux de ses Commis, pag. 54, 12,916 l. 13 s 4 d. Frais et fournitures de ses Bureaux, *R.* pag. 28, 4,769 l. 10 s. En 1782, gratification extraordinaire, 4,800 l. En 1784, pour appointemens et frais de Bureaux, pour chacun des quatre quartiers de l'anneé, 12,750 l. Loyer de maison et frais de Bureaux, 9,000 l. Pour *idem*, 4,972 l. 19 s. 4 d. Frais d'établissement de Bureaux, 3,209 l. 4 s. En 1788, 33,100 l.

Coster. Pag. 10, pour les Commis de son Bureau, 2,400 l. En 1779, pag. 5, pour lui-même, 6,000 l. En 1782, remboursement de frais extraordinaires, à cause des Etats de Bretagne, 22,400 l. En 1789, le 3 Mai, obtient l'affranchissement des retenues sur 15,000 l. de pensions dont il jouit, et 6,000 l. de réversion à sa femme, au lieu de 3,000 l. Une partie de ces pensions avoit été obtenue le 16 Novembre 1783, sur le Mémoire qui suit.

[Le sieur Coster, l'un des premiers Commis des Finances, instruit des changemens que le Contrôleur-Général se propose de faire dans la distribution du travail de ses Bureaux, et desirant se livrer au repos que sa santé lui rend nécessaire, demande une pension de retraite, proportionnée au temps et à l'utilité de ses services.

Il a travaillé depuis quatorze ans avec distinction dans le Département de la finance, où il a été successivement chargé des détails de la Corse, du Bureau des pays d'Etats, de celui des dépêches, de la rédaction des Procès-verbaux et Mémoires rapportés au Comité des Finances, et de quelques autres parties de l'Administration.

Son traitement est d'environ 50 mille liv. dont 10,000 liv. en gratification des pays d'Etats; et il a obtenu, il y a quel-

ques années, un brevet d'assurance de 6,000 liv. pour son travail sur la Corse.

Le sieur Mesnard, son prédécesseur au Bureau des pays d'Etats, a un sort de 50,000 liv.; le sieur de Broé, auquel il a succédé pour le Bureau des Dépêches, a 20,000 liv. de retraite.

Le sieur Coster n'a point de fortune, parce qu'il a toujours versé ses économies dans le sein d'une famille très-nombreuse dont il est le soutien.

Il propose à Votre Majesté de lui accorder une pension de 9,000 liv., indépendamment de celle de 6,000 liv. dont il a le brevet, et d'en rendre 3,000 liv. reversibles à sa femme.

De la main du Roi, BON.]

Coupart de la Blotterie. Chargé du contentieux des ponts et chaussées. Appointemens, pag. 60, 3,000 l.

Cousin, Caissier des Etats de Bourgogne. Pour travail, *R.* pag. 5, 3,000 l.

Creterot. Remboursement des frais de provision d'Office de Juré-Priseur, pag. 11, 151 l.

Croismare. (de) Gratification annuelle, pag. 7, 3,000 l. *Idem*, en 1788. Il y est expliqué que c'est en considération de son mariage avec D^lle le Bas de Courmont.

Crosne. (de) Intendant de Rouen. Supplément de traitement, *R.* pag. 7, 12,000 l.

Cuignet. Chargé du travail du tirage de la loterie. Appointemens de Commis, frais de Bureaux, pag. 12, 2,400 l.

Cypierre. (de) Intendant à Orléans. Supplément de traitement, *R.* pag. 7, 12,000 l.

Cypierre de Chevilly, Maître des Requêtes. Gages, *R.* p. 20, 360 l.

D.

Daine, ci-devant Intendant à Limoges. Gratification, pag. 8, 10,000 l.

Dambrun, Maître des Requêtes. Gratification extraordinaire, pag. 5, 4,000 l.

D'Arras, Trésorier de la Caisse des amortissemens. Remplacement de pareille somme, *R.* pag. 57, 8,691 l. 7 s. 6 d.

Dauberminy. (D^lles) Peines et soins, pag. 5, 1,000 l.

D'Autignate. Intérêts d'Office, *R.* pag. 32, 5,077 l. 19 s. 3 d.
Demenon, Entrepreneur d'une Manufacture de Haute et Basse-Lice. Décision du 2 Janvier 1785, *R.* pag. 44, 19,405 l.
Dernemont. Gratification extraordinaire, pag. 4, 400 l.
Derniau, Employé dans les Bureaux. Gratification, pag. 6, 1,200 l.
Deschamps, Trésorier-général des Monnoies. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 22, 3,000 l.
Desprez et Sabatier. Fournitures de Troupes, pag. 28, 2,194,219 l. 7 s. 4 d.
Desvaux, Receveur-général des Finances. Remplacement de Dépenses, pag. 10, 2,962 l. 2 s. 6 d. Pour *idem*, pag. 17, 6,800 l. 4 s. 4 d. Pour *idem*, pag. 22, 2,907 l. 15 s. Pour *idem*, pag. 24, 1,818 l. 15 s. Pour *idem*, pag. 37, 1,807 l. 16 s. 3 d. Pour *idem*, pag. 40, 2,438 l. 14 s. 6 d. Pour *idem*, pag. 47, 3,530 l. 10 s. Pour *idem*, pag. 54, 5,306 l. 1 s. 2 d. Pour *idem*, *R.* pag. 11, 13,157 l. Pour *idem*, *R.* pag. 18, 2,249 l. 6.
Didot l'aîné, Imprimeur. Exemplaires de Télémaque, pag. 39, 288 l.
Didot jeune, Imprimeur. Exemplaires d'un Recueil de pièces, pag. 31, 541 l. 10.
Douet de la Boullaye, chargé du Département des Mines. Aux Commis de son Bureau, pag. 7, 2,400 l.
Douet de Saint-Alire. Remplacement de pareille somme, *R.* pag. 19, 720 l.
Doye, Commis de la Caisse des arrérages. Gratification, pag. 16, 500 l.
Ducoudraye. (Dame de) Chargée d'enseigner l'art des Accouchemens. Six premiers mois de son traitement, pag. 30, 4,000 l. Pour *idem*, pag. 59, 4,000 l.
Dufour de Villeneuve, Intendant de Bourges. Supplément d'appointemens, pag. 53, 4,610 l.
Dufresne, payeur des Gages de la Chambre des Comptes de Paris. Remplacement de pareille somme, *R.* pag. 59, 348 l.
Dugès. (Dame) Maîtresse Sage-femme. Gratification extraordinaire, pag. 4, 600 l.
Dulys de Maison-Rouge. Pour le tirage de la Loterie de remboursement, pag. 12, 2,400 l. *Idem*, pour *idem*, 1779, pag. 20, 2,400 l.
Dupé de la Graulet de Biaudos. (de la Balue, fondé de procuration

procuration du sieur) Six premiers mois 1783 de rente viagère, pag. 31, 3,000 l. *Idem*, pour les six derniers mois, pag. 59, 3,000 l.

Dupin de Francüeil, Receveur des Finances de Metz et Alsace. Remplacement de somme payée, pag. 19, 40,000 l. Remplacement de dépenses extraordinaires, pag. 50, 20,000 l. Remplacement de somme payée, *R.* pag. 10, 1,170 l.

Duplessis du Chenay. Gratification extraordinaire, pag. 8, 3,000 l.

Dumetz de Rosnay, Maître des Requêtes. Pour gages de son Office, pag. 37, 360 l.

Dupont. Pour ses appointemens et ceux de ses Commis, pag. 38, 8,000 l.

Dupont, Greffier des Commissions extraordinaires du Conseil. Honoraires et déboursés, pag. 45, 3,105 l. 5 s. 6 d. Honoraires et frais de Bureaux, *R.* pag. 22, 3,124 l. 10 s.

Dupuy. Intérêts d'une quittance de Finance, pag. 55, 150 l.

E

Élection de Paris. (Président, Lieutenant, Assesseurs et Élus de l') Quartier de gages, *R.* pag. 43. 18,500 l.

Erlach. (d') Propriétaire pour moitié d'une maison où sont établis les Bureaux du premier Commis des Finances, pour portion d'un quartier de loyer, pag. 16. 1750 l. Pour *idem*, pag. 28, 1,750 l. Pour *idem*, pag. 46, 1,750. Pour *idem*, *ibid.*, 1,750.

Estissac. (Duc d') Chauvelin. (Marquis de) Cussey. (Comte de) Paterne. Remplacement du quartier de leurs appointemens, gages du Conseil, pensions et gratifications, *R.* pag. 27, 6,500 l.

Evreux. (Hôpital d') Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 16, 2,148 l. Pour *idem*, pag. 41, 1,891 l.

F

Faur de Rochefort. (du) Avocat-général de la Cour des Aides de Paris; gratification extraordinaire, pag. 5, 4,000 l.

Fauveau de Freully. (Les Enfans mineurs de la dame veuve) Remise d'intérêts, *R.* pag. 19, 1,829 l. 18 s. 9 d.

Fay, Munitionnaire des vivres de la Marine ; remplacement de dépenses, *R.* pag. 36, 84,717 l. 6 s. 1 d.
Feinquenet. Imposition pour le logement des Suisses, à cause de la maison occupée par le premier Commis des Finances, pag. 17, 150 l. Pour *idem*, pag. 49, 150 l.
Fenouillot, Inspecteur des Salines, à compte des frais de voyage et séjour, pag. 42, 3,000 l. *Idem*, pag. 51, 10,693 l. 6 s.
Fieux, premier Commis du Département des Villes ; gratifications aux Commis de ses Bureaux, pag. 7, 3,500 l. Pour exécution des Ordres du Roi, *R.* pag. 6, 3,000 l. Remboursement de frais, *R.* pag. 14, 3,858 l. En 1784, gratification, 3,000 l. En 1788, gratification, 3,000 l. Indemnité des frais de son déplacement, 1,459 l. Le 27 Septembre 1789, obtient que dans le cas où les Municipalités et Hôpitaux dont il est chargé, passeroient en d'autres mains, sa pension de retraite sera portée de 6,000 l. à 10,000 l., dont 2,000 l. réversibles à sa femme.
Figeac. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 24, 5,940 l.
Fleuret, Fontainier ; pour ouvrages, *R.* pag. 47, 166 l. 6 d.
Fontenilles. (aux Créanciers, délégués de feu la dame Comtesse de) Somme a elle accordée par décision du 23 Mars 1772, pag. 50, 15,000 l.
Foullon d'Ecottiers, chargé d'un travail pour l'administration des Finances ; traitement annuel, *R.* pag. 9, 3,000 l.
France Daville, Receveur des Finances de Soissons ; remplacement de somme payée, *R.* pag. 59, 354,650 l. 15 s. 8 d.
Frenais, Subdélégué à Nantes ; gratification, *R.* pag. 6, 2,000 l. *Idem*, en 1784.
Fumeron de Verrières. (de) Maître des Requêtes ; remplacement pour gages de son Office, pag. 58, 945 l.
Ficquois. (la veuve et héritiers) Indemnité de perte sur Offices, frais de provisions et de marc d'or, *R.* pag. 11, 24,918 l.

G

Gallimard. Fourniture de bois, *R.* pag 14, 3,191 l.
Gamba de Queslinghen. Indemnité de pertes sur Offices de Jurés-Priseurs, frais de provision et de marc-d'or, p. 50, 20,269 l. 14 s.

Gaud. (le Vicomte de) Gratification extraordinaire, pag. 5, 3,000 l.
Gaudel, ci-devant Directeur des Vingtièmes ; secours, p. 25, 2,400 l.
Gaudin. (dame de) Intérêts de vente de Bâtimens à Versailles, pag. 15, 6,119 l. 17 s. 4 d. Pour *idem*, pag. 46, 6,119 l. 17 s. 4 d.
Gauthier de Lisolles, Caissier-général de la Régie des Postes. Intérêts des 200,000 livres de cautionnement ; *R.* pag. 47, 10,000 l.
Geoffroy d'Assy, Caissier de la Caisse commune des recettes générales ; appointemens des Commis et frais de Bureaux, *R.* pag. 34, 254,502 l. 9 s. 4 d. Pour remplacement de somme payée, *R.* p. 35, 6,000 l. Pour *idem*, *R.* p. 58, 444,802 l. 14 s.
Genet, l'un des premiers Commis des Affaires Étrangères ; gratification extraordinaire, pag. 6, 1,200 l.
Gérard de Rayneval, Secrétaire du Conseil d'Etat du Roi ; gratification extraordinaire, pag. 4, 150,000 l. 11 Février 1787, remise des sommes que son beau-père, payeur des gages des Secrétaires du Roi, devoit au Trésor Royal. En 1788, obtient un acquit-patent.
Gex. (les Syndics du Pays de) Répartition entre les Contribuables aux Tailles, de secours pour cultiver les terres dudit pays ; pag. 45, 6,000 l.
Giambonne, Banquier ; remplacement de six mois d'intérêts à Gênes pour la Régie des Messageries et commission ; p. 26, 35,562 l. 18 s. Pour *idem*, p. 56, 35,377 l. 13 s. 6 d.
Gien. (Hôtel-Dieu de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, pag. 20, 2,488 l. 19 s. 6 d. Pour *idem*, pag. 49, 1,886 l. 3 s. 8 d.
Gigot d'Orcy, Receveur-général des Finances de Châlons ; remplacement de somme payée, *R.* p. 60, 647,778 l. 13 s. 9 d.
Gin, Conseiller au Grand-Conseil ; gratification extraordinaire, pag. 5, 3,000 l. *Idem*, en 1784.
Girard, Trésorier de France ; pour un quartier de gages de son Office, *R.* pag. 33, 1,733 l. 9 s.
Godart d'Aucourt, Receveur-général des Finances d'Alençon ; remplacement de somme payée, *R.* p. 61, 455,082 l. 3 s. 7 d.
Goezmann. Pour trois mois échus des 2,000 livres à lui accordées par décision du 21 Février 1779, pag. 13, 500 l. Pour *idem*, pag. 22, 500 l. Pour *idem*, pag. 39, 500 l. Pour *idem*, pag. 51, 500 l.

Coix, Chef du Contrôle des dépenses de la Marine ; frais de voyages et dépenses pendant six mois pour le service de l'Administration, pag 39, 6,000 l. Pour *idem*, pag. 62, 6,000 l. En 1782, 4,000 l.

Gouallard, Employé au Contrôle des Finances ; pour frais d'une maladie qu'il a essuyée, pag. 7, 600 l.

Grand, Banquier à Amsterdam ; remplacement du quartier fait par ordre du Roi, *R.* pag. 27, 555,000 l.

Grandclos-Mêlé, chargé d'une expédition de commerce pour la Chine, parfait paiement de fonds empruntés ; Ordonnance du 3 Avril 1785, *R.* pag. 47, 1,137,264 l. 2 s. 11 d.

Une première Ordonnance du premier Août 1784, fait connoître cet objet :

[Des circonstances imprévues ont empêché le succès de cette expédition. Elle présente un déficit considérable. Il est attribué à deux causes. La première est l'établissement que le Gouvernement Chinois a récemment fait de dix Marchands ou Hanistes qui sont devenus les maîtres des prix d'importation et d'exportation. La seconde est la concurrence de quarante-deux Vaisseaux de différentes Nations, qui se sont trouvés dans le même moment à la Chine.

Suivant un premier état de chargement des quatre Bâtimens expédiés, M. Grandclos-Mêlé démontra un déficit d'un million quatre cent soixante-treize mille huit cent soixante-quatorze livres seize sols sept deniers, en partant des prix de vente présumés ; mais par un autre état, dans lequel il a pris pour base les prix de vente de Mai 1784, la perte n'est évaluée qu'à 972,940 l.

Quel qu'en soit l'évènement, il sera convenable de prendre des mesures pour satisfaire aux engagemens pris pour le compte du Roi, en exécution de l'Arrêt du Conseil, du 2 Février 1783.

Les paiemens à faire aux Prêteurs à la grosse, doivent s'effectuer dans le mois d'Octobre prochain.

Mais M. Grandclos-Mêlé demande dès-à-présent une somme de 300,000 livres, tant pour les équipages et la table des Capitaines qu'il est d'usage d'acquitter à l'instant du désarmement, que pour les frais de décharge, bénéficiement et lotissement des marchandises.

Le Contrôleur-général supplie Votre Majesté de donner ses ordres.

De la main du Roi : BON.]

Guemené. (Créanciers de) A compte sur le prix des meubles de la maison de Madame Elisabeth, à Versailles, p. 37, 71,576 l. *Idem*, R. pag. 56, 90,366 l. 13 s. 4 d.
Guerrier de Bezance, premier Président de la Cour des Aides de Clermont-Ferrand; gratification, pag. 5, 3,000 l.
Guerin de Vaux. Partie d'intérêts du montant de ses deux Offices de Receveur particulier des Finances de Melun, R. pag. 46, 740 liv.
Guerineau de la Varenne, Receveur particulier des Finances de Château-Dun; partie d'intérêts du montant de son Office, R. pag. 42, 1,578 l. 7 s. 6 d.
Guignace, ancien premier Commis du Bureau des fonds et des comptes de la Marine; six mois d'indemnité de loyer pour Bureaux, pag. 34, 600 l. Pour *idem*, pag. 61, 600 l.
Guillaume, Payeur des gages de la Chambre des Comptes de Paris; pour remise, R. pag. 13, 20,000 l.
Guise. (Hôtel-Dieu de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, R. pag. 19, 392 l. 7 s. 8 d.
Guyot de la Lanne. Partie d'intérêts du prix de ses Offices de Receveur particulier des Finances de Cahors, R. p. 48, 2,547 l. 12 s. 10 d.
Guyot de Montgrand, Receveur-général des Finances de Limoges; remplacement de somme payée, R. pag. 62, 365,400 l. 2 s. 8 d.

H

Hamelin, Trésorier de France à Alençon; remise du centième denier de son Office, pag. 9, 310 l.
Harambure. (la Dame veuve du Vicomte d') Gratification extraordinaire, pag. 7, 12,000 l.
Haras. Dépenses payées à M. Randon de la Tour, pag. 13, 250,000 l.
Harvelay. (d') Appointemens de Commis et frais de Bureaux, pag. 11, 40,000 l. Escomptes payés sur des assignations négociées, et autres viremens, *ib.*, 216,508 liv. 18 s. 6 d. Appointemens de Commis, frais extraordinaires, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 1782, pag. 13, 325,000 l. Intérêts et commissions sur valeurs à lui données en paiement de ses avances, p. 17, 692,070 l. 2 s. 6 d. Pour *idem*, *ibidem*, 738,545 l. 10 s. Pour paiement de partie des dettes de feu Madame Sophie,

Tante du Roi, pag. 22, 446,346 l. 11 s. Remplacement de somme payée, p. 23, 1,882,308 l. 1 s. 6 d. Escompte d'assignations négociées et autres virémens, pag. 24, 858,472 l. 17 s. 10 d. Intérêts et commissions sur valeurs données en paiement de ses avances, *ib.* 769,869 l. 8 s. 7 d. Escompte d'assignations négociées, et autres viremens, p. 26, 360,718 l. 13 s. 8 d. Appointemens, frais extraordinaires de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses, p. 28, 60,000 l. Intérêts et commissions sur valeurs données en paiement de ses avances, pag. 36, 810,511 l. 2 s. Gratification à neuf Commis du Trésor Royal, pag. 50, 8,000 l. Appointemens, frais de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses, p. 53, 60,000 l. Intérêts et commissions sur valeurs données en paiement de ses avances, pag. 58, 253,472 l. 4 s. 4 d. Appointemens de Commis, frais extraordinaires des Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 200 millions, de 1783, *R.* pag. 11, 250,000 l. Pour augmentation de frais de Bureaux, *R.* pag. 19, 20,000 l. Remplacement de somme payée, *R.* pag. 23, 284,788 l. Appointemens de Commis, frais extraordinaires de Bureaux, pertes, avaries et autres dépenses relatives à l'emprunt de 100 millions de 1783, *R.* p. 26, 250,000 l. Remplacement de somme payée, *R.* pag. 29, 3,031 l. 14 s. Remplacement de somme payée, *R.* p. 33, 1,226 l. 13 s. 4 d. Remplacement de somme payée, *R.* pag. 34, 104,600 l. Remplacement de somme payée, *R. ibidem*, 190,000 l. Remplacement de somme payée, *R.* pag. 35, 500,000 l. Remplacement de somme avancée, *R. ibidem*, 45,000 l. Remplacement de somme payée, *R.* p. 40, 2,685 l. 6 s. 8 d. *Idem*, *R.* pag. 41, 1,236,248 l. *Idem*, *R. ibidem*, 42,000 l. *Idem*, *R. ibidem*, 338,637 l. 13 s. 2 d. *Idem*, *R. ibidem*, 79,345 l. 17 s.

Harvoin Receveur-général des Finances à Tours; remplacement de somme payée, *R.* pag. 58, 737,927 l. 18 s. 11 d.

Hautoy. (le Comte et la Comtesse du) Six mois d'indemnité, *R.* pag. 29, 6,000 l. Pour *idem*, *R.* pag. 60, 6,000 l.

Havre. (Administrateurs de l'Hôpital du) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, *R.* pag. 34, 6,192 l.

Hemery. (d') Chargé du recouvrement des pensions militaires; six mois de traitement, pag. 29, 10,000 l. Pour *idem*, pag. 58, 10,000 l.

Hérissant, (veuve) Imprimeur. 130 exemplaires des OEuvres de Métastase, pag. 46, 7,396 l.

I

Imbert, Caissier-général de l'Administration des Domaines ; remplacement de somme payée, *R.* pag. 29, 18,000 l. Pour *idem*, *ibidem*, 4,200 l.

J

Joli de Fleury, Président du Parlement de Paris, Gratification, pag. 5, 15,000 l. En 1784, gratification, 15,000 l. *Idem*, en 1788. Le 22 Février 1789, exemption de retenues sur la gratification de 15,000 l.

Joli de Fleury, Ministre des Finances ; traitement, p. 21, 40,000 l. *Idem*, *R.* pag. 7, 13,500 l. *Idem*, p. 19, 6,000.

Jombert, jeune, Libraire ; vingt-cinq exemplaires de l'Art de vérifier les dates, pag. 23, 450 l. Pour *idem*, pag. 52, 450 l.

Joubert, (de) Trésorier des Etats de Languedoc ; remplacement de somme payée, *R.* pag. 16, 1,200 l. Remise de somme, payée, *R.* pag. 30, 200,000 l. Pour *idem*, pag. 35, 400,000 liv. Remboursement de sommes avancées, *R.* pag. 37, 18,720 liv. Pour *idem*, *ibidem*, 13,554 liv. 11 s. 6 den. Remplacement de somme payée, *ibidem*, 11,483 l. 14 s. Pour *idem*, *ibidem*, 6,251 l. 8 s. 2 d. Pour *idem*, *ibidem*, 1,027 l. 3 s. 6 d. Pour *idem*, *R.* pag. 38, 4,136,160 l. 1 s. 3 d. Pour *idem*, *R.* pag. 39, 1,858 l. 10 s. En 1784, gratification extraordinaire, 24,000 l.

L

Laborde. Remise du dixième à lui retenu sur les 60,000 l. de rente sur les Aides et Gabelles, à lui cédées par M. le Prince de Conty, *R.* pag. 8, 6,000 l.

La Bourdonnaye. (veuve de) Gratification, *R.* pag. 5, 2,000 l.

La Bourdonnaye de Blossac, fils, (de) Adjoint à l'Intendance de Poitiers ; pour une année échue de son traitement, *R.* pag. 8, 6,000 l. Gages de son Office de Maître des Requêtes, *R.* pag 10, 360 l.

La Bove, (Caze de) Intendant en Bretagne ; traitement pour les six premiers mois, pag. 30, 5,000 l. Traitement pour

idem, pag. 30, 4,000 l. Traitement pendant les six derniers mois, pag. 59, 5,000 l. Pour supplément de traitement, *R.* pag. 8, 6,000 l. Supplément de frais de Bureaux de son Intendance pendant l'année, *R.* pag. 27, 6,000 l. *Idem*, en 1782.

La Caze, (de) premier Président du Parlement de Pau, pour l'année de la pension attachée à son Office, *R.* p. 9, 3,000 l. En 1782, gratification pour une fois, 6,000 l.

La Fere. (Hôpital de) Nourriture et entretien, pendant six mois, des Enfans-Trouvés, pag. 44, 1,512 l. 3 s. 3 d. Pour *idem*, *R.* pag. 19, 1,382 l. 15 s.

La Freté. Intérêt de ses avances pour le service du Trésor-Royal pendant le quartier de Janvier 1783, pag. 19, 60,625 l. Pour *idem*, pendant celui d'Avril, pag. 35, 60,625 l. Pour *idem*, pendant celui de Juillet, pag. 45, 60,625 l. Pour *idem*, pendant celui d'Octobre, pag. 54, 60,625 l.

La Garde d'Auberty, (de) Trésorier de France; pour un quartier de gages de son Office, *R.* p. 33, 1,671 l. 19 s. 9 d.

La Grave. (Hôpital Saint-Joseph de) Quartier de subsistance, pag. 9, 15,000 l. Pour *idem*, pag. 15, 15,000 l. Pour *idem*, pag. 26, 15,000 l. Pour *idem*, pag. 45, 15,000 l.

La Grée, (de) Procureur-général du Parlement de Grenoble; gratification pour ses peines, et soins à examiner les discussions relatives aux forêts du Domaine du Roi en Dauphiné, p. 6, 8,000 l.

Laisné, pour le receveur de Grenoble. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 63, 388,906 l. 11 s.

Lamballe. (Princesse de) Supplément de traitement des six premiers mois 1783, pag. 29, 42,500 l. *Idem*, six derniers mois 1783, pag. 58, 42,500 l. *Idem*, 1784.

Lambert, Conseiller d'État; travail du Bureau des minages pour six premiers mois des appointemens de ses Commis et frais de Bureaux, pag. 30, 3,000 l. Pour *idem*, pendant six derniers mois, pag. 59, 3,000 l. Le 16 Septembre 1787, Contrôleur-général, assurance de 29,950 l. en cas de retraite. Même jour, frais d'établissement, 100,000 l. Même jour, traitement, 180,000 l.

Lambesc. (Prince de) Indemnité des casuels de la charge de Grand-Écuyer, pag. 18, 70,000 l.

La Michodière, (de) Conseiller d'Etat; une année de traitement en qualité de Commissaire de la Loterie de France, pag. 40, 4,200 l.

La Millière, (Chaumont de) Maître des Requêtes; Indemnité de frais de Bureaux, *R.* pag. 15, 2,000 l. Remplacement pour gages de son Office, *R.* p. 18, 360 l. En 1784, frais de tournée, 3,750 l. 16 s. Six premiers mois 1788, remboursement de frais de tournée 1,183 l. 10 s. *Idem*, pendant les six derniers mois, 9,296 l. 10 s. Le 27 Septembre 1789, obtient dans le cas où le Département des Ponts et Chaussées seroit détruit et non remplacé, 12,000 liv. de retraite, dont 4,000 liv. réversibles à sa femme.

Lamouroux, Receveur des Finances de la Généralité de Moulins; remplacement de somme par lui payée, *R.* pag. 36, 49,093 l. 9 s. 10 d. Pour *idem*, *R.* pag. 62, 350,574 l. 3 s. 4 d.

Landry, Receveur des Finances de Riom; remplacement de somme payée, *R.* pag. 61, 404,870 l. 10 s. 3 d.

Laon. (Administrateurs de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-Trouvés, pag. 43, 9,948 l. 3 s. Pour *idem*, *R.* pag. 18, 6,043 l. 9 s. 2 d.

Lardant, Architecte; travaux faits dans les Bureaux du premier Commis des Finances, *R.* pag. 24, 3,880 l.

La Riccirdaye, (de) chargé de suivre la liquidation des débets du sieur Canetaux, ci-devant Trésorier principal de la Guerre, peines, soins, &c. pag. 12, 2,000 l.

La Roche-Aymond. (Vicomte de) Indemnité pour non-jouissance du Domaine de Chaudes-Aigues, réunis à celui du Roi, pag. 16, 1,500. On voit, dans la minute de l'Ordonnance, que le Domaine de Chaudes-Aigues lui avoit été donné par M. le Comte d'Artois, pendant qu'il avoit l'Auvergne pour appanage.

La Rue, (de) Syndic des Notaires de Paris; pour honoraires et frais dus à ladite Compagnie pour emprunts, *R.* pag. 30, 2,200,000 l. Pour *idem*, frais et déboursés, *R.* pag. 41, 1,236,248 l.

La Suze. (Héritiers du Comte de) Pour intérêts du reste de la somme de 106,220 l. 18 s., à laquelle ont été liquidées les Finances de l'engagement de la Baronnie de Longaulnay, dont jouissoit le sieur de la Suze, *R.* p. 29, 3,540 l. 13 s. 3 d.

Launay, (de) Receveur des Finances d'Artois; remplacement pour l'emprunt des Etats d'Artois, pag. 57, 16,751 l. 2 s. 16 d. Pour son travail, *R.* pag. 9, 4,000 l. Pour ses honoraires, ceux de Notaires, et gratification du sieur Roussel, Caissier, *R.* pag. 17, 5,018 l. Pour traitement

annuel, pour somme payée, et gratification, *R.* pag. 62; 99,318 l. 4 s. 10 d.

Laussat, (de) Receveur des Finances de Navarre et Béarn; pour ses taxations sur les donations et subsistances, *R.* pag. 42, 6,682 l, 5 s. 6 d. Remplacement de pareille somme par lui payée en 1783, pour la destruction de la mendicité, *R.* pag. 54, 5,900 l. Gratification sur les remises, *R.* pag. 62, 4,808 l. 2 s. 1 d. Remplacement de somme payée, *ibidem*, 3,300 l.

Laval, (Vicomte de) Gouverneur de Compiegne; indemnité de dépenses de 1783, *R.* pag. 8, 1,000 l.

Le Canus. Intérêts de la Finance de son Office de Receveur des Tailles, *R.* pag. 39, 3,712 l. 10 s.

Le Chassier. Pour moitié de la liquidation du débet des Régisseurs du Domaine de Sèvre, p. 40, 3,898 l. 13 s. 2 d.

Le Clerc, Receveur-général des Finances; pour remplacement de pareille somme, *R.* pag. 63, 445,867 l. 19 s.

Le Couteulx, Receveur de la Loterie de France; pour remboursement pendant 1783, *R.* pag. 30, 58,705 l. 8 s.

Léger, Receveur des Finances de la Rochelle; pour remplacement et gratification au Receveur particulier, *R.* p. 62, 345,643 l. 9 s. 9 d.

Leleu et Montessuy, chargés de l'exploitation des moulins de Corbeil, loyers et gratification, pag. 9, 84,700 l. Pour reste *idem*, gratification, pag. 19, 18,590 l. 19 s. 1 d.

Le Mat, Subdélégué de l'Intendance de Bretagne, et Maire de Guingamp; gratification, pag. 6, 1,200 l.

Le Maître de Saint-Peravy. Remplacement de gages, *R.* p. 47, 339 l. 10 s.

Le Noir, Lieutenant de Police. Gratification en considération de ses services, pag. 7, 20,000 l. Frais extraordinaires, pag. 22, 9,600 l. En 1784, remise de Droits seigneuriaux, 18,474 l. 19 s. 5 d. Cette somme a été augmentée, le 9 Mai 1784, par la décision donnée sur le Mémoire qui suit.

[Votre Majesté a bien voulu, par sa décision du 17 Août dernier, modérer à 18,800 liv. les Droits seigneuriaux dus par M. Le Noir, à raison de l'acquisition qu'il a faite de la Terre de Tribardan et dépendances.

On avoit alors pensé que ces droits, y compris ceux de centième denier, ne monteroient qu'à 38,833 livres, parce que l'acquisition étant volontaire, on avoit cru qu'il pouvoit jouir des remises ordinaires; mais comme les vendeurs étoient mineurs, cette circonstance a nécessité de remplir les for-

mes de publication et d'enchères, prescrites par les Ordonnances pour la vente des biens des mineurs ; et les Acquéreurs sur publications ne jouissent, aux termes des Réglemens, d'aucune remise ; il en résulte que les droits à payer se montent à 55,206 l. 7 s. 2 d., au lieu de 38,833 l.

Pour faire jouir M. le Noir de la plénitude de la grace qu'il a plu à Votre Majesté de lui accorder, je supplie Votre Majesté de m'autoriser à faire expédier à son profit une Ordonnance de comptant de la somme de 36,406 l. 7 s. 2 d. qui jointe aux 18,800 l. que, d'après la décision de Votre Majesté, il doit seulement payer, feroit les 55,206 l. 7 s. 2 d., à quoi se porte la totalité desdits droits.

De la main du Roi : BON.]

Plus, le 17 Juillet 1785, M. le Noir a obtenu la grace contenue dans la décision que voici :

[Lorsque M. le Noir se démit en 1775, suivant l'ordre de Votre Majesté, de la place de Lieutenant-général de Police, qu'il n'exerçoit que depuis 1774, Elle voulut bien lui accorder une pension de 10,000 l.

Votre Majesté ayant daigné le rappeler à la même place en 1776, il s'est volontairement abstenu de la jouissance de cette pension, et de toute demande de grace pécuniaire.

Il n'a pas non plus réclamé la pension d'Intendant, dont ses prédécesseurs ont joui. Le brevet de celle de 10,000 l. subsiste encore sur sa tête, et je crois que Votre Majesté trouvera juste qu'il en reprenne la jouissance, et que les arrérages échus lui tiennent lieu d'indemnité des frais de déplacement, et autres dépenses extraordinaires qui le mettent dans le cas d'avoir besoin de ce secours.

De la main du Roi : BON.]

Le Normand ; Receveur des Finances de la Rochelle. Remplacement de ses avances, pag. 47, 300,000 l.

Lepine, (de) Directeur du bureau-général des nourrices. Remplacement de sommes payées, pag. 54, 404 l. 19 s. 9 d.

Le Pelletier des Forts, Avocat du Roi au Châtelet. Remise du droit de survivance de son Office, pag. 34, 3,437 l. 10 s.

Le Prince, Receveur particulier des Finances d'Agen. Parties d'intérêts de la finance dudit Office, *R.* pag. 32, 1,801 l. 13 s. 10 d.

Lequesne, chargé d'un travail sur la population. Appointemens de 1783, *R.* pag. 60, 3,600 l. En 1788, *idem.*

Le Roux. (Dame) Fourniture de chandelles pour 1783, *R.* pag. 14, 537 l. 17 s.

Lévis, (Maréchal de) Gouverneur d'Artois. Indemnité de dépenses extraordinaires, *R.* pag. 7, 10,000 l.

Longchamp, (de) Régisseur des postes. Traitement annuel de 1783, pag. 56, 45,000 l.

Lons. (Marquis de) Gratification extraordinaire, pag. 4, 2,000 l.

Lorry, Médecin. Gratification et frais de voyage, pag. 7, 6,000 l.

M

Magon de la Balue. Intérêts et commission pour avances au Trésor Royal; quartier de Janvier 1783, pag. 18, 217,160 l. 6 s. 8 d. *Idem*, quartier d'Avril, p. 35, 217,875 l. 6 s. 8 d. *Idem*, quartier de Juillet, p. 48, 217,022 liv. 18 s. 8 den. *Idem*, quartier d'Octobre, p. 61, 202,015 l. 7 s.

Maillebois. (Comte de) Indemnité de la remise du Gouvernement de Douai, et extinction de pensions, p. 40, 500,000 livres.

Maire du Poset, Avocat-général du Grand-Conseil. Droit de survivance d'Office, p. 10, 1718 l. 15 s.

Manoury, Greffier en chef de la Chambre des Comptes. Remboursement de dépenses, p. 22, 3,000 l.

Marchal de Sainscy, Receveur-général des Économats. Subsistance des Jésuites, p. 10, 144,000 l.

Mariotte. Remise de fixation d'Office d'Assesseur à Châtillon, p. 21, 2,600 l.

Marivelz. (le Baron de) Indemnité pour établissemens, *R.* pag. 20, 125,000 l.

Marmontel, Historiographe de France. Supplément d'appointemens, quartier d'Octobre 1783, *R.* pag. 14, 345 liv. En 1784, supplément d'appointemens, frais de Copistes, &c. 1380 liv.

Marquet de Bourgade. Six mois de traitement annuel, p. 29, 20,000 liv. *Idem*, p. 56, 20,000 l.

Marquet de Greves. Intérêts et commission pour avances au Trésor Royal, quartier de Janvier 1783, p. 15, 142,916 l. 13 s. 4 d. *Idem*, quartier d'Avril, p. 24, 145,938 l. 10 s. *Idem*, quartier de Juillet, p. 41, 151,354 l. 3 s. 3 d. *Idem*, quartier d'Octobre, p. 51, 150,520 l. 16 s. 7 d.

Marseille. (Maire, Echevins et Assesseurs de) Intérêts d'emprunt relatif à l'achat de l'Arsenal, pag. 20, 143,464 l. 7 s. 9 den. Intérêts et commission pour l'emprunt de Gènes, p. 48, 228,872 l. 7 s. 1 d. *Idem*, pour celui relatif à l'Arsenal, *R.* pag. 25, 377,601 l. 4 s. 4 d.

Martin, Trésorier de France. Pour quartier de gages de son Office, *R.* pag. 33, 1671 l. 19 s. 9 d.

Maucarré. Intérêts de liquidation d'Offices sur les ports, *R.* pag. 55, 773 l. 11 s. 2 d.

Maudhuy, (de) Avocat-général de la Chambre des Comptes. Traitement annuel, *R.* pag. 53, 1,000 l.

Mauduyt. Frais d'expérience pour la Société Royale de Médecine, p. 21, 1200 l.

Maupeou (de), Chancelier de France. Indemnité de dixième et capitation, *R.* pag. 59, 15,525 liv. Même indemnité en 1782; *idem* en 1784.

Menager (la dame veuve du sieur), Avocat-général de Rouen. Gratification, pag. 5, 1500 l.

Mercier de la Source, Commissaire-général de la Maison du Roi. Intérêts du complément de la finance de sa charge, pag. 57, 1444 l. 10 s. 4 d.

Mesdames, tantes du Roi, pour ouvrages faits dans leur maison et jardin à Montreuil, p. 18, 72,085 l. 5 s. 1 d.

Mesnard de Chouzy, Commissaire-général de la Maison du Roi. Gratification annuelle, pag. 8, 10,000 l. Remboursement du traitement annuel et viager dont il jouissoit en qualité de Secrétaire des commandemens de feu M. le Dauphin, *R.* pag. 29, 74,074 l. En 1782, gratification ordinaire, 10,000 l. En 1788, *idem*.

Mesnard de Conichard. Gratification, *R.* pag. 12, 2,100 l.

Metz. (l'Evêque de) Distribution aux Curés, Maîtres d'école, et autres, *R.* pag. 7, 23,000 l.

Metz. (Administrateurs de l'Hôpital Saint-Nicolas de) Secours pour les Enfans-trouvés, p. 12, 6,000 l. Pour *idem*, pag. 16, 6,000 liv. Dépense des Enfans-trouvés, pag. 44, 10,000 l. Pour *idem*, *R.* pag. 26, 20,000 l.

Meulan, Receveur-général des Finances. Achat de bois pour l'approvisionnement de Paris, pag. 17, 6,000 liv. *Idem*,

p. 33, 2,000 liv. Dépense des acqueducs de Vincennes et Montreuil, *R.* p. 59, 4,400 liv. Dépenses variables et gratifications aux Receveurs particuliers, *R.* p. 60, 788,694 l. 11 s. 8 d. Prix de la terre d'Ablois, *R.* pag. 24, 561,780 livres.

Meulan d'Ablois, ci-devant Intendant de Montauban. Supplément d'appointemens, *R.* pag. 40, 4,610 liv. Supplément d'appointemens en 1784, 4,610 l.

Miromesnil (de), ancien Garde-des-Sceaux. Par décision du 11 mai 1783, p. 21, 40,000 liv. Indemnité de capitation, *R.* pag. 60, 12,400 l. Même indemnité en 1782. En 1784, supplément de traitement, 40,000 liv. Indemnité de capitation, 12,400 l.

Mollin, Régisseur de l'Ecole Royale Vétérinaire d'Alfort. Appointemens de quatre Elèves, six derniers mois 1783, et dépenses d'instrumens, pag. 10, 1145 l. 10 s. Dépenses extraordinaires de ladite Ecole, pag. 29, 12,000 l. Appointemens de quatre Elèves, six derniers mois 1783, pag. 34, 800 l. Remplacement de dépenses, p. 43, 3,000 l.; p. 52, 12,000 l. *R.* pag. 28, 12,000 l.

Montdidier. (Administrateur de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, pag. 40, 624 liv. 10 s. Pour *idem*, *R.* p. 16, 674 l. 19 s. 2 d.

Monestrol. (le Comte de) Gratification extraordinaire, p. 5, 3,000 l.

Monet, Caissier de la mendicité. Subsistance des mendians, *R.* pag. 26, 50,000 l.

Mongelas, Consul à Cadix. Indemnité lors du séjour de M. le Comte d'Artois en cette ville, p. 42, 30,000 l.

Monsieur, frère du Roi Indemnité du dixième sur les intérêts de 1,000,000 liv. Six premiers mois 1783, p. 31, 2,500 liv. *Idem*, six derniers mois 1783, p. 59, 2,500 liv. Intérêts de 5,000,000 l. de contrats sur les Domaines de Paris, *R.* pag. 15, 187,500 l. Indemnité pour suppression d'Offices dans son appanage, *R.* pag. 34, 154,549 l. 16 s. 8 d.

Montboissier. (Comte de) Remise de lods et ventes, pag. 36, 10,900 l.

Montholon, (de) Procureur-général de la Chambre des Comptes de Paris. Appointemens de Commis, et frais de Bureaux, *R.* pag. 8, 10,000 l.

Montlezun. (la Marquise de) Gratification extraordinaire, pag. 4, 1200 l.

Moreau de la Rochette, Inspecteur des pépinières. Pour four-

nitures extraordinaires, p. 49, 54,581 l. 3 s. Solde de tout compte, p. 23, 150,000 l. Autres fournitures, *idem* 1779, pag. 13. Pour ses honoraires personnels, et nourriture d'Enfans-trouvés, 5,650 l. Jardin de l'Hôtel de la Police, *R.* pag. 12, 4,440 l. En 1784, fourniture d'arbres et arbustes, 49,416 l. 6 s.

Moreau, Receveur des tailles. Intérêts de remboursement, *R.* p. 54, 3,646 l. 9 s. 9 d.

Morin, Procureur du Roi de la Prévôté de l'Hôtel. Indemnité, p. 21, 4,000 l.

Mory, (de) Caissier général de la Caisse d'Escompte. Par décision du Roi, du 26 Janvier 1783, pag. 10, 60,000 liv. Remplacement de dépenses pour la Compagnie des Indes, *R.* pag. 17, 5,643,601 livres. Décision du Roi, du 14 mars 1784, *R.* pag. 23, 147,313 l. 12 s. 10 d.

Moussier, Doyen des Substituts du Grand-Conseil. Gratification, pag. 5, 1200 l.

Mustel. Prix de 50 exemplaires du traité de la Végétation et Culture des arbres, pag. 15, 900 l.

N

Nancy. (Hôpital des Enfans-trouvés de) Secours extraordinaires, pag. 16, 6,000 liv. Pour *idem*, pag. 34, 8,000 liv. Pour *idem*, pag. 52, 8,000 liv.

Nassau-Saarbruck. (le Prince de) Arrérages de rentes et droits en grains, pag. 20, 321 liv. 7 s.

Nau, Payeur des Rentes; pour les paiemens de son exercice, *R.* pag. 28, 500,000 liv.

Necker. Intérêts du prêt de 2,400,000 liv. pag. 28, 120,000 l.

Nesle. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* pag. 18, 3,194 liv. 1 s. 8 d.

Nicolaï (de), premier Président de la Chambre des Comptes. Gratification annuelle, *R.* pag. 4, 10,000 liv.

Noguier, Receveur-général des Finances. Remplacement de ce qu'il a payé, par ordre, à titre de secours, à plusieurs Habitans de Barcelonnette, et à différentes Communautés du pays, pag. 19, 6,896 liv. 3 s. Pour *idem*, pag. 22, 5,020 liv. Paiement fait au sieur David, Imprimeur à Aix, pour frais et fournitures des bureaux de l'Intendance pendant 1783, *R.* pag. 32, 3,620 liv. 10 s. Pour secours à différens Habitans de Barcelonnette, *R.* pag. 39, 11,059 liv. 17 s. 11 d.

Noyon. (Administrateurs de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, pag. 4, 2,476 liv. 7 s. Pour *idem*, *R.* pag. 19, 2,180 liv. 3 s.

O

Ogny (le Baron d'), Intendant-général des Postes. Traitement annuel, *R.* pag. 44, 140,000 liv. *Idem*, en 1782.
Ollivier, Secrétaire de la Police à Lyon. Frais de voyage et gratification, pag. 36, 600 liv.
Orange. (Hôpital d') Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* pag. 38, 6,170 liv. 12 s. 4 d.
Orcelle, Receveur particulier des Finances. Remplacement d'intérêts, *R.* pag. 32, 1,102 liv. 10 s.
Orléans. (Administrateurs de l'Hôpital-général d') Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, pag. 47, 4,354 liv. 8 s. 10 d. Pour *idem*, *R.* pag. 32, 3,972 liv. 13 s. 7 d.
Ordre du Saint-Esprit. Don, pag. 52, 100,000 liv.
Ormesson (d'), ancien Contrôleur-général des Finances. Frais d'établissement, pag. 21, 100,000 liv. Pour sept mois de traitement, à raison de 200,000 livres par an, *R.* pag. 31, 116,666 liv. 13 s. 4 d.
Osmond, Trésorier de France. Pour un quartier de ses gages, *R.* pag. 33, 1,841 liv. 13 s. 6 d.

P

Pannelier, Receveur des Domaines. Indemnité pour les pertes qu'il a éprouvées sur les marchés de plantation et remplacement d'arbres dans la forêt de Compiegne, pag. 11, 50,000 l.
Parent fils, ancien premier Commis de M. Bertin, Ministre. Quartier de Janvier de son traitement ancien, p. 16, 1500 l. *Idem*, quartier d'Avril, pag. 28, 1500 liv. *Idem*, quartier de Juillet, p. 46, 1500 liv. *Idem*, quartier d'Octobre, pag. 60, 1500 liv. 1788, *idem*.
Paris. (les Prévôt des Marchands et Echevins de la ville de) Honoraires pour signature de contrats de rentes, pag. 27, 9,000 liv.
Penthièvre. (Duc de) Indemnité, pendant 1783, des revenus de la charge de Grand-Veneur, *R.* pag. 43, 12,000 livres. *Idem*, à compte des indemnités de l'échange de la Dombe, 1779, pag. 9, 240,000 liv. Indemnités de droits seigneuriaux,

riaux, pag. 29, 11,919 l. 7 s. 6 d. Pour achat de chevaux de remonte de la Venerie du Roi, pag. 36, 40,000 l. Excédant de dépenses faites dans la Venerie, quartier de Janvier 1779, pag. 40, 77,006 l. 1 s. 3 d. En 1784, à compte des indemnités de la Dombes, 240,000 liv. Remplacement des vingtièmes de ses biens en Bretagne, pag. 13, 39,355 l. Rentes constituées sur la Principauté de Dombes, pag. 57, 15,832 l. 9 s. 6 d.

Périgord. (Comte de) Gratification annuelle, pag. 8, 26,000 l. *Id.* traitement annuel, pag. 42, 20,000 liv. En 1779, gratification annuelle, p. 7, 26,000 liv. En 1782, *R.* traitement annuel, 20,000 liv.; gratification ordinaire, 26,000 liv.; extraordinaire, 20,000 liv. En 1784, gratification en trois articles, 60,000 liv. En 1788, supplément d'appointemens du Gouvernement de Picardie, 24,417 liv.

Perpignan. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* pag. 35, 6,000 liv.

Perrin, Valet-de-pied du feu Roi de Pologne. (aux représentans et héritiers de) Trois années de ses appointemens, pag. 29, 600 liv.

Pigaches, Concierge des paillasses des Suisses du Louvre et maisons royales. Complément de la finance de sa charge, pag. 10, 35,000 liv.

Pin, Trésorier des Etats de Provence. Remplacement de capitaux dans l'emprunt de 4 millions de Janvier 1782, *R.* pag. 41, 184,804 l. 1 s. 11 d.

Pitois. Pour signature des cent mille billets de rentes viagères de l'Edit de Décembre 1783, *R.* pag. 6, 3,600 liv.

Plouvié, Régisseur-général. Frais de voyage à Rennes, pag. 12, 2,640 liv.

Polignac. (Duc de) Gratification, pag. 5, 30,000 liv. Intérêts de 1,200,000 liv. pour les six premiers mois 1783, pag. 26, 30,000 liv.; *idem*, pour les six derniers mois, pag. 53, 30,000 liv. Gratification, *R.* pag. 5, 20,000 liv. En 1782, sa gratification annuelle, 30,000 liv. En 1784, décision du 4 Avril, 100,000 liv. Le 8 Mai 1785, 60,000 liv. à prendre sur 200,000 liv. étant entre les mains du Receveur-général de Guienne, économisées sur les fonds libres de la Province, pour frais de voyage et encouragemens à donner dans l'inspection des Haras. Le 8 Janvier 1786, pour remplacement du droit de huitain dû au Fief de Puypaulin dont il étoit Seigneur, 800,000 liv., sur lesquelles 250,000 liv. payées comptant, et l'intérêt du surplus au denier vingt.

Polignac (Duchesse de), Gouvernante des Enfans de France. Indemnité du dixième à elle retenu sur les 12,000 liv. qui lui ont été payées pour ses livrées, pag. 33, 1,200 liv. *Idem*, pour les six derniers mois, sur 24,000 liv. pour lesdites livrées, p. 58, 1,200 liv. En 1784, 2,400 liv.

Pommery, Intendant de Mesdames. Traitement, pag. 32, 12,000 liv.

Ponts et Chaussées. Service des Ponts et Chaussées, pag. 35, 50,000 liv. Intérêts et commission des avances pour ledit service, pag. 53, 62,500 liv. Pour services des Ponts et Chaussées, pag. 56, 50,000 liv. Gratification, *R.* pag. 5, 8,000 l. Travaux du port du Havre, *R.* pag. 15, 300,000 l. Secours aux voituriers de Paris, et appointemens du sieur de Bernières, *R.* pag. 15, 30,000 liv. Dépenses diverses, *R.* pag. 24, 2,200,000 l. Paiement des ouvrages pour les routes de communication du pays de Liège, *R.* pag. 25, 300,000 l. Travaux du port de la Rochelle, *R.* pag. 55, 50,000 liv.; *idem*, de Saint-Jean-de-Luz, *R.* p. 55, 50,000 liv.

Postes. Supplément de gages aux Maîtres de Postes de Lorraine et de Bar, *R.* pag. 19, 1,730 livres. Secours aux Maîtres des Postes, *R.* pag. 25, 8,291 liv. 5 s. Reste de paiement aux Maîtres de Postes sur les routes de Compiègne et Fontainebleau, *R.* pag. 26, 246,076 liv.

Prevost, (frères) Conducteurs des chaînes. Frais de conduite des Galériens, pag. 39, 5,044 l. 10 s.; *idem*, *R.* pag. 17, 2,659 l. 11 s.

Provandier. Gratifications, *R.* pag. 5, 2,000 liv.

Provence. (aux Procureurs du pays et Comté de) Honoraires relatifs à l'emprunt, *R.* pag. 41, 36,800 liv.

Pruns. (sieur et dame de) Remise sur l'office de Trésorier de France, pag. 38, 12,000 liv.; *idem*, *R.* pag. 31, 12,000 l.

Q

Quinze-Vingt. (acquéreurs des terreins des) Intérêts de 1,160,000 liv. empruntées à Gênes, pag. 29, 29,000 liv. Intérêts pour six mois de remises au Trésor royal, *R.* p. 33, 100,000 liv.

Quentin, Marchand Papetier. Fournitures des bureaux du Secrétariat de M. de Calonne, du mois de Novembre 1783 à la fin de ladite année, *R.* pag. 12, 1,559 l. 10 s.

R

Radix de Chevillon, Trésorier-payeur des gages du Parlement de Paris. Pour gages des Officiers du Parlement, *R.* pag. 52, 297,106 l. 1 s. 7 d.

Ragouse de la Bastide. (Comte de) Prix de l'office de Trésorier de France, pag. 50, 12,000 liv.

Randon de la Tour, Trésorier de la Maison du Roi. Appointemens de Commis, gratifications, frais de bureaux pendant le quartier de Janvier, pag. 13, 43,000 liv.; *idem*, pendant les deux derniers mois, pag. 63, 129,000 liv. Pour quatre cent six charges supprimées dans la Maison-bouche du Roi, *R.* pag. 18, 113,131 liv. 13 s. 10 d. Pour paiement de l'entretien du jardin de la Reine à Trianon pendant l'année, *R.* pag. 63, 72,000 liv. En 1782, gratification extraordinaire, comme l'un des Commissaires de la Maison du Roi, six premiers mois, 12,500 livres; *idem*, gratification ordinaire, 40,000 liv.

Randon, Receveur des Finances de Soissons. Partie d'intérêts de 124,000 liv., montant de la finance de sondit office, *R.* pag. 43, 3,586 l. 10 s. 6 d.

Randon d'Hanneucourt, Receveur des Finances de Châlons. Pour dépenses variables, travaux de charité, *R.* pag. 40, 419,394 liv. 10 s. 1 d.

Raviot, Commis aux exercices du feu sieur Desvaux, Receveur des Finances de Bourgogne. Gratification du feu sieur Desvaux, *R.* pag. 6, 7,645 l. 11 s. Remplacement de décharges accordées aux étrangers nobles et privilégiés en Bresse, Bugey et Gex, *R.* pag. 56, 15,717 l. 4 s. 4 d.

Raymond de Saint-Sauveur, Intendant de Roussillon. Supplément de traitement, *R.* pag. 17, 3,588 liv.

Receveur, Inspecteur de la Librairie étrangère. Six premiers mois 1783 de son traitement, pag. 40, 1,500 liv.; six derniers mois *idem*, pag. 60, 1,500 liv.

Reverseaux, (de) Intendant de la Rochelle. Pour surveiller les travaux des six Régimens employés au desséchement des marais de Saintes et Rochefort, et dépense des tables destinées à recevoir les Officiers desdits Régimens, pag. 38, 20,000 l. Pour supplément d'appointemens pendant l'année, *R.* p. 46, 4,610 liv. En 1784, 27,000 liv. Le 21 Août 1785, 30,000 l. Le 30 Juillet 1786, 30,000 liv. Le 13 Août 1786, pension, 4,000 liv.

Ribes, Receveur des Finances de Roussillon. Pour remplacement de dépenses, pag. 40, 5,850 l. 3 s. 10 d. Pour *idem*, *R.* pag. 52, 7,327 l. 12 s. 7 d. Pour ses taxations, *R.* p. 55, 10,270 l. 19 s. 10 d.

Richer. Gratification annuelle, *R.* pag. 5, 1,800 liv. Pour remboursement de pareille somme payée au sieur de la Garde, pour la survivance de sa place de Maître de Musique des Enfans de France, *R.* pag. 46, 20,000 liv.

Riquet, Trésorier de France. Pour gages de son Office, *R.* pag. 33, 1,671 l. 19 s. 9 d.

Robinet. Huit exemplaires de son Dictionnaire Politique, pag. 20, 663 liv.; *idem*, pag. 24, 329 liv. 10 s.

Rossignol. Liquidation de son office de Peseur de fil d'Amiens, *R.* pag. 22, 300 liv.

Rouillé d'Orfeuil, Maître des Requêtes. Pour gages de son office, *R.* pag. 16, 360 liv.

Rouillé de l'Etang, Trésorier des dépenses diverses. Travail extraordinaire dont il a été chargé pendant les six premiers mois, pag. 7, 2,500 liv. Dépenses relatives aux Haras, pag. 20, 24,000 liv. Pour dépenses de la Police de Paris pendant l'année, pag. 25, 1,444,243 liv. Appointemens, frais de bureaux, loyer et gratification pendant les six premiers mois, tant de ses bureaux à Paris, que de ceux de province, p. 33, 18,000 liv. Intérêts de 400,000 liv. remises au Trésor royal pour son office, pag. 34, 15,000 liv. Construction du Couvent des Capucins de la Chaussée d'Antin, et remplacement du prix de ceux du fauxbourg S. Jacques, p. 56, 120,000 l. Appointemens, frais de bureaux, gages et loyers pour les six derniers mois, pag. 62, 18,000 liv. Intérêts de la finance de son office, pag. 62, 15,000 liv. Gratification pour son travail, pag. 62, 2,500 liv. Dépenses de la Police de Paris, et pour les pauvres des Paroisses de ladite ville, *R.* pag. 10, 15,000 liv. Travaux des carrières de Paris pendant l'année, *R.* pag. 26, 350,000 liv. Parfait paiement du Couvent des Capucins, Chaussée d'Antin, *R.* pag. 31, 124,000 liv. Parfait paiement de la couverture de la nouvelle Halle, *R.* pag. 31, 110,000 l. Publication de la Paix, *R.* pag. 31, 18,000 l. Dépenses relatives au département des Mines pendant l'année, *R.* pag. 53, 104,000 liv.

Rua. Pour une somme de 30,000 liv. déposée au Trésor royal, pag. 54, 1,500 liv.

S

Sage, Professeur de Minéralogie. Dépense d'acquisition d'échantillons de mines et carrières, pour un Cabinet Minéralogique, vendu au Roi, pag. 32, 27,400 l.

Saint-André. (la Dame de) Loyer de maison pour les Bureaux du premier Commis des Finances; quatre quartiers 1783, pag. 16, 1750 livres; p. 28, *idem*; p. 46, *idem*; p. 60, *idem*.

Saint-Aubin, (de) Secrétaire de M. Joli de Fleury, Ministre. Appointemens des trois premiers mois 1783, pag. 22, 2,000 l.

Saint-Ceran, (Mel de) Receveur-général des Finances. Dépenses diverses, et gratifications aux Receveurs particuliers, *R.* p. 63, 340,867 l. 19 s. 11 d.

Saint-Far, (de) sous-Ingénieur des ponts et chaussées. Traitement annuel, pag. 12, 2,400 l.

Saint-Fargeau, (le Pelletier de) Conseiller au Parlement de Paris. Remise du droit de survivance de son Office, p. 24, 3,437 l. 10 s.

Saint-Germain de Villeplat, (de) Inspecteur-général des Postes. Traitement annuel, p. 12, 8,000 l.

Sainte-James, (de) Trésorier-général de la Marine. Dépenses secrètes et particulières, six premiers mois 1783, pag. 32, 200,000 l. Intérêts et commission, quartier de janvier 1783, et avances faites au sieur Beaumarchais, pour service particulier, pag. 37, 166,687 liv. 14 s. 11 d. Dépenses secrètes et particulières de la Marine, six derniers mois 1783, pag. 25, 200,000 livres. Intérêts pour portion de son service, *R.* pag. 27, 10,765 liv. 4 s. 10 deniers. *Idem*, pour *idem*, *R.* pag. 46, 461,237 l. 16 s. 5 d. En 1782, gratification ordinaire, 20,000 l.

Saint-Maxe. (Chapitre de) Dépense pour translation de tombeaux, pag. 28, 1200 l.

Saint-Nom. (Abbé de) Dix exemplaires, Voyage Pittoresque de l'Italie, pag. 13, 600 l.

Saint-Prest. (Brochet de) Intérêts de finance de son Office de Commissaire aux Requêtes du Palais, pag. 47, 1708 liv. 6 s. 8 den. Six mois de traitement pour travail, pag. 43, 6,000 liv. En 1782, travail relatif aux graces accordées à la naissance du Dauphin, 6,000 liv. En 1784, pour *idem*,

6,000 liv. Appointemens de Commis et frais de Bureaux du 1er Avril au 1er Octobre 1784, 9,000 liv. Gratification, 2,400 l. Indemnité de travail, 1,000. En 1788, indemnité de pertes à cause des réglemens de 1787, 4,000 l.

Saint-Priest, (de) Intendant de Languedoc. Supplément de traitement, *R.* pag. 8, 6,000 l. En 1782, frais de voyage et séjour à la foire de Beaucaire, 4,000 l. *Idem* en 1784. En 1788, quatrième année de huit, pendant lesquelles pareille somme lui a été accordée, 20,000 l.

Saint-Priest, Adjoint à l'Intendance de Languedoc. Six premiers mois de traitement annuel, pag. 30, 6,000 l. Six derniers mois, *idem*, p. 58, 6,000 liv. *Idem* en 1782; *idem* en 1784: plus, traitement de 12,000 l. Le 11 Juillet 1784, 200,000 liv., conformément à la décision qui suit:

M. de Saint-Priest le fils, Adjoint à son père à l'Intendance de Languedoc, représente à Votre Majesté que, né en Provence d'une famille nombreuse et peu riche, résident presque toujours dans son Intendance pendant les tenues d'État; obligé de faire une dépense décente et indispensable, concurremment avec un Commandant et des Prélats dont la fortune est de beaucoup au-dessus de la sienne, l'insuffisance de son traitement lui a fait contracter des dettes dont il ne peut plus supporter le poids, et l'exposeroit à une ruine totale, si Votre Majesté n'avoit la bonté de venir à son secours, comme elle a fait anciennement à l'égard de M. son père.

Son traitement actuel consiste:

En appointemens sur le Trésor Royal.	18,000 l.
Supplément à prendre sur les fonds des Etats de Languedoc.	6,000
Pension par brevet, net	4,125
TOTAL.	28,125 l.

Les secours qu'il demande seroient de 200,000 l., payables en quinze années sur l'emprunt de la Province.

Il est certain que MM. de Saint-Priest ont toujours rempli avec une grande distinction, et d'une manière très-honorable, les fonctions d'Intendant de Languedoc; qu'ils y sont, l'un et l'autre, très-considérés, et que le fils n'a obtenu aucune gratification extraordinaire depuis vingt ans; que son traitement personnel est très-modique, et que l'Intendance de Languedoc

est dans une classe toute particulière, par l'excessive dépense qu'elle entraîne.

Je crois que ces raisons peuvent déterminer Votre Majesté à accueillir favorablement la demande, qui ne sera pas onéreuse à ses finances.

Je la supplie de me donner ses ordres.

De la main du Roi : BON.

Le 24 Octobre 1784, 10,000 liv. en gratification annuelle, par la décision qui suit :

Sur le compte que j'ai rendu à Votre Majesté, du peude fortune du sieur de Saint-Priest fils, Intendant de Languedoc, et des engagemens qu'il a été obligé de contracter pour soutenir les dépenses de sa place, Votre Majesté a daigné lui accorder un secours, pour le mettre en état d'acquitter une partie de ses dettes ; mais l'insuffisance de son traitement le forceroit d'en créer de nouvelles, si Votre Majesté n'avoit pas la bonté d'y pourvoir, en ajoutant à son traitement une somme de dix mille livres, à titre de gratification annuelle et personnelle.

Les États de Languedoc s'assemblent tous les ans, et il ne reçoit qu'une indemnité de 7,000 liv. pour les dépenses que lui occasionne une représentation qu'il partage pendant quarante jours avec des personnes qui jouissent d'un revenu considérable. Les services du sieur de Saint-Priest, depuis vingt ans dans une Province où il a fait une résidence habituelle, sont d'une espèce à le rendre susceptible de cette nouvelle marque des bontés de Votre Majesté.

Je la supplie de me donner ses ordres.

De la main du Roi : BON, jusqu'à ce qu'il soit seul dans l'Intendance.

Saint-Priest, (de) Maître des Requêtes. Six mois de traitement, pag. 27, 6,000 l.

Saint-Vaast d'Arras. Remise des droits de marc-d'or, pag. 48, 4,500 liv.

Saluces. (Marquis de) Récompense de ses services, et de ceux de ses ancêtres, pag. 47, 300,000 l.

Saleta, Procureur du Roi de Cerdagne. Gratification, pag. 4, 1200 l.

Salzard, Adjudicataire des Fermes. Remplacement de dépenses ; savoir, Intérêts dus au Baron de Lanans, pag. 35,

15,882 l. 10 s. Intérêts pendant le quartier d'Avril, p. 41 ; 21,974 l. *Idem*, dus au Baron de Lanans, p. 62, 11,882 l. 10 s. *Idem*, pendant le quartier de Juillet 1783, pag. 62, 57,599 l. Indemnité, *R.* pag. 44, 895 l. 16 s. 8 den. Déduction du prix de la troisième année de son bail, *R.* p. 48, 3,600,000 l. Intérêts du prêt de 63,960,000 liv. *R.* pag. 48, 3,198,000 l. Remplacement payé au sieur de Saint-Jullien, Receveur-général du Clergé, *R.* pag. 48, 2,350,000 liv. Traitement des quarante-un Fermiers-généraux, *R.* pag. 48, 1,230,000 l. Intérêts de 8,935,000 l. de billets des Fermes, *R.* pag. 49, 402,075 liv. Dividende de deux pour cent sur 14,760,000 l. *R.* pag. 49, 295,200 l. Remplacement pour appointemens de Président et Officiers de commissions extraordinaires du Conseil, *R.* pag. 49, 246,200 l. Remplacement au sieur de Sainte-James, *R.* pag. 49, 180,000 liv. *Idem*, aux Fermiers-généraux, *R.* p. 49, 142,400 l. *Idem*, au sieur de la Ferté, Trésorier de la Maison de *Monsieur*, *R.* pag. 49, 116,180 livres. *Idem*, pour *idem*, *R.* pag. 50, 102,000 l. *Idem*, au sieur Randon de Pommery, pour rentes viagères à *Mesdames*. *R.* pag. 50, 85,000 liv. *Idem*, pour charges ordinaires de son bail, *R.* pag. 50, 67,409 l. 2 s. 5 d. Appointemens de Commis, *R.* p. 50, 62,200 l. Capitation des Fermiers-généraux et adjoints, *R.* p. 50, 50,837 l. 10 s. Rente perpétuelle au Prince de Conti, *R.* p. 50, 40,000 l. ; aux pensionnaires du feu Comte de Clermont, *R.* pag. 51, 39,290 l. 16 s. 8 d. ; au sieur Cornuau, Trésorier du Duc de Penthièvre, et au sieur de Serilly, Trésorier-général de la Guerre, *R.* p. 51, 28,800 l. Arrérages des rentes sur l'Hôtel des Gardes-du-Corps, *R.* pag. 51, 23,000 l. Gratifications à différens Gouverneurs de Provinces, *R.* pag. 51, 9,532 l. Indemnités à M. le Duc d'Orléans, *R.* p. 51, 6,000 l. Gratifications aux Officiers du Conseil Souverain de Roussillon, *R.* pag. 51, 4,500 l. Gages de la Compagnie du Guet de la ville de Lyon, *R.* pag. 52, 3,607 liv. 10 s. Au Marquis de Noailles, pour rentes viagères, *R.* pag. 52, 3,000 l. Exemptions de droits en faveur de l'Hôpital des Quinze-vingts, *R.* pag. 52, 1500 liv. Augmentation des frais de brigade, *R.* pag. 52, 442,428 liv. Indemnités de réduction de rentes appartenantes aux Fabriques, *R.* p. 55, 1,208,271 l. 10 s. Intérêts, indemnités et exemptions, *R.* pag. 57, 213,555 l. 14 s. 4 d. Appointemens de la commission du Conseil établie à Valence, *R.* pag. 57, 9,600 l.

Saugrain. Pour entretien du grand réverbère du Contrôle-général, pag. 39, 1680 l. pour sept ans.

Savalette. Intérêts et commission pour le service du Trésor-Royal, p. 17, 480,000 l., quartier de Janvier 1783. *Idem*, quartier d'Avril, pag. 26, 432,000 liv. *Idem*, quartier de Juillet, p. 45, 450,000 l. *Idem*, quartier d'Octobre, p. 60, 36,000 l.

Sartines, (de) Maître des Requêtes, *R.* p. 11, 360 l. A son père, pour le fils, 1779, p. 9, 3,437 l. 10 s.

Serandey, Receveur-général des Finances. (héritiers du sieur de) Debet du sieur Millochin, pag. 43, 206,657 l. 12 s. 8 d.

Serilly. (de) Intérêts et commision pendant le quartier d'Octobre 1783, pour le service de la Guerre, pag. 61, 53,706 l. 15 s.

Simon. (veuve) Ancien Commis de la Caisse des arrérages. Secours extraordinaire, *R.* pag. 15, 600 l.

Soissons. (Directeurs et Administrateurs de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, pag. 43, 9,948 liv. 3 s.

Soubise. (Maréchal Prince de) Excédant de dépenses faites au Château de la Muette, en 1783, *R.* pag. 45, 218,546 l. 10 s. 3 d.

Sourches, (Marquis de) Grand-Prévôt de l'Hôtel. Indemnité, *R.* pag. 39, 20,000 l.

Sourdeau, Caissier des droits du Sceau. Gratification, *R.* pag. 5, 2,400 l.

Spon, (de) premier Président du Conseil-Souverain de Colmar. Indemnité de dixième et de traitement, pag. 38, 16,800 l. *Idem*, gratification, 1779, pag. 15, 4,000 l.

T.

Tartre, (du) Trésorier des bâtimens. Complément de dépenses pendant 1783, *R.* pag. 31, 178,670 l.

Terray, Intendant de Moulins. Supplément d'appointemens, *R.* pag. 56, 4,610 l.

Thevenon. Plantation des Parcs de Madame à Roquencourt, pag. 19, 35,387 l. 10 s.

Thierriot, Chef de Bureaux de la suppression des Maisons Religieuses. Pour ses appointemens et ceux de ses Commis, quartier de Janvier 1783, pag. 14, 5,938 l. 18 s. Pour *idem*, pag. 27, 6,014 l. 10 s. Pour *idem* et appointe-

mens de ses bureaux, pag. 45, 5,864 liv. 10 s. Pour *idem*, pag. 57, 5,006 l. 9 s.

Tiercelin. (Dlle) Pour une année de somme employée au remboursement de ses deniers pupillaires, p. 34, 16,650 l. *Idem*, en 1782.

Tolozan, Maître des Requêtes. Frais de Poste et autres dépenses pour se rendre au Chapitre-général de Cîteaux, pag. 41, 3,000 l.

Autre grace accordée à M. de Tolozan.

La santé de M. de Tolozan, Intendant du Commerce, exigeant des soins et de la tranquillité, il a demandé qu'il lui fût donné un adjoint, et Votre Majesté a nommé M. Courtois de Minut. Il a été convenu que M. de Tolozan lui céderoit trois bureaux du Conseil, produisant 3,000 l. Il demande en remplacement une pension de pareille somme, reversible sur la tête de Madame de Tolozan. Il demande en outre une pension de retraite de 6,000 l. pour en jouir au moment où il quittera la place d'Intendant du Commerce. Les services de M. de Tolozan, leur ancienneté et leur utilité, doivent lui faire espérer d'obtenir les graces qu'il sollicite ; et je supplie Votre Majesté de me donner ses ordres sur cet objet.

De la main du Roi : BON.

Tourteau. Intérêts et commission, quartier de Janvier 1783, pag. 13, 145,508 l. 13 s. 3 d. *Idem*, quartier d'Avril, pag. 20, 151,827 l. 11 s. 2 d. *Idem*, quartier de Juillet, pag. 42, 149,825 l. 8 s. *Idem*, quartier d'Octobre, pag. 52, 145,527 l. 12 s.

Touya, Trésorier de la ville de Bordeaux. Intérêts, *R.* pag. 10, 8,735 l. 4 s. 8 d.

Treillard. Appointemens des six premiers mois 1783, pag. 21, 1,500 l. *Idem*, pour les six derniers mois, pag. 51, 1,500 l.

Trésoriers de France. (les) Gages d'un quartier de 1783, pag. 53, 7,966 l.

Trésor royal. (Commis du) Gratification, *R.* pag. 6, 6,000 l.

Tréveret, Sénéchal de Rennes. (Dame, veuve du sieur) Première année du secours à elle accordé pendant quinze ans, pag. 24, 1,000 l.

Trimond, Intendant de Montauban. Pour quatre mois de traitement, *R.* pag. 19, 6,666 l. 13 s. 4 d.

Trudaine, Avocat du Roi au Châtelet de Paris. Droit de

survivance de son Office, pag. 28, 3,437 l. 10 s.

Trudon, Payeur des charges assignées sur les Fermes. Remplacement de sommes payées, *R.* pag. 23, 1,200 l. Pour remise de somme payée, *R.* pag. 30, 3,088 l. 1 s. 2 d.

Turpin, Avocat au Conseil, adjoint au Contrôle des Bons d'Etat. Gratification extraordinaire, pag. 6, 1,000 l.

U.

Usson. (Marquis d') Gratification pour le rétablissement de l'ordre dans les Finances du pays de Foix, pag. 14, 20,000 l. *Idem*, en 1782. *Idem*, en 1784. *Idem*, en 1789, décision du 24 Mai.

V.

Vaines, (de) Receveur-général des Finances. Pour remplacement, *R.* pag. 61, 520,718 l. 7 d.

Valcourt. (de) Frais de travail rélatif à l'Histoire de France, pag. 25, 3,000 l. Pour huit mois de gratification annuelle, *R.* pag. 10, 800 l. Portion de son traitement, *R.* pag. 14, 3,000 l. Frais de travail relatif à l'Histoire de France, *R.* pag. 44, 7,200 l.

Valet de Villeneuve, Commis du sieur Dupin, Receveur-général des Finances. Pour remplacement, *R.* pag. 61, 328,411 l. 19 s. 9 d.

Valleteau de la Fosse, Maître des Comptes. Traitement annuel, *R.* pag. 8, 5,000 l.

Vandenyver de Pascaud. Remplacement pour fabrication de Piastres, et gratification, *R.* pag. 39, 422,382 l. 17 s. 4 d.

Valet de Vaux, Receveur des Finances. Intérêts de la finance de son Office, *R.* pag. 43, 3,686 l. 7 s.

Vergennes, (Comte de) Ministre. Premier tiers du prix de la vente du droit de Gabelle, dans la Baronnie de Welferding, *R.* p. 24, 72,300 liv. Second tiers de *idem*, *R.* pag. 40, 72,300 l.

Vergennes, (de) Intendant d'Auch. Traitement, pag. 33, 5,000 l.; pag. 60, 5,000 liv. Supplément d'appointemens, *R.* p. 44, 4,610 l. Le 18 Février 1787, 4,000 l. de pension. En 1788, traitement annuel en attendant des graces équivalentes, 12,000 l.

Vernede, (de) Trésorier-général de la Guerre. Gratification, p. 4, 800 l.

649

Vernier, Contrôleur des Finances de Montpellier. Intérêt du prix de son Office, p. 53, 5,750 l.
Veytard, Greffier de l'Hôtel-de-ville. Gratification aux Commis de son Bureau, et remboursement de frais, p. 6, 5,000 liv. Appointemens et frais de Bureaux de ses Commis, p. 31, 2,700 l. Pour *idem*, p. 61, 2,700 l. A lui, en 1779, p. 6, 6,000 l. Indemnité annuelle, *R.* p. 9, 1800 liv.
Vial, premier Commis des Fermes générales. Loyer de Bureaux, p. 49, 787 l. 10 s.
Villedieu. (Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* p. 11, 408 l.
Villet, Juré-Priseur à Poligny. Frais de provisions de son Office, p. 37, 116 l. 10 s.
Villeroi. (Duc de) Indemnité annuelle, *R.* p. 53, 900 l.
Villoison. (Danse de) Frais de voyage au Mont-Athos, *R.* p. 27, 12,000 l.
Vire. (Administrateurs de l'Hôpital de) Nourriture et entretien des Enfans-trouvés, *R.* p. 10, 6,464 l.
Voirin, ancien premier Commis des Péages. Gratification, p. 4, 600 l.

Achevé d'imprimer le 5 Mai 1790.

Baudouin